L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1174 - VENDREDI 13 JUILLET 2012 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224

ANDAINEUR SOLAIRE
ENOROSSI 9,70 m. 16 soleils
DEMANDEZ UNE DÉMONSTRATION FOIN-PAILLE

Ets BONORON
58290 Moulins-Engilbert
Tel. 03 86 84 20 22

Sommaire



Le plus républicain des "Ducs de Bourgogne" a tiré sa révérence *p. 11*

P 04 **Actualité** Côte d'Or
Un bon cru pour l'école en herbe.

P 06 **Actualité** Nièvre
Repas locaux: cinq nouveaux collèges de plus à la rentrée

P 10 **Actualité** Yonne
Anciens exploitants : la RCO en question

P 12 **Actualité** Bourgogne
Charolais Bourgogne : surtout ne rien lâcher

P 14 **Vie** Syndicale
Fimo/Fco : la FDSEA et les Ja mobilisés

P 15 **Filières** Élevage
Où va le bœuf ?

P 16 **Filières** Cultures
Moutarde: gare à la rouille blanche

P 17 **Filières** Viticulture
BIVB: place aux vins durables

P 18 **Machinisme**
Bennes : éliminer les kilos en trop

Coup d'envoi des moissons

Un panorama très contrasté et des surprises...

Partout, la météo capricieuse alternant périodes ensoleillées et averses a contrarié le début des moissons. Quelques bonnes surprises sont cependant au rendez-vous, la nature ayant en certains endroits fait preuve d'une étonnante capacité de récupération. Mais les caprices de la météo pénalisent globalement la qualité des orges en maintes petites régions et les choix en termes d'itinéraires techniques semblent également influer sur les rendements et l'état sanitaire des parcelles à maturité. *p. 06 - 08 - 09*

CORBIGNY
Tél. 03 86 20 17 38
MOULINS ENGILBERT
Tél. 03 86 84 31 33
LUZY
Tél. 03 86 30 05 63
BAZOLLES
Tél. 03 86 38 97 00

Réservez dés maintenant votre Démo
Déchaumeur à dents CULTIMER 4 m
Déchaumeur à disques indépendants OPTIMER 6 m

G. BUCHEZ 03 86 20 17 38
KUHN

ACHETE PAILLE en andains
(orge, blé, colza, etc) à la tonne ou l'ha
• DOUBLAGE DES ANDAINS SYSTÉMATIQUE
= moins de passages possibles, chantier irréprochable
• PAILLE ÉVACUÉE AUSSITÔT PRESSÉE
= pas de tas en bout de champs
• STOCKAGE À L'ENTREPRISE
Prenez rendez-vous pour des engagements signés avec tarif, date de réglement, observations du vendeur, divers,...
ACHETONS aussi PAILLE PRESSEE
à prendre en bout de champs pendant la récolte, toute l'année sous hangar ou rendue à Puits
SARL de CHASSINEL 21400 PUITS
Jean-Marie 06 80 06 38 23 - Sylvie 06 80 37 00 50 - Cédric 06 08 68 83 60

l'Agenda

Côte d'Or

Concours national ovin à Arnay

Le concours national ovin et sa foire vente de béliers inscrits et non-inscrits toutes races se déroule à Arnay-le-Duc vendredi 31 août en matinée. Ce concours rassemble depuis plusieurs années 500 à 600 béliers, destinés à la vente. Les garanties sanitaires sont assurées pour tous les animaux ainsi que les contrôles de performances des élevages inscrits. Renseignements et inscriptions : 03 80 68 66 58 ou 03 80 90 10 61. Des primes en espèces et des lots seront distribués aux acheteurs de béliers par tirage au sort.

Les Nuits Péplum d'Alésia à Alise-Sainte-Reine

Trois jours et trois nuits de concerts (chansons francophones : pop, rock, folk, jazz...) et de spectacles de rue dans le cadre naturel du théâtre des Roches. Les affiches sont toujours prestigieuses. Le dimanche après-midi est programmé pour les enfants, avec un concert rien que pour eux sur l'esplanade de la statue de Vercingétorix. Les Nuits Péplum s'annoncent comme « *le plus grand des petits festivals* », sur un site de bataille transformé en lieu de fête. Du 27 au 29 juillet. Site internet : www.lesnuitspeplumdalesia.com
Fiche destination : Bourgogne

Côte d'Or Conseil élevage vous informe

Opérations de contrôle laitier : les opérations de contrôle de performance en ferme sont suspendues du 16 juillet au 15 août inclus. Les visites d'appui technique sont suspendues du 20 juillet au 17 août inclus. Fermeture des bureaux de Côte d'Or Conseil Elevage et des Syndicats de races laitières du 6 au 17 août inclus. Pendant cette période, pour toute question concernant l'IPG, les demandes de passeports urgents et les commandes de boucles, contactez directement le Service Identification de l'EDE (Tél. : 03 80 68 66 20- Fax : 03 80 68 66 29). Pour les éleveurs qui notifient par courrier, veuillez utiliser exclusivement les enveloppes « T » prévues à cet effet.

Saulieu : Premier salon du Charolais en France

La rencontre symbolique de deux concours charolais : les reproducteurs et les animaux de boucherie. Cette manifestation se déroulera du 23 au 26 août à l'espace Jean Bertin de Saulieu. Au total, 800 Charolais sont attendus (500 reproducteurs et 300 animaux de boucherie), 300 moutons, 1000 volailles et 50 chevaux de l'Auxois.

Concert Festiv'agri le 8 septembre à Poiseul-la-Ville

Toujours motivés, les jeunes agriculteurs des cantons Aignay-le-Duc/Baigneux-les-Juifs organisent pour la troisième année consécutive le Festiv'agri. Le groupe Lacadanse fera le déplacement pour l'occasion(groupe de reprises années 80, pop rock, chansons d'aujourd'hui). Une douzaine de musiciens, chanteurs et danseuses animeront la soirée. Rendez-vous samedi 8 septembre à partir de 20h30 sur la commune de Poiseul-la-Ville. Entrée gratuite, buvette et restauration sur place. Ouvert à tous

Nièvre

Marchés fermiers En juillet

Le Parc naturel régional du Morvan et l'association de producteurs fermiers Morvan terroirs organisent leurs traditionnels « *Mardis du terroir* » durant tout l'été. Il s'agit de marchés fermiers semi-nocturnes (à partir de 17h30) dans différents lieux du Morvan. Pour le mois de juillet, sont prévues les dates du 17 juillet à Glux-en-Glenne, du 24 juillet à Château-Chinon et du 31 juillet à Planchez.

Guinguette A Cosne-Cours-sur-Loire

Royaume de la guinche, jeune ambassadrice de la culture des bals populaires, la Guinguette Sévigné se met en place pour la première fois à Cosne-Cours-sur-Loire et promet à tous les amateurs de musette des moments savoureux. Le petit vin blanc servi sous la tonnelle fera pétiller les yeux des midinettes au bras de leur julot, au son de l'accordéon renaissant. Projet piloté par la mairie, la Guinguette Sévigné se tient, gratuitement, tous les dimanches de l'été (du 8 juillet au 26 août), de 15 h à 22 h (animation jusqu'à 20h) sur la Place Sévigné, en bords de Loire.

Comices agricoles Calendrier

Les dates des comices agricoles de la Nièvre sont fixées. Le comice de Saint-Amand-en-Puisaye se déroulera les 11 et 12 août prochains, celui de Varzy les 18 et 19 août et celui de Fours les 25 et 26 août, et celui de Pougue-les-Eaux, les 1er et 2 septembre.

Contes en espaces naturels

Le dimanche 12 août, à 10h, la compagnie Leszantipodes vous emmènent découvrir des contes au pied des Roches de Basseville à Surgy. Tel le sphinx, l'esprit du faucon pose ses questions qui ouvrent la porte des Roches de Basseville. Vous pouvez écouter des contes surprenants au pied de cette cathédrale naturelle. Tarifs: de 6 à 15 euros (gratuit pour les moins de 12 ans). Réservation obligatoire à l'adresse mail: lezantipodes@free.fr

Reproducteurs ovins Foire de Decize

La 35ème foire nationale aux reproducteurs ovins de Decize se déroulera le mardi 21 août prochain, sur la promenade des halles, de 8h30 à 13 heures. Chaque année, ce sont près de 250 béliers issus de sept races différentes qui concourent pour le classement sur ascendance, classement qui valorise le travail des trente sélectionneurs présents. L'achat des futurs reproducteurs, parmi les races Mouton Charollais, Texel, Suffolk, Berrichon du Cher, Rouge de l'Ouest, Ile de France et Charmoise, s'effectue auprès d'élevages inscrits à une UPRA ou en contrôle de performance officiel, ce qui garantit à l'acheteur les conditions sanitaires requises en matière de Brucellose, visna maëdi et tremblante. Des primes et lots seront attribués par tirage au sort pour l'achat d'un bélier sur la foire. Pour tout renseignement, contacter la présidente, Claudie Vilaine, au 03 86 93 04 07.

Foires-concours Calendrier

Le calendrier des foires-concours non reconnues de la Nièvre est arrêté. Il débutera par la foire concours de Dornes le 15 septembre, puis celle de Corbigny le 18 octobre, celle de Cercy-la-Tour - pour la première fois- le 3 novembre, celle de Prémery le 4 novembre, celle de Moulins-Engilbert le 6 novembre, celle de La Nocle Maulaix le 17 novembre et il se terminera par la foire-concours de Luzy les 23 et 24 novembre.

Yonne

Marché Bio Paysan à Saints en Puisaye

Marché Bio paysan, dimanche 15 juillet, à partir de 9 h, à Saints en Puisaye, avec comme fil conducteur cette année, l'eau, autour de nombreuses animations : Rand'Eaux, de mares en ruisseaux à partir de 8 h 30, visite de la station de captage des Gondards à 10 h 30, conférences à 11 h 30 et 15 h 15, expositions pour petits et grand.
Et bien sûr, les stands de producteurs bio, le méchoui bio du midi, les artisans locaux, stands des associations, etc… Le tout en musique avec les groupes « *Comme à la maison* » le midi et « Jagas » à 18 h.

Yonne Tour Sport 2012

Jusqu'au 17 août, le Conseil général offre aux jeunes de 6 à 16 ans la possibilité de pratiquer gratuitement des activités sportives originales sur 31 communes du département. Activités proposées : trampoline aérien, gyrobulle, murs d'escalade, mur toboggan, trumbling, tir à l'arc, VTT, trikke, golf, boxe, hockey, escrime, tchouk-ball, sumo, judo, kart à pédales, patinettes… Nouveautés cette année : remorque à 6 trampolines, quads, mini motos
Prochains rendez-vous :
Vendredi 13 juillet : centre ville de Chablis. Lundi 16 juillet : place de l'église à Cerisiers. Mardi 17 juillet : place centre ville à Toucy. Mercredi 18 juillet : place de la basilique, à Vézelay. Jeudi 19 juillet : place de la Grange, à Saint-Fargeau. Vendredi 20 juillet : centre ville, à Saint-Valérien. Horaires : de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Marchés à la ferme

Comme chaque année, le réseau Bienvenue à la Ferme vous donne rendez-vous pour ses marchés à la ferme, afin de vous proposer le meilleur des produits fermiers icaunais dans un cadre authentique : asperges, volailles fermières, cidre et jus de pomme, canards gras, viande de cerf, viande bovine, légumes et fruits rouges, fromages de chèvre, de brebis, escargots, truites, miel, pain d'épice… Et bien sûr, vins de l'Auxerrois, du Jovinien, du Tonnerrois et du Chablisien !
Prochains rendez-vous :
Vendredi 27 juillet, de 16 h à 20 h, chez la Famille Boname, 6 rue des Valots à Villiers-sur-Tholon
Samedi 28 juillet, à partir de 15 h, chez Didier Bonnemain, La croix Blanche, à Montacher-Villegardin

Peintres de vignes en caves à Saint-Bris-le-Vineux

La 23e édition des « Peintres de vignes en caves » aura lieu les samedi 21 et dimanche 22 juillet à Saint-Bris-le-Vineux. Le temps d'un week-end, les vignerons ouvrent leurs caves aux quelques 70 peintres amateurs qui exposeront en 18 lieux différents. L'occasion également de partir à la découverte des vins de l'Auxerrois, dans le secret des caves centenaires du petit village viticole.
Renseignements au 03 86 53 60 76

▶ installation

PRI info

Côte d'Or

« Je transmets mon exploitation. Et vous ? »

Vous vous interrogez sur votre cessation d'activité ? Un seul mot d'ordre : Anticipez ! Contactez le Point Info Transmission Association (PITA). Des conseillers vous aideront à clarifier votre projet et à trouver les réponses à vos questions. Ils pourront également vous accompagner dans votre démarche de recherche de repreneur ou d'associé en toute confidentialité (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation). Contact Alexis Parent : 03 80 68 67 84

Nièvre

Le Répertoire Départ Installation (RDI)

Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation (service financé par l'Etat). Contact : Carole SIMON à l'ODASEA : 03.86.71.92.40

Yonne

Le Point Info Installation : votre premier contact

Vous êtes intéressé(e) par le métier d'agriculteur, vous avez un projet d'installation en agriculture à plus ou moins long terme, vous envisagez une reconversion professionnelle en agriculture. N'hésitez pas à contacter le Point Info Installation. Des conseillers sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre réflexion et pour vous informer sur le dispositif d'aides à l'installation et les démarches à l'installation (accompagnement financé par l'Etat). Plus d'informations au 03.86.94.21.99.

▶ MSA

Pour mieux répondre a vos attentes

A compter du 1er juillet, une nouvelle politique de proximité se met en place. Elle a pour objectif de simplifier et professionnaliser la relation entre la MSA Bourgogne et ses adhérents. Pour cela, les modes d'entrée en contact avec la MSA seront adaptés pour satisfaire vos attentes et vos besoins sur l'ensemble du territoire.

Pour nous écrire :
• Une adresse postale unique pour les 4 départements
Caisse régionale MSA de Bourgogne - 14 rue Félix Trutat - 21046 DIJON cedex
• Une adresse en ligne : contact@bourgogne.msa.fr

Pour nous téléphoner :
• Vous êtes un particulier : **0 969 36 20 50**
• Vous êtes employeur de main-d'œuvre (*questions relatives aux cotisations*) : **0 969 36 20 60**
• Vous êtes Professionnel de santé : **0 969 36 20 70** (*Prix d'un appel local*)

Pour nous rencontrer dans l'un de nos 18 lieux d'accueil :
Sans rendez-vous du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 à Dijon, Nevers, Mâcon, Auxerre.
Sur simple appel téléphonique, vous pouvez aussi convenir d'un rendez-vous sur ces mêmes points, ainsi que dans les autres points d'accueil (décentralisés) près de chez vous à :
- Châtillon-sur-Seine, Levernois, Semur-en-Auxois (Côte d'Or)
- Corbigny, Cosne-Cours-sur-Loire, Luzy (Nièvre)
- Autun, Charolles, Crissey, Louhans (Saône et Loire)
- Avallon, Maillot, Tonnerre, Toucy (Yonne)

En milieu rural, des visio-guichets sont également à votre disposition dans les Relais de Service Public, pour échanger avec des conseillers MSA.

Pour garder le contact avec la MSA de chez soi
Tous les services en ligne comme on veut, quand on veut sur : "http://www.msa-bourgogne.fr/"www .msa-bourgogne.fr
Nouveau : Votre assistance Internet
N° cristal : 0 969 36 37 04 (Appel non surtaxé)
A votre disposition pour l'utilisation ou le démarrage des services en ligne proposés dans votre espace internet privé.
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.
www.msa-bourgogne.fr
Déjà près de 200 000 visites, plus de 28 000 inscrits.
Alors pourquoi pas vous !

Grandes cultures

Tension sur les prix des céréales

Production en baisse et consommation en hausse : ces grandes tendances tirent les cours vers le haut.


Réussir/G. Omnès

Conditions météorologiques, hausse de la consommation et baisse des productions vont rythmer les récoltes de céréales à travers le monde cette année.

Les prévisions de récolte mondiale de céréales en baisse - principalement liée aux mauvaises conditions climatiques qui touchent les cultures de blé - associées à une hausse de la consommation de viande dans les pays émergents commencent à faire flamber les cours sur les marchés agricoles.

La production mondiale de céréales a été revue à la baisse à 1 868 millions de tonnes (Mt) contre 1 873 Mt le mois dernier par le Conseil international des céréales (CIC). Dans son rapport du 2 juillet, le CIC fait état d'une consommation mondiale de céréales supérieure à la production à 1 876 Mt (contre 1 871 Mt le mois dernier). Dans ce contexte, les prix des céréales flambent actuellement sur les marchés agricoles : en un peu plus de deux semaines, les cours du maïs et du blé ont bondi de près de 15 % sur les marchés européen et américain.

Surface record de maïs au Etats-Unis

La baisse de production prévue par le CIC est principalement le fait du blé dont la récolte attendue pour 2012-2013 est révisée à 665 Mt ce mois-ci, contre 671 Mt le mois dernier. Le repli serait lié aux conditions climatiques sèches en Russie, alors que les zones de production de blé aux États-Unis et en Europe de l'Ouest renoueraient avec des conditions climatiques propices aux cultures.

En revanche, la production mondiale de maïs progresse à 917 Mt attendues en 2012-2013, contre 913 Mt le mois dernier. Ces perspectives tablent sur une récolte de 350 Mt aux États-Unis, malgré des conditions sèches dans la *«Corn Belt»*, et surtout sur des productions abondantes en Chine et en Inde. Mais la consommation de maïs sera également en nette hausse, atteignant des records à 910 Mt (contre 868 Mt l'an dernier), dopée par la hausse de la consommation de viande dans le monde. *«De plus en plus de céréales sont produites pour nourrir les troupeaux, notamment dans les pays émergents»*, souligne le CIC. Aux Etats-Unis, les surfaces semées en maïs atteindront un niveau record depuis 1937, à 39 millions d'hectares (Mha) en hausse de 5 % par rapport à la précédente campagne, indique le rapport annuel du département américain à l'agriculture (USDA) sur les emblavements publié le 29 juin. La récolte devrait donc être en hausse de 6 % par rapport à l'an passé malgré la sécheresse actuelle, estime l'USDA. Concernant les bilans pour le soja, la hausse des surfaces permet d'atteindre le 3ème niveau jamais enregistré, avec 30,8 Mha, estime l'USDA qui table donc sur une récolte en hausse de 2 % par rapport à l'an passé. Les surfaces cultivées en blé devraient quant à elles atteindre 22,7 Mha soit une augmentation de 3 % par rapport à 2011.

L'USDA a également publié le 29 juin son rapport trimestriel sur l'état des stocks, qui sont pour la plupart en baisse. Un élément qui vient encore renforcer la tendance à la hausse des prix. Ainsi, les stocks de maïs au 1er juin atteignaient 80 millions de tonnes (Mt) soit une baisse de 14 % par rapport au niveau de l'année dernière à même époque. Les stocks américains de blé sont eux aussi en recul par rapport à juin 2011 à 20 Mt (-14 %). Parmi les principales productions, seuls les stocks de soja connaissent une hausse (+ 8 %) à 18 Mt.

AGRA

Récolte 2012/2013 en baisse dans l'UE

Selon les estimations des organisations et coopératives agricoles de l'Union européenne (Copa-Cogeca), la récolte de céréales de l'UE devrait baisser de 1,4 % en 2012/2013 par rapport à la précédente campagne à 282 millions de tonnes (Mt). La production européenne de blé atteindrait 134 Mt (- 2 %). La récolte de maïs baisserait de 2,2 % (à 66 Mt) malgré une hausse des surfaces plantées de 4,3 %. La production européenne d'oléagineux devrait quant à elle accuser une baisse de 3,2 % à près de 28 Mt. La récolte de colza (- 3,1 % à 18,3 Mt) comme celle de tournesol (3,7 % à 8,1 Mt) sont affectées.

En image



La célèbre Gènevière de Fontenay aurait-elle l'intention de s'engager dans la gendarmerie, comme pourrait le laisser croire cette photo, prise au départ de la 6ème étape du Tour de France à Epernay ? Peut-être bientôt un concours Miss Gendarmette...!

En bref

Maroc : - 39,1% de production céréalière

La production céréalière du Maroc pour la campagne 2011-2012 a atteint 5,1 millions de tonnes, soit une diminution de 39,1% par rapport à l'année précédente. Cette forte diminution, qui impacte également les rendements (- 38%) est due au déficit pluviométrique enregistré entre le mois de février et de mars 2012. Ce déficit va obliger l'Etat à importer de grandes quantités de blé. Pour soutenir les agriculteurs marocains, l'Etat a débloqué une enveloppe budgétaire de 1,35 milliards de dirhams (123 millions d'euros) a déclaré le ministre marocain de l'Agriculture.

Droits de plantation viticoles : la commission reste muette

La commission européenne n'a fait aucune proposition, lors de la seconde réunion du groupe à haut niveau (GHN) sur les droits de plantation viticoles qui s'est tenue le 6 juillet à Bruxelles. *«Il ne reste plus que deux réunions du GHN»* s'est inquiété le directeur de la Confédération nationale des appellations d'origine (Cnaoc), le plus étonnant est que celle-ci n'a fait aucune étude d'impact sur les conséquences qu'entraînerait l'abolition des droits de plantation. La commission a même présenté le Chili comme modèle viticole lors d'une de ses intervention le 6 juillet...

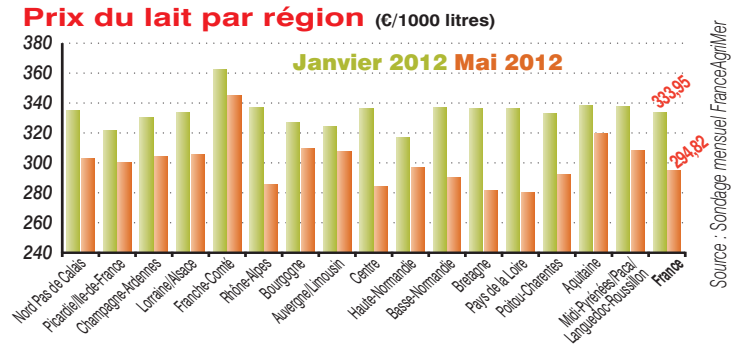
Autorité de la concurrence : Bigard condamné à 1 million d'euros

L'Autorité de la concurrence a condamné Bigard ((abattage et transformation de viandes) le 9 juillet à un million d'euros d'amende pour non-respect des conditions de rachat du groupe coopératif socopa-Viandes. Cette transaction avait été autorisée le 17 février 2009, sous cinq conditions, dont la signature d'un contrat de licence de la marque bovine Valtéro. Un engagement qui n'a pas été respecté par Bigard, alors qu'il *«devait notamment faire contrepoids à la position très forte conférée par l'opération (…) et permettre que ses marques (Bigard, Charal) soient toujours concurrencées»* précise l'Autorité de la concurrence dans un communiqué.

Le chiffre de la semaine

- 39 euros pour le prix du lait

Entre janvier et mai 2012, les prix du lait ont chuté d'environ 39 euros/1 000 litres en moyenne en France, pour atteindre les 294,82 euros/t, selon les sondages mensuels de FranceAgriMer. La baisse est nationale, mais c'est le Grand-Ouest qui subit le plus fortement cette dépréciation. Les plus importantes baisses constatées sont en région Rhône-Alpes (- 51 euros), en Bretagne (- 55 euros), dans les Pays-de-la-Loire (- 56 euros), et le Poitou-Charentes (- 41 euros). La région Centre a également souffert d'une chute de 52 euros/1 000 litres du prix payé au producteur. L'Auvergne-Limousin, la Franche-Comté et la Bourgogne sont au contraire les régions qui résistent le mieux, avec un prix qui n'a dévissé *«que»* de 17 euros sur cette période de 5 mois.





Fête départementale

Chevigny, c'est dans un mois…

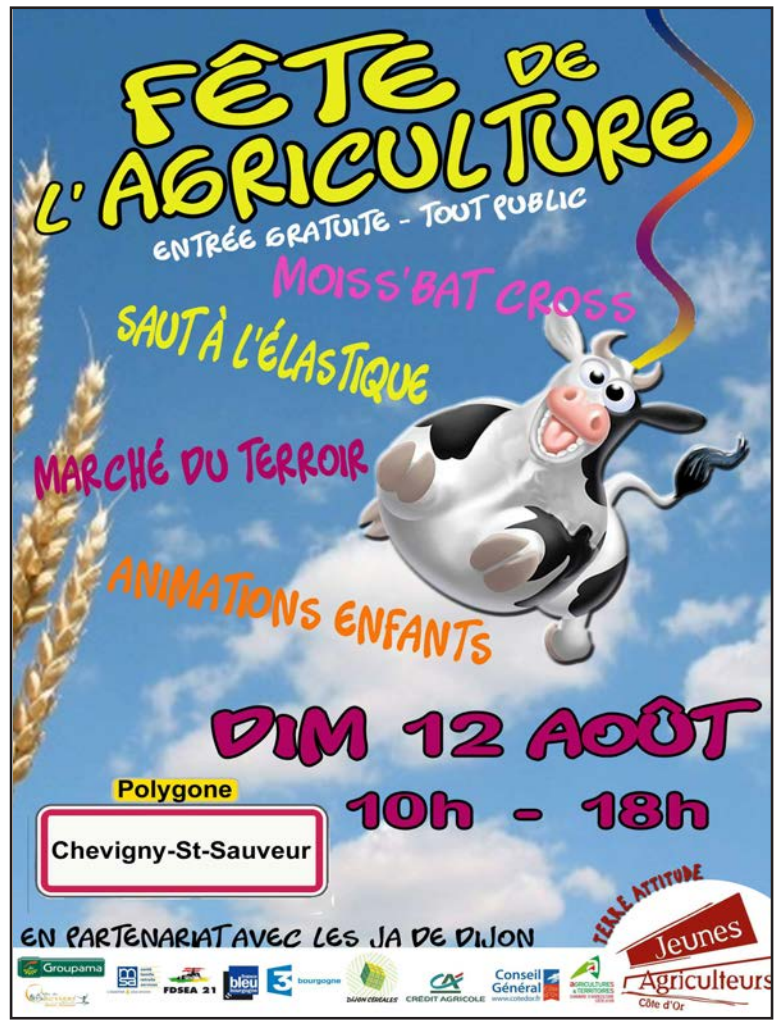
Les Jeunes agriculteurs préparent leur grande fête de l'agriculture qui aura lieu dans l'agglomération dijonnaise.

Dimanche 12 août. Retenez bien cette date. Ce sera le jour de la fête départementale organisée à Chevigny-Saint-Sauveur par les Jeunes agriculteurs du canton de Dijon, bien aidés par le réseau JA21. Après l'énorme succès enregistré l'année dernière à Aiserey (12 000 visiteurs), les JA veulent remettre ça. Les organisateurs ont opté pour un gros budget communication afin d'attirer un maximum de monde. «*Victimes*» de leur succès en 2011, les JA ont réussi à obtenir une quinzaine d'encarts publicitaires supplémentaires pour financer leur communication. La brochure de la fête passe ainsi de 16 à 20 pages. Ce document sera imprimé à 30 000 exemplaires (3 000 seront distribués avec Terres de Bourgogne).

Un peu plus de 25 000 brochures se retrouveront dans les boîtes aux lettres de l'agglomération dijonnaise. Puisqu'il n'est pas possible d'envoyer des courriers à tous les habitants de la capitale des Ducs, d'autres méthodes de communication seront employées. Un partenariat passé avec le Grand Dijon débouchera sur une campagne d'affichage dans le réseau de transport Divia. Des partenariats sont également passés avec la télévision, la radio et la presse écrite. De nombreux sites internet parleront de cette manifestation. Nouveauté cette année, les personnes se rendant dans les offices du tourisme de toute la Côte d'Or pourront être renseignées sur cette fête.

«*Nous lançons un appel dès aujourd'hui, venez nombreux vous amusez et partager cette journée conviviale et inoubliable*» signale Christophe Calmelet, le président de la fête. La proximité de la ville de Dijon laisse envisager, si le temps le permet, une affluence record pour cette grande fête annuelle. Sur place, à l'Esplanade de la Saussaie de Chevigny, de nombreuses animations attendront les visiteurs, avec notamment du saut à l'élastique, comme à Poiseul-la-Ville en 2010. Autre animation qui plait énormément au public citadin : une ferme avec de très nombreux animaux que les JA ne manqueront pas de reconstituer.

AURÉLIEN GENEST





Le président Christophe Calmelet et les Jeunes agriculteurs du canton de Dijon règlent actuellement les derniers petits détails.

Repères

Animations et partenaires financiers

Animations : Moiss'bat cross, finale des labours (il n'y a que deux inscrits pour l'instant, il reste donc des places disponibles), saut à l'élastique, démonstration de BMX, promenade en calèche, nombreuses animations pour les enfants, présence d'animaux de la ferme : vaches, moutons, poules, oies, lapins, ânes, pintades..., tiercé de cochon, exposition de véhicules anciens, formation conduite de tracteur, démonstration de labour à l'ancienne avec des chevaux vignerons, concours estimation poids d'une vache.

Partenaires financiers : Chambre d'agriculture, Crédit agricole, Conseil général de Côte d'Or, Dijon Céréales, Groupama, MSA, FDSEA, Mairie de Chevigny-Saint-Sauveur.

Fermes pédagogiques

Un bon cru pour l'École en herbe



Christine Loubet, à gauche, a reçu les adhérents et partenaires du réseau dans sa ferme à Ruffey-lès-Beaune (maraîchage bio et plantes aromatiques).

Deux bonnes nouvelles lors de l'assemblée générale de «*L'école en herbe*» : le nombre d'enfants augmente de 12% et trois exploitations font leur apparition.

La campagne 2011-2012 des fermes pédagogiques de Côte d'Or vient de s'achever avec un bilan particulièrement intéressant. L'assemblée générale de l'École en herbe, la semaine dernière à Ruffey-lès-Beaune, a révélé que 4346 élèves (pour un total de 193 classes) avaient été accueillis cette année dans les fermes du réseau. Cette fréquentation est en hausse de 12% par rapport au précédent exercice. Fait marquant de l'année : le nombre d'enfants des écoles primaires a pratiquement doublé (de 560 élèves en 2011, il vient de passer à 1082). Pour la présidente Geneviève Joliet, «*l'éducation à l'environnement et au développement durable prend de l'importance dans les écoles élémentaires. Cette sensibilisation est de plus en plus présente dans l'ensemble de la société. Elle peut expliquer le choix des enseignants de venir avec leurs élèves*». L'accueil des classes de 6ème s'est également développé avec 93 élèves reçus cette année.

On recrute au réseau

Lys Mony, avec un élevage de moutons à Francheville dans le canton de Saint-Seine-l'Abbaye, intègre officiellement l'École en herbe à l'issue de cette assemblée générale. Deux nouveaux projets d'installation sont validés par le comité de pilotage : l'élevage laitier et allaitant d'Aurélie Martens à Essarois (canton de Recey-sur-Ource) et l'élevage d'escargots de Frédéric Marcouyoux à Vernot, près d'Is-sur-Tille. Le réseau se réjouit de ces nouvelles arrivées qui pourraient réduire le déséquilibre entre l'offre et la demande. «*Nous refusons plusieurs classes chaque année*» regrette Geneviève Joliet, «*nous tentons de recruter de nouvelles fermes mais les questions de sécurité freinent souvent les candidats potentiels. En plus, il faut être extrêmement disponible pour accueillir les enfants. Quand ils sont là, plus rien d'autre ne doit compter !*».

AURÉLIEN GENEST

Les autres membres de l'Ecole en herbe : Christine Lacombe (Blessey), Florence Labrousse (Savoisy), Christine Loubet (Ruffey-lès-Beaune), Sylvain Tscherter (Veuxhaulles-sur-Aube), Sylvie Venague (Chambeire), Florence Voisot (Epagny), Geneviève, Magalie et Luc Joliet (Tart l'Abbaye). Remarque : Anne-Marie et Eric Bolot, à Fromenteau, se sont retirés du réseau pour raisons professionnelles. Un bel hommage leur a été rendu. Pour tout renseignement sur le réseau : Aline Parize au 03 80 68 66 28 ou aline.parize@cote-dor.chambagri.fr. Site internet de la Chambre d'agriculture (Services aux professionnels, Diversification, Ecole en herbe).

Repères

Objectifs du réseau

Le réseau de fermes pédagogiques compte quatre principaux objectifs :
- **permettre aux enfants de découvrir et comprendre l'exploitation agricole, sur leur temps scolaire,**
- **favoriser la relation ville-campagne, en donnant une image positive et réelle du métier d'agriculteur,**
- **permettre aux agriculteurs de développer une activité d'accueil, partie intégrante de l'exploitation ou simple complément de revenu,**
- **répondre aux attentes des enseignants qui ont un projet d'école correspondant aux propositions du réseau.**

Communiqué

Tuberculose bovine : le point sur les mesures

La Chambre d'agriculture 21, la FDSEA 21, les JA, les organismes techniques, les organismes en génétique et les opérateurs économiques réagissent dans le communiqué suivant.



Une réunion où toutes les composantes de l'élevage départemental ont été représentées

Suite à l'inspection des experts européens le 19 septembre 2011, le ministère de l'Agriculture a proposé un nouveau schéma décisionnel pour la prophylaxie 2012-2013. Ce schéma, beaucoup plus contraignant que celui en place pour la campagne 2011-2012, va poser de nombreux problèmes techniques et économiques. 20 à 30 000 bovins devront être testés en interféron gamma : pourront-ils être réalisés par les vétérinaires et analysés par le laboratoire ? 3 000 abattages diagnostiques pourraient être programmés, posant un problème de suivi et de frein au progrès génétique de nos élevages. Enfin, 60 élevages pourraient être bloqués pendant au moins 6 mois.

Depuis une dizaine d'années, le travail demandé aux éleveurs de Côte d'Or est énorme. Durant les trois dernières années, les éleveurs ont consenti des efforts techniques et financiers très importants en vue de retrouver une situation favorable vis à vis de la tuberculose bovine. Les résultats obtenus sont probants. **Nous sommes d'accord pour effectuer une prophylaxie efficace comme cela été le cas sur la campagne 2011-2012, afin de préserver le statut indemne de tuberculose de la France, mais nous n'acceptons plus d'en faire davantage. Il nous est impossible de contrôler 2 ou 3 fois la même année l'intégralité de nos cheptels. La DDPP, les vétérinaires et le laboratoire ne semblent pas non plus en mesure d'assurer ce surplus de travail.**

Les mesures prises dans la faune sauvage sont toujours jugées insuffisantes par les éleveurs compte tenu des résultats obtenus (un tiers des cheptels foyers cette campagne le sont pour la deuxième ou troisième fois) et des efforts qu'ils ont eux mêmes consentis avec les vétérinaires pour contrôler leurs cheptels et suivre les mesures d'abattage et de bio sécurité imposées. **Nous demandons que les mesures prises sur la faune sauvage soient fortes et au même niveau que les efforts déjà demandés aux éleveurs : interdiction de l'agrainage pendant la saison de chasse sur tout le département et son maintien hors saison de chasse, baisse des densités des sangliers et des cervidés aux seuils recommandés afin de limiter les risques de contamination, mettre fin à l'anarchie concernant les parcs d'animaux sauvages en légiférant sur les mouvements, renforcement des mesures de piégeage de blaireaux (extension à tout le département, tirs de nuit avec système de visée nocturne pour les zones difficilement accessibles).**

Nous demandons aussi qu'en zone à risque, la faune sauvage passe sous statut sanitaire et soit régi par la DDPP. Une révision immédiate du code rural est nécessaire.

Compte-tenu de la pression mise sur les éleveurs, en particulier au niveau du dépistage, nous attirons l'intention des pouvoirs publics sur le fait que le risque est grand de voir certaines zones du département déjà fragilisées, perdre leurs élevages.

COMMUNIQUÉ CO-SIGNÉ PAR :

Chambre d'Agriculture de Côte d'Or, FDSEA, JA organismes techniques : Groupement de Défense Sanitaire, Côte d'Or Conseil Elevage, Bovins Croissance organismes en génétique : GIE Charolais Evaluation, Herd Book Charolais, Union des Races, Fédération Charolaise, Syndicat des Eleveurs Prim'Holstein, Syndicat des Eleveurs Simmental, Syndicat Départemental de la Race Montbéliarde, Syndicat Départemental de la Race Brune, Syndicat Départemental de la Blonde d'Aquitaine, Syndicat Départemental Limousin, Syndicat Départemental Parthenais opérateurs économiques : Cyalin, Global, Elvea, Syndicat des Négociants en Bestiaux

Trophées de l'installation

Votez pour Alice Rion !

Une viticultrice de Côte d'Or fait partie des douze finalistes viticulteurs des Trophées de l'installation.

L'opération vous prendra deux minutes. En se connectant sur www.trophees-installation.com, puis en cliquant successivement sur «*viticulteurs*», «*Alice Rion*» puis «*je vote*», vous donnerez un coup de pouce à la jeune viticultrice de Vosne-Romanée. A 27 ans, Alice Rion fait partie des douze finalistes viticulteurs des Trophées de l'installation. Organisés depuis l'année dernière, ces Trophées ont pour objectif de récompenser les meilleures installations de moins de cinq ans. JA est bien évidemment partenaire et maître d'œuvre de cet évènement de communication de grande ampleur. Le but est de mettre en avant le savoir-faire de la profession et de montrer les visages de l'agriculture de demain, au travers de ces jeunes installés qui représentent l'avenir des filières agricoles. Dijon a été la première étape de sélection des dossiers pour les candidats de Bourgogne, Franche-Comté, Champagne-Ardennes, Alsace et Lorraine. Le jury régional, présidé par JA, a examiné neuf candidatures en maraîchage et 63 en filière viticole, pour près de 300 dossiers à l'échelle nationale. Un travail de longue haleine.

Développement de l'accueil au caveau

Une vidéo sur le site internet du concours permet de faire connaissance avec la viticultrice de Vosne-Rosmanée. Après des études de BTS viti-œno à Beaune, Alice Rion effectue une licence de commerce des vins et spiritueux à Chalon-sur-Saône. Quatre ans après son installation sur le domaine familial, son arrivée a permis de développer l'accueil au caveau et la vente directe. La gamme de vins aux appellations renommées a été complétée par du jus de raisin aligoté à destination des enfants. Une formule de visite de truffière a été mise en place, en attendant une future formule d'accords mets et vins. La vieille cuisine de vendanges est actuellement en rénovation.

A ne pas manquer...

Les votes sont ouverts jusqu'au 4 septembre à 17heures. "On peut voter une fois par jour!" signale la finaliste. Les agriculteurs peuvent déjà s'inscrire pour l'édition 2013.

Le rêve d'Alice Rion est de continuer de développer l'œnotourisme. Un point important dans ce secteur déjà labellisé «*Vignobles et Découvertes*» et candidat à l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco.



Alice Rion, ici avec ses parents, est la seule bourguignonne encore en lice dans les Trophées de l'installation. Pour l'anecdote, Armelle, sa mère, a participé à l'émission de télévision « *Un dîner presque parfait* » !





Début des moissons

Les agriculteurs jonglent avec la pluie

Les orges d'hiver sont récoltées dans la plaine dijonnaise. Si les rendements se tiennent, les conditions de récolte sont difficiles et la qualité n'est pas forcément au rendez-vous.



François Pautet : « *Les plus pessimistes annoncent des pluies à répétition jusqu'au 19 juillet*».



Une enquête de la Chambre d'agriculture, portant sur 591ha d'orges d'hiver de la plaine dijonnaise, révèle les chiffres suivants : 76q/ha de rendement, calibrage de 73%, teneur en protéines : 9,9%.

Ça y est. Les orges d'hiver ont été récoltées dans la plaine dijonnaise. Mais avec beaucoup de mal. «*La pluie ne s'arrête pas, on ne compte plus les millimètres d'eau qui tombent dans les parcelles, le problème c'est la récolte. Du coup, on n'avance pas ! Les plus pessimistes annoncent des pluies à répétitions jusqu'au 19 juillet*» confient François et Bernard Pautet, du Gaec de l'Oucherotte à Rouvres-en-Plaine. François Pautet livrent ses premières impressions : «*Ici, dans la plaine, je pense que les rendements vont être là. Nous n'avons pas eu la chaleur habituelle du mois de juin qui détruit tout*». Bernard, dans la moissonneuse, signale que les rendements varient de 70 et 80q/ha, ce qui est légèrement mieux que l'an passé.

Des conséquence du gel...

Une enquête en cours de la Chambre d'agriculture, portant sur 600 ha de la plaine dijonnaise, révèle un rendement moyen de 76q/ha, un calibrage de 73% et une teneur en protéines de 9,9%. «*Les rendements se situent dans la référence pluri-annuelle*» signale Damien Ronget, technicien à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, «*en revanche, le calibrage est de 10 à 15 points inférieur à celui de l'année dernière et la teneur en protéines est très faible*». Quelles en sont les raisons? «*l'impact du gel, le manque de rayonnement, le déficit de températures, la teneur en protéines est due au manque d'azote ou à la difficulté d'absorber de l'azote*» répond Damien Ronget.

… et de la grêle

Le Gaec de l'Oucherotte possède des terres à Brazey-en-Plaine, secteur qui n'a pas été épargné par la grêle du 30 juin. «*Toutes les cultures sont globalement touchées*» signale Bernard Pautet. En attendant la venue des experts, des carrés témoins de 16m² ont été laissés dans les parcelles grêlées. Damien Ronget termine en résumant «*l'agenda de la plaine*» : «*Les colzas devraient être prochainement terminés. Les blés ne sont pas mûrs et doivent encore attendre. Ils devraient être précédés par les orges de printemps*».

AURÉLIEN GENEST

Rencontre

Gilles Pautet, 82 ans



Père de Bernard et François, Gilbert Pautet suit les moissons avec attention. Cet ancien exploitant ne voudrait en aucun cas les rater. Habitant Rouvres-en-Plaine, Gilbert donne encore des petits coups de main comme il le peut. A la question : «*Qu'est ce qui a changé en agriculture depuis une cinquantaine d'années?*», ce sympathique personnage répond qu'il n'y a «*rien de comparable*», avant de se justifier : «*Autrefois, il avait beaucoup plus de travail manuel, on avait des salariés, on fauchait à la lieuse, on ramassait les javelles, il fallait tout monter sur les remorques dont les roues étaient en fer, en bois...*». Sur l'aspect démographique de l'agriculture, Gilbert admet qu'il y avait beaucoup plus d'agriculteurs dans nos villages mais précise que Rouvres «*n'a pas trop changé*». «*Ici, l'agriculture est restée assez familiale et beaucoup d'enfants ont repris les exploitations*» confie l'ancien exploitant. Les rendements ont-ils changé? «*Oui, eux aussi ! En blé, nous faisions 45q/ha de moyenne. L'année dernière, sans être exceptionnelle, s'est achevée sur 76q/ha*». En ce qui concerne les actuelles moissons, Gilbert Pautet regrette le récent épisode de grêle : «*Ce n'est pas facile de l'évaluer mais je trouve qu'il y a beaucoup de grains par terre. Si ça n'avait pas grêlé, je pense que les moissons auraient été vraiment bonnes. Mais il faut relativiser : nous n'avons pas trop été touchés par le gel, par rapport à d'autres dans le Châtillonnais*».

Orage de grêle

Grêlons destructeurs pour les agriculteurs

Plusieurs communes de Côte d'Or ont été touchées par les grêlons du samedi 30 juin. Visite dans le Val-de-Saône, où les dégâts sont conséquents.

Sécheresse en 2011, gel en début d'année, grêle il y a quelques jours.... Les aléas climatiques sont décidément nombreux. «*L'averse de grêle a duré entre cinq et dix minutes. C'était du jamais vu pour tous les habitants de la commune !*» indique Chantal Royer, agricultrice à Brazey-en-Plaine avec son fils David, dans le canton de Saint-Jean-de-Losne.



De nombreuses personnes ont gardé des grêlons dans leur congélateur. On comprend mieux pourquoi les cultures n'ont pas trop aimé....

La taille des grêlons donne une idée de la violence de l'orage du 30 juin en soirée. «*Aujourd'hui nous attendons la venue de l'expert. Une chose est sûre, toutes les cultures sont touchées. Surtout le colza qui est tout blanc*» ajoute la Brazéenne. Des dégâts sont constatés sur 133 des 166 hectares du Gaec Champenois (37ha en colza, 15ha en orge d'hiver, 49ha en blé, 14ha en orge de printemps, 12ha en soja et 6ha en tournesol).

Des dégâts un peu partout

A quelques centaines de mètres du Gaec Champenoy, chez Jean-Claude Bonnefoy, le colza est détruit à 90%. Ses cultures d'oignons ont également «*pris cher*» : «*Le feuillage est sérieusement endommagé et il falloir traiter contre le botrytis et la bactériose. Les rendements vont être pénalisés*» signale l'agriculteur. La grêle n'est malheureusement pas tombée qu'à Brazey. Ghislaine Bourgeon, déléguée cantonale FDSEA, a fait le tour des exploitations voisines et informe que les dégâts sont «*conséquents*» dans de nombreux villages. C'est notamment le cas à Magny-les-Aubigny, chez Philippe Lévêque où un hangar agricole en pleine construction a été endommagé. Pas de chance également pour les cultures, dont une parcelle de 11 hectares de moutarde qui avait été ressemée suite au gel de début d'année. La grêle a également touché le cassis de cette commune. «*L'expert vient de passer, pour moi, c'est du 50%*» confie le producteur Denis Ponnavoy, actuellement en pleine récolte.

AURÉLIEN GENEST



Au Gaec Champenois, 80% de la SAU ont été touchés par la grêle. Le colza, avec ses nombreuses siliques ouvertes, est la culture qui a le plus souffert.



Approvisionnements locaux dans les collèges nivernais

Cinq nouveaux établissements volontaires à la rentrée

Le dossier est emblématique de la volonté politique émise par le Conseil général de la Nièvre depuis la rentrée 2011. Avec une année scolaire de recul, les producteurs locaux, les proviseurs, le Conseil général et la Chambre d'agriculture font le point sur les repas locaux organisés pour les collégiens de six établissements-pilotes. Avec un volonté commune de développer la dynamique.

Ce sont les élèves qui en parlent le mieux: les demi-pensionnaires de six collèges pilotes ont attribué une note moyenne de 3 sur 4 aux cuisiniers de leurs établissements, à la suite des 7 repas à base de produits locaux proposés durant l'année. Les ventres ont bien été remplis et les papilles ont apprécié l'effort gustatif fourni par tous les acteurs de ce circuit court créé de toute pièce il y a un an. 1 056 élèves ont ainsi pu déguster, à 7 reprises, les viandes, les fromages, les fruits et légumes apportés par 24 producteurs et 2 bouchers nivernais, à la demande volontaire des intendants de ces collèges-pilotes. Dans des questionnaires remplis par les établissements et par les agriculteurs, la satisfaction est partagée: *«la livraison et le conditionnement sont jugés bons à très bons par les premiers, même s'ils constatent des problèmes de volumes et de logistique; et les seconds souhaitent que l'expérience se généralise pour pouvoir en vivre»* remarque Colette Mongiat, vice-présidente du Conseil général chargée des collèges, qui animait la semaine dernière une réunion d'étape. Si tout n'est pas parfait -l'organisation multilatérale expliquant les quelques soucis de coordination- la volonté collective de *«poursuivre et amplifier le mouvement»* est intacte. Ainsi, à la rentrée prochaine, ce sont non plus 6 mais 10 collèges qui s'impliqueront dans l'organisation de repas locaux[1]. Un par mois jusqu'à l'été 2013[2].

«S'organiser encore mieux»

Maud Perroy, conseillère référente de la Chambre d'agriculture avec Maxime Albert, partage l'avis de l'élue départementale: *«l'an prochain, il faut que nous nous organisions mieux en amont»*. Outre les soucis d'approvisionnement en fruits et légumes qui, contrairement aux filières viande et lait bien rôdées, se heurtent à des conditions climatiques capricieuses, les partenaires devront s'entendre sur un échéancier à la fois plus souple et plus établi. *«Certains collèges, qui prévoient leurs menus dès janvier pour juin, ont parfois eu des difficultés pour obtenir leurs marchandises à temps»* explique Maud Perroy, le contact *«entre le monde de l'Education et celui de l'Agriculture n'étant pas naturel ni spontané»* selon Colette Mongiat. Les uns, dépendant de l'Education nationale, n'ont pas l'habitude de traiter en direct avec les fournisseurs sur des aliments jugés moins conventionnels par les enfants (brocolis, céléri, choux...), les autres, spécialistes de la vente directe à la ferme ou sur les marchés, doivent s'accoutumer à traiter de volumes et de délais avec des intermédiaires auxquels ils ne sont pas rompus. *«Un accompagnement des cuisiniers sur leurs méthodes et leurs recettes et des animations réciproques dans les fermes et dans les collèges seront mis en oeuvre»* prévoit Maud Perroy.

Point de vue pédagogique

En terme de valorisation économique, les partenaires s'accordent à dire que les repas locaux ne sont pas -pour l'instant- un débouché porteur pour les producteurs. Les logiques sont très différentes. *«Nous pouvons imaginer de développer ce circuit court auprès de communes et de maisons de retraite, afin de gagner un effet de volumes»* souligne l'élue départementale qui veut éviter *«l'essoufflement des collèges comme celui des producteurs»*. La Chambre d'agriculture imagine à terme une possible structuration en association ou en groupement, afin de rendre le dispositif plus rentable. *«Pour un maraîcher, apporter 20 salades ponctuellement à un collège éloigné de son exploitation, çà ne vaut pas le coup»* confirme la conseillère en développement. Olivier Laporte, producteur intégré dans la démarche et vice-président de la Chambre d'agriculture, explique quant à lui *«qu'il ne s'agit pas, avec les collèges, de chercher une valorisation économique. Les producteurs ont déjà leurs marchés. L'intérêt de cette action consiste à sensibiliser les jeunes au goût et à la production locale parce que ce sont de futurs consommateurs et qu'il y va de l'image de notre profession»*. Colette Mongiat s'accorde sur ce point à dire que politiquement, *«notre point de vue est en effet plus pédagogique qu'économique en fournissant des repas 100% locaux aux collèges, alors qu'on pourrait imaginer un pourcentage de produits locaux pour les autres collectivités avec un approvisionnement plus régulier»*. Ce qui est sûr, c'est que les acteurs des circuits courts nivernais ont lancé *«quelque chose qui n'aspire qu'à s'élargir»*.



Colette Mongiat, vice-présidente du Conseil général, veut *«pérenniser et amplifier le mouvement»* des repas locaux dans les collèges nivernais, en partenariat avec la Chambre d'agriculture et les producteurs.

EMMANUEL COULOMBEIX

(1) Les collèges de Lormes, Montsauche-les-Settons, Corbigny et un second collège de Nevers ont signé la charte d'adhésion au dispositif. Le Conseil général continuera à verser 1 euro par repas et par élève aux établissements volontaires.

(2) D'ici la fin 2012, des repas locaux sont prévus les 27 septembre, 25 octobre, 22 novembre et 13 décembre.



MAT CICHY AGRICOLE livre son premier Xerion 5000

C'est un évènement !

Le premier Xerion 5000 vient d'être livré dans l'Yonne par les Ets Mat Cichy Agricole, concessionnaires Claas sur l'Yonne et l'Aube. Ce sont les équipes techniques et commerciales de la concession qui ont procédé à la remise des clés, le 5 juillet dernier, à Vincelles. Les techniciens de l'entreprise ont par ailleurs suivi des formations spécifiques à la gamme Xerion...sans doute en perspective d'autres livraisons. Ce tracteur à 4 roues égales est le plus puissant de la gamme du constructeur allemand. Le Xerion 5000 détient le record de semis de précision depuis le 28 avril dernier avec 448,29 hectares semés en 24 heures. La gamme Xerion est composée de 3 modèles : 3800 (388 ch), 4500 (487 ch) et 5000 (524 ch) qui reçoivent un moteur 6 cylindres Caterpillar de 12,5 l avec Intercooler, répondant aux normes antipollution Tier 3. Ces tracteurs à châssis porteur intégral bénéficient de deux essieux directeurs et 4 roues de 2,16 m de diamètre qui transmettent parfaitement toute la puissance du moteur au sol. Côté relevage, le Xerion affiche des performances hors normes avec 13,6 t à l'arrière et 8,4 t à l'avant. Ces capacités sont obtenues grâce à deux circuits hydrauliques. Le circuit principal alimente le relevage et les distributeurs auxiliaires. Le second alimente les servitudes, la direction et les freins. Le réglage de la temporisation et du débit s'effectue en continu via le CEBIS sur



tous les distributeurs. Jusqu'à six distributeurs sont disponibles à l'arrière et deux à l'avant. Les heureux possesseurs du Xerion 5000 apprécieront le confort de la cabine panoramique qui affiche un niveau sonore de seulement 69 dB. Le nouvel accoudoir offre au conducteur une fonctionnalité et un agencement optimaux. Le concept de commande du XERION est optimisé par le nouveau levier multifonctions CMOTION. Les fonctions d'utilisation se commandent entre le pouce, l'index et le majeur, 500 ch du bout des doigts! Le GPS Pilot permet de contrôler à tout moment la position et le guidage du tracteur. L'ordinateur de bord optimise les performances en cabine. Le système TELEMATICS assure la surveillance et le télédiagnostic de la machine et transfert les données à l'exploitation agricole.

MAT CICHY AGRICOLE
- St Florentin - 03 86 35 10 94
- Vincelles - 03 86 42 35 19
- Avallon - 03 86 34 01 40
- Malay le Grand - 03 86 65 99 49
- St Lyé - 03 25 76 37 73
- Trainel - 03 25 39 11 12

Agent : Pichon Agro Jasseines - 03 25 37 60 50

Publi-rédactionnel

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
AUER
BP 13
52190
OCCEY
Département **BATIMENTS AGRICOLES**
DEVIS GRATUIT
Tél.: 03 25 88 31 62 • Fax.: 03 25 88 37 84

Début des moissons

« Le rendement est conditionné par l'exposition au froid de février »

Certaines moissonneuses-batteuses sont de sortie depuis la fin juin dans la Nièvre. En raison des précipitations, les dates ont, selon les endroits du département, été plus ou moins retardées. Alors que le sec été 2011 avait mis un terme aux récoltes dès la mi-juillet, 2012 s'annonce aussi comme une année atypique. Dans une autre forme d'extrême. Témoignage d'Eric Lauseur, exploitant à Bitry, à la lisière de la Puisaye, et président du GDA Bourgogne Nivernaise.



Eric Lauseur a débuté ses moissons d'orge le 29 juin.



Les grains d'orge seront analysés afin de déterminer le calibrage, la matière sèche et le taux de protéines.

Traditionnellement, le Nord-Ouest de la Nièvre lance les hostilités plus précocement que le reste du département. Cette année encore, le Donziais a vu démarrer les premiers battages d'orges, dès la fin juin et ce malgré les pluies de la fin du mois. Plus au nord, en Puisaye, les précipitations, disparates, ont quelque peu retardé le processus.

C'est d'ailleurs le cas d'Eric Lauseur qui a commencé à sillonner ses parcelles d'orge à partir du 29 juin, durant trois jours où le soleil a brillé, avant de marquer un temps d'arrêt: «*comme la météo était capricieuse et que les jours n'étaient pas chauds, nous avons repris les moissons plutôt en fin de journée et en soirée* » explique-t-il, ce 10 juillet, alors qu'il vient de récolter la parcelle d'essais « *stratégie azote* » qu'il a menée avec Sébastien Perret de la Chambre d'agriculture.

Si le président du GDA Bourgogne nivernaise concède bien « *qu'il a beaucoup plu sur le secteur de Bitry, la pluviométrie ne s'est pas abattue à outrance ni d'un seul coup* ». Les épisodes humides ont été sporadiques et sont passés plus ou moins à côté, plutôt plus à Ciez où 60 mm en une heure ont été dénombrés, bien moins chez lui où les orges ont aussi été épargnées par la grêle du 15 juin.

Impact du froid hivernal

Ce qui tracassait l'agriculteur de Bitry, c'était bien plus l'impact du gel de février sur les rendements. De ce côté-là, Eric Lauseur se dit «*agréablement surpris* ». Lui qui a préféré laisser ses cultures en l'état plutôt que de ressemer (1), obtient aujourd'hui un rendement d'orges de 67 quintaux par hectare, conforme à une année normale. Sébastien Perret confirme qu'en Bourgogne nivernaise, les résultats s'étalent habituellement de 65 à 70 q/ha, mais que cette année les variations d'une exploitation à l'autre s'échelonnent de 55 à 75 q/ha. « *La conduite n'intervient que marginalement, c'est l'exposition au froid et au sec qui a tout conditionné* » ajoute Eric Lauseur pour qui « *les zones où les températures sont tombées à -20° ont connu plus de dégâts que celles où il a fait -12°* ». La nature peut se montrer injuste et frustrante, aléatoirement, avec tel ou tel, selon son secteur. Heureusement que la fin de cycle a été plus propice avec de la pluie et du chaud tempéré, « *ni des températures à tout cramer ni trop fraîches* » enfonce le technicien de la Chambre. Eric Lauseur nuance le propos: « *j'ai l'impression que les saisons sont déréglées, qu'il n'y a plus d'alternance pluie-soleil « normale »* comme avant et qu'il y a toujours un excès (froid, sec, eau) qui vient contrarier les prévisions des céréaliers ». En attendant de pouvoir commencer le battage des blés (au moins autour du 20 juillet dans le secteur de Bitry au lieu du 14 juillet habituellement), le président du GDA ne traîne pas. Dès les orges récoltées, il rentre la paille pour le bétail et il déchaume pour aérer le sol en vue d'implanter le colza fin août. En général, les moissons se terminent autour du 25 juillet dans la Nièvre mais Eric Lauseur comme Sébastien Perret, cette année, prévoient un retard d'une quinzaine de jours, en Bourgogne nivernaise tout au moins.

EMMANUEL COULOMBEIX

(1) En orge, les agriculteurs ont ressemé 15% des surfaces du département et en blé, 10%, suite au gel de février.

Emploi féminin en agriculture

« Les filles sont plus patientes et plus attentives »

A l'EARL de Satinges, au nord de Varennes-Vauzelles, Alain Troux est un chef d'exploitation tombé sous le charme des femmes. Sa compagne, Elodie Pesson, s'installera avec lui en tant qu 'associée d'ici la mi-2013. Surtout, après de multiples recrutements de stagiaires masculins et féminins, il a décidé de faire confiance, en septembre 2011, à une jeune salariée qui était son apprentie depuis deux ans.



Alain Troux et sa compagne, future associée (à gauche), ont trouvé chez Cécilia Huicq (à droite) toutes les qualités d'endurance et d'implication nécessaires à une exploitation de polyculture-élevage mixte.

Ces deux-là se sont trouvés. Depuis l'automne dernier, Cécilia Huicq, 21 ans, est salariée en CDI à temps plein de l'EARL de Satinges, une exploitation de polyculture-élevage mixte qui associe un troupeau de 60 vaches laitières Prim'Holstein à 45 mères charolaises et 227 hectares de céréales (blé, orge, triticale, colza) vendues en grande partie au groupe Soufflet. Alain Troux, 30 ans, président cantonal des JA, et sa compagne et future associée, Elodie Pesson, n'ont pas hésité à faire confiance à la demoiselle pour les taches de la traite, de l'alimentation et du nettoyage des bovins, chose relativement exceptionnelle dans le milieu agricole nivernais. Cécilia avait quelques atouts, il est vrai, à commencer par le fait que son patron l'avait prise en apprentissage depuis deux ans. «*J'ai pu la former, lui apprendre les méthodes que je veux employer dans ma ferme, la perfectionner*» témoigne Alain Troux. Après une telle période de tuilage, la jeune femme, son Bac pro passé à Challuy en poche, a su convaincre l'agriculteur de rester sur la ferme. Elle a su se rendre indispensable à la bonne marche de l'exploitation, et cela «*dans un cadre relationnel fait de franchise et d'efficacité bien comprises*» selon le maître des lieux.

Huit stagiaires avant Cécilia

Ce n'était pas gagné d'avance. Hyper-actif et voué à la performance de son exploitation, Alain Troux, qui outre ses élevages et ses céréales, développe une activité de travaux agricoles et de location de matériel, avait ses exigences. Ce n'est d'ailleurs pas pour rien qu'avant de trouver sa «*perle rare*», il a «*usé*» à ce poste sept stagiaires -dont quatre garçons- avant Cécilia. Depuis son installation en 2007, il a connu des jeunes et des moins jeunes qui ne lui ont pas donné satisfaction, les moins endurants finissant par afficher des retards de plus en plus importants, le matin, vers 7 heures, quand la première traite de la journée doit commencer. Sa jeune recrue, elle, a démontré ses qualités de «*résistance physique, quand il s'agit de manipuler des pots de lait de 25 kilos, et d'endurance par rapport au rythme de travail*». Frêle et toute menue mais «*costaud*» selon son patron, Cécilia «*prend plaisir à venir travailler*» de 7h à midi et de 17h à 19h. Elle habite à Balleray, à 20 minutes de là, et explique sa motivation par le fait qu'elle «*aime les animaux depuis toute petite, même si (ses) parents n'étaient pas agriculteurs*». Et puis avant sa formation à Challuy, le petit bout de femme avait déjà pu s'initier aux travaux de la ferme chez trois agriculteurs: «*des stages et une expérience qui m'ont dégourdie et qui m'ont forgé le tempérament*» dit-elle. Cela va sans dire: «*elle est traitée comme n'importe quel autre salarié et le fait qu'elle soit une femme n'est pas un frein*» souligne Elodie, la compagne d'Alain. C'est même un atout. Le couple a pu vérifier que «*les filles sont plus patientes, plus attentives, et plus consciencieuses quand les garçons, eux, sont plus attirés par les Charolaises et les tracteurs*». Cécilia nourrit le rêve de s'installer «*mais pas avec des charolaises car il faudrait que je trouve à me marier*». Et prendre des responsabilités. Certes, elle «*ne va pas dans les champs sur le tracteur et se concentre sur les animaux*» mais, malgré un projet de création d'une pension pour chevaux avec sa meilleure amie du côté de Prémery, elle n'envisage à aucun moment de quitter son emploi salarié à l'EARL de Satinges. Où elle s'investit et s'épanouit pleinement. Tout au bonheur de ses patrons.

EC

Moissons

Pas facile de jongler entre les averses !

La météo capricieuse de ces derniers jours alternant périodes ensoleillées et averses a contrarié le début des moissons dans le département. Quelques bonnes surprises toutefois en orge d'hiver, sur des parcelles que l'on estimait perdues suite aux périodes de gel.

De bonnes surprises pour Arnaud Chameroy, à Monéteau avec ses escourgeons : *«je n'étais pas d'accord avec l'expert qui m'avait conseillé d'en retourner une vingtaine d'hectares suite au froid et j'ai bien fait de les conserver puisqu'au final, j'obtiens 70 q/ha. C'est même supérieur à d'habitude ! Les calibrages pour l'Esterel vont de 65 à 75. En revanche, c'est moyen en protéines, supérieur à la norme pour un classement en brasserie»* Les colzas, retardés par le froid, ne sont pas encore tout à fait murs. Quant aux blés : *«ça se présente bien ! Le mois de mars très sec a permis de faire l'impasse sur la régulation cette année»*. De l'autre côté d'Auxerre, sur ses petites terres de plateaux, Franck Pouillot a terminé ses orges : *«un rendement un peu en dessous, pour un taux de protéines inférieur à 10»*. Des craintes sur le colza : *«une belle fin de floraison, on avait pas mal de gousses, mais avec l'humidité, on risque d'avoir pas mal de maladies de fin de cycle»*. Même constat pour les blés, avec notamment des risques de rouille : *«globalement ça ne devrait pas être trop mal, mais quid de la qualité avec de la pluie tous les trois jours!»*

Pas de miracle en Tonnerrois !

Le Tonnerrois a été sinistré par le gel au printemps, particulièrement le secteur entre Cruzy et Ancy leFranc, où Christophe Perret à ses terres : *«Suite au gel, on avait conservé un peu d'Esterel, mais le rendement ne dépasse pas les 40 q/ha, pour un calibrage à 45. En revanche, un bon taux de protéines, autour de 9%»*. Un rendement un peu supérieur en variété *«Giga»*, moins sensible au gel, où on atteint les 60q/ha, pour un calibrage à 80. Les blés touches par le gel comptent 200 épis de moins au m^2. Pas de miracle attendu ! Quant aux colzas : *«ils se salissent de plus en plus dans le secteur et on ne devrait pas dépasser les 2 à 5 q/ha !»* Plus au sud, dans l'Avallonnais, la moisson a pris du retard du fait de la météo et les averses ont également impacté la collecte de foin, à peine à moitié faite.

Plus au nord, autour de Piffonds, une moyenne de rendements en orge d'hiver allant de 70 à 80 selon le type de terres pour un calibrage de 65 en *«Esterel»*, grimpant à plus de 90 en *«Azurel»*. Pour le reste, Jean-Luc Gennerat s'interroge : *«difficile à dire pour les blés, certains sont en train de virer à grande vitesse et d'autres sont super beaux ! A mon avis, la protection fongicide prendra cette année son importance. Il fallait faire les bons choix !»*

Du côté de Brienon, des rendements inférieurs à d'habitude en orge d'hiver pour Thierry Desvaux, allant de 70 à 75 q/ha, en dépit d'un bon calibrage. Lui aussi s'interroge : *«on peut avoir des craintes par rapport au PS et à la qualité des blés compte tenu de l'abondance de pluies. Quant aux colzas, ceux qui avaient semblé bien se rétablir suite au gel, voient aujourd'hui leurs pieds touchés et on devrait avoir un rendement inférieur à celui espéré»*. Dans le Sénonais, les escourgeons se terminent, à l'exception du secteur Gâtinais et forêt d'Othe, où ils terminent de mûrir. Moyenne de rendements à 70 q/ha pour une qualité jugée globalement bonne. Rendements hétérogènes en Puisaye, de 60 q/ha en limon à silex à 70 q/ha en terres plus profondes. Là aussi inquiétude avec les foins qui ne sont pas finis et risquent de se télescoper avec la moisson !



Qualité et quantité varient en fonction des secteurs.

DB

Association de la Plaine du Saulce

Dans l'attente des propositions du Comité scientifique

L'assemblée générale de l'association s'est tenue dans les locaux de la Communauté de communes de Coulanges la Vineuse. L'occasion de dresser le bilan de l'année écoulée et de présenter les perspectives 2012, en attendant les propositions à venir du comité scientifique réuni le 13 juin dernier.



L'association avait conduit à l'automne dernier, une visite des essais sorghos menés à Escolives

L'année 2011 aura vu 17 agriculteurs s'engager en Maet (Mesures Agro Environnementales Territorialisées) sur la zone, tous Bac confondus (Plaine du Saulce et Plaine des Isles), pour une surface totale de 1576 ha. La mesure la plus contractualisée est la *«phyto-light»* (diminution intrants), aussi exigeante au niveau azote que la mesure *«phyto-normale»* (réduction intrants). La mesure *«0 phyto»* n'ayant été retenue que par un seul agriculteur, sur des parcelles destinées à des fins énergétiques (méthanisation). Atteignant 97%, le cumul des surfaces engagées depuis 2009 sur la Plaine du Saulce s'approche des objectifs de couverture de la Sau en zone rouge (vulnérabilité maxi). La zone orange (vulnérabilité très élevée) étant couverte pour sa part quasiment à moitié (48% de la Sau). Le cumul des surfaces engagées sur la Plaine des Isles est en nette progression en zone orange, où avec 58%, les résultats sont supérieurs aux attentes, avec notamment des surfaces importantes converties en 2010 à l'agriculture biologique.

L'année 2012 signe la fin des Maet pour l'association, qui devra trouver d'autres outils pour animer le territoire. Peut-être des pistes potentielles dans le 10ème programme de l'agence de l'eau Seine Normandie, en cours de rédaction ?

Des résultats en demi-teinte

La reconquête de la qualité de l'eau potable est un travail de longue haleine, particulièrement en matière de lutte contre les nitrates. D'autant que dans l'hypothèse d'une grande variabilité des sols au niveau d'une même parcelle, les résultats obtenus seront plus ou moins probants. Au captage d'Escolives, l'évolution de la concentration en nitrates est à la stabilité, avec une moyenne mobile calculée sur 90 prélèvements, fluctuant de 5 mg sur 17 ans. En dépit de pics enregistrés en 2011 dépassant les 50 mg/litre, aucune tendance nette ne se dégage, ni à la hausse, ni à la baisse. Un constat ayant tendu les relations entre représentants des collectivités et agriculteurs. Les premiers traduisant l'absence de baisse significative de la concentration en nitrates au captage, comme une insuffisance des actions développées par l'association. Les agriculteurs quant à eux, voyant dans cette réaction une mesure de défiance à leur égard, là où ils auraient souhaité un signe de reconnaissance.

Les essais sorghos sont reconduits cette année

Suite aux rendements décevants de l'essai sur la culture de switchgrass sans intrant ou limitant les intrants, les essais de production de biomasse ont été réorienté en 2011 vers des cultures annuelles intercalaires, offrant la possibilité de disposer d'une culture de printemps supplémentaire, rustique et peu exigeante en intrants. Des parcelles ont été implantées à cet effet, utilisant différentes variétés de sorgho fibre/biomasse, avec des résultats diamétralement opposés : remarquables à Escolives (sols alluviaux limono-argilo-sableux de la vallée de l'Yonne), en échec à Val de Mercy (sols superficiels des plateaux). Compte tenu de conditions climatiques favorables, les résultats obtenus nécessitent d'être confirmés et les essais seront reconduits cette année sur cinq parcelles. Un agriculteur présent à l'assemblée générale, a déclaré son intention de réaliser une culture de sorgho en dérobé, après orge d'hiver et avant implantation de pois. Suite au comité scientifique qui s'est tenu le 13 juin dernier, réunissant plusieurs universitaires spécialisés dans le domaine de l'eau, un travail de réflexion sera mené autour des conclusions apportées et des actions menées par l'association. Remise des copies en novembre prochain, avec pour objectif, de présenter un catalogue de propositions concrètes à tester sur le territoire couvert par l'association. DOMINIQUE BERNERD

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
S.A.S. BAILLY
BP 2 - 18240 SAVIGNY EN SANCERRE
Tél : 02 48 72 12 93 - Fax : 02 48 72 10 02
mail@baillysa.fr - site : baillysa.fr
HANGARS AGRICOLES - BATIMENTS D'ELEVAGE
BATIMENTS INDUSTRIELS ET ARTISANAUX
ETUDES ET DEVIS GRATUITS - QUALIBAT

Anciens exploitants FDSEA 89

Quel taux de cotisation appliquer à la RCO ?

La Retraite Complémentaire Obligatoire au cœur des débats de l'Assemblée Générale des Anciens Exploitants de la FDSEA de l'Yonne, qui s'est déroulée le 2 juillet dernier à La Brosse



Une assemblée générale présidée pour la dernière fois par Jean-Marie Sapin, dont le mandat se termine à l'automne prochain


Le député de la 2ème circonscription, Jean-Yves Caullet est intervenu.

Ultime Assemblée générale au titre de Président de la Section des Anciens Exploitants de l'Yonne pour Jean-Marie Sapin, parvenu au terme de son mandat, il transmettra le flambeau syndical à l'élu qui lui succédera, à l'issue des prochaines élections automnales.

Dans son rapport moral et d'orientation, le président départemental est revenu sur plusieurs points, au premier rang desquels le maintien du pouvoir d'achat et des revenus. S'interrogeant notamment sur les dépenses importantes liées à la complémentaire maladie : « *Pourquoi cette dépense augmente t-elle avec le vieillissement et pourquoi un retraité reconnu médicalement à 100 % de prise en charge ne voit-il pas baisser sa cotisation ?* ». La démarche initiée par l'Association des « *Aînés Ruraux* » auprès de Groupama pour négocier au plan national un contrat de groupe sera suivie de prés. Autre point soulevé, celui du travail des retraités, suite aux contrôles annoncés sur les exploitations : « *normalement, le travail des parents retraités devrait être déclaré à la MSA, à moins qu'il ne soit considéré comme occasionnel. Mais sur quels critères décider et définir si c'est un travail occasionnel ?* » Pour Francis Letellier, président de la FDSEA de l'Yonne, pas question de faire deux poids deux mesures : « *tant que c'est l'épouse qui travaille pour rien, pas de problème ! Pourquoi, lorsque l'époux travaille, cela est-il apparenté à du travail dissimulé ?* » D'où cette réflexion dans la salle, d'un ancien exploitant, Gérard Brayotel, étonné que : « *personne n'ait encore pensé à taxer le travail bénévole dans les associations ! Je propose que tous les retraités cessent d'y participer. On s'apercevrait vite que le travail qui y est effectué se fait en compensation de celui non exercé par l'Etat !* »

Débats autour de la RCO

La question de la Retraite Complémentaire Obligatoire (RCO), a longuement été évoquée lors des débats. Là où certains sont frileux à voir augmenter le taux de cotisation obligatoire, d'autres, à l'image de Régis Gazeaux, vice-président de la section y voient une bataille à mener : « *C'est le seul moyen à l'avenir pour un agriculteur de pouvoir augmenter sa retraite. Il faut se focaliser sur le problème et le faire avancer… La retraite de base, elle est bien obligatoire ! Déjà en 1952, quand elle avait été mise en place, certains la refusaient. Il ne faut pas que ça recommence avec la RCO !* » Un point de vue partagé par Paul Billonnet, président de la région Bourgogne, peu enclin à privilégier la retraite par capitalisation : « *Souvenez-vous de ce qui s'est passé aux Etats-Unis, avec les fameux Fonds de Pensions et tous ces retraités qui se sont retrouvés en slip (sic !), obligés de reprendre le travail à plus de 70 ans ! Avec notre modeste RCO, nous avons au moins la certitude que les cotisations versées reviendront sous forme de retraite.* ». Invité présent, le nouveau député de la 2ème circonscription, Jean-Yves Caullet, a rappelé avoir fait partie des précurseurs, il y a 10 ans, qui se sont battus sur les bancs de l'Assemblée, pour que soit voté le principe de RCO pour le monde agricole. Soulignant au passage que le projet de proposition de loi d'alors, était en concurrence avec celui « *d'interdire la commercialisation des peaux de chiens et de chats… Voyez l'importance relative donnée aux choses !* »


Montant des pensions, Retraite Complémentaire Obligatoire, désertification médicale dans les campagnes…, les sujets abordés ont donné lieu à de nombreux échanges avec les adhérents de la Section

Le mode rural face à la désertification médicale

Diminution du nombre de médecin généralistes, maisons médicales trop peu nombreuses, délais de consultation très longs… L'Yonne n'est pas épargnée par le problème du désert médical en milieu rural et le président Jean-Marie Sapin s'en est fait l'écho à la tribune. Rejoint en cela par le député maire d'Avallon, pour qui : « *vous n'y arriverez pas à faire venir un médecin en ruralité avec de l'argent. C'est un peu comme si à l'entrée de chez Meneau, vous essayiez d'attirer le client avec un sandwich au jambon !* » Poursuivant sa réflexion, Jean-Yves Caullet s'interroge : « *une profession payée par les cotisations sociales n'est pas si libérale que ça ! Exercer une mission de service public, rémunérée par des fonds publics, ça a quand même un air de parenté avec les fonctionnaires, qui ont la particularité en principe, d'aller là où on leur dit d'aller !* » Appelant de ses vœux pour qu'un médecin, à l'issue d'études payée en partie par la société, soit dans l'obligation en retour, d'exercer un certain nombre d'années en des endroits prédéterminés ou des maisons médicales. L'ancien sous-préfet est lucide : « *je sais que ce sera un long combat !* »

DOMINIQUE BERNERD


Une centaine de personnes ont participé aux travaux de la matinée

«Vieillir n'est pas une fatalité»

Responsable du service gériatrique à l'hôpital de Tonnerre, le médecin gérontologue Noël El Ahl est intervenu en fin d'assemblée générale, pour une mini conférence sur le thème : «*Vieillir n'est pas une fatalité*». Si les plus de 65 ans représentent aujourd'hui 24% de la population, ils seront 28% en 2020 et 33% en 2050 ! D'où l'impérieuse nécessité à «*bien vieillir*», pour le médecin tonnerrois, qui rappelle que : «*ce n'est pas l'âge chronologique qui fait que l'on est ou non vieux, c'est lorsque l'on ne peut plus s'adapter*». Adapter le cœur à l'effort, le cerveau au jugement et au raisonnement, le rein à poursuivre son travail de filtre des produits toxiques de l'organisme…

Trois règles d'or pour un vieillissement réussi : «*maintenir des réserves fonctionnelles correctes, avoir une vie sociale et affective la plus réussie possible, garder un potentiel permettant de rebondir…*». L'aspect nutritionnel aussi est important, comme le rappelle l'adage que l'on attribue à Hippocrate : «*Fais de ton alimentation ton premier remède*». Plus on vieillit, plus on a besoin ! Soit un minimum quotidien de 1800 Kilocalories : « *le même mouvement que je fais à 85 ans, est plus coûteux en calories que vingt ans plus tôt* ». Si la consigne première est de manger équilibré, «*les protéines fabriquent les muscles, mais pour être assimilées, doivent obligatoirement être accompagnées de féculents*», il en est une autre qui devrait être facile à appliquer : «*Ne mangez que ce qui vous fait plaisir !*» Régime interdit ! «*Ce qui compte, ce n'est pas de faire centenaire, mais que chaque jour que vous vivez soit un jour de bonheur, c'est ça vieillir, mes amis !*»

> «Le principal, c'est d'mourir en bonne santé !»

D'insister également sur les deux millions de chutes constatées chaque année chez les plus de 65 ans, dont 25 % ne marcheront plus, victimes du syndrome entraînant une régression psychomotrice. Pour y pallier, rien de plus simple : «*donnez les lits de Grand-Mère trop hauts à vos enfants, supprimez les descentes de lit, ayez une bonne lumière, privilégiez les téléphones sans fil !*»

Au final, un message empreint d'humanisme et de bon sens, au diapason de celui lancé à la cantonade par cet «*ancien*» de l'Avallonais, présent ce lundi matin sur les bancs de La Brosse : «*Le principal, c'est d'mourir en bonne santé !*»



Le Docteur El Ahl, médecin gérontologue à l'hôpital de Tonnerre.

Politique

Le plus républicain des "Ducs de Bourgogne" a tiré sa révérence...

Près d'un demi-siècle de mandature a fait de Jean-Pierre Soisson le député historique de la 1ère circonscription de l'Yonne et une figure emblématique de tout le département, voire de toute une région. Le *«Duc de Bourgogne»* a mis un terme à sa carrière politique, entouré d'amis, dans les celliers du département.

«Ils sont venus, ils sont tous là, dès qu'ils ont entendu ce cri… Il va partir le Jean-Pierre !» Pour autant, pas de *«Georgio le fils maudit»*, comme dans le refrain d'Aznavour ! C'est entouré d'amis venus de tout le département que Jean-Pierre Soisson a ponctué sa vie politique, après 44 ans passés à servir la République, dont 12 années sur les bancs ministériels.

Seigneurs de Puisaye, Comtes de Forterre, Princes d'Irancy, de Saint-Bris ou d'ailleurs.. ils étaient tous là, pour saluer le parcours *«du Jean-Pierre»*, devenu au fil des temps l'un des leurs, après avoir toujours fait de l'amitié son credo : *«je quitte la politique mais je ne quitte pas mes amis et ne souhaite pas qu'ils me quittent !»* Pas un ce soir là qui n'ait une anecdote, un souvenir ou un de bout de route partagé à raconter, concernant celui qui fut élu député pour la première fois en 1968, *«à l'issue d'une triangulaire difficile!»* , avant d'entamer la carrière que l'on connaît.

Les éloges se sont succédés, du président du Conseil général, André Villiers à son prédécesseur et ancien ministre, Henri de Raincourt, ou au préfet de l'Yonne, Jean-Paul Bonnetain, sans entamer la faconde du personnage : *«j'ai fait en mon temps ce que je pouvais, de mon mieux, ni plus, ni moins ! Portant avec Guy Roux à l'AJA, Auxerre au plus haut. Vous êtes les miens, je vous laisse la maison !»*

Une maison désormais occupée par son successeur à la fonction de député, Guillaume Larrivé, pour qui : *«le passage de flambeau se fait dans la fidélité de ce que fut Jean-Pierre depuis tant d'années. C'est ce que les électeurs ont souhaité : un changement dans la continuité, un changement dans la fidélité, un changement dans l'amitié…»*

Une voix de stentor résonne au micro : *«Bon ! On va aller au buffet les gamins !»* Le Duc de Bourgogne a parlé une dernière fois ! Clap de fin… L'artiste vous salue bien ! Au fait, comment se terminait la chanson d'Aznavour déjà… ? Ah oui ! *«Y'a tant d'amour, de souvenirs, de larmes et de souvenirs, que jamais, jamais, tu nous quitteras…»* Fermez le ban !

DOMINIQUE BERNERD



C'est dans un attelage très royal tracté par une paire de cobs normands que le plus républicain des *«Duc de Bourgogne»* a fait son entrée dans les jardins de la préfecture.

Ils ont dit...

Guillaume Larrivé (Deputé 1ère circonscription) :
«Il y a quelque chose de balzacien dans l'ascension républicaine de Jean-Pierre, qui a vu un fils de famille auxerrois, gravir les échelons et sièges pendant 44 ans, dont 12 ans sur les bancs du gouvernement».

Gilles Abry (Président de la Chambre d'agriculture) :
«C'est un peu le père de tous les agriculteurs de l'Yonne, tous le connaissent, tous se souviennent de lui, alors ministre de l'Agriculture… L'agriculture fait partie de sa vie, il a toujours connu l'ensemble des dossiers agricoles sur le bout des doigts, il sait les problèmes, suit les marchés… On a eu la chance qu'il soit ministre à une période cruciale pour l'agriculture de l'Yonne, en 1992, lors de la négociation de la Pac».

Jean Massé (Conseiller général et agriculteur) :
«C'est pour moi un père politique ! Dès que je me suis lancé dedans, tout de suite, Jean-Pierre m'a encouragé et soutenu, même si on a pas les mêmes idées. Il a beaucoup aidé, que ce soit pour le développement de l'agriculture en Puisaye ou par rapport aux assainissements réalisés, contribuant à l'époque à ce que la région se donne une orientation».

Serge Bienvenu (Viticulteur) :
«Pour Irancy, il restera le meilleur ambassadeur qu'on ait eu de tous les temps ! Sachant parler des vins de l'Yonne au-delà des frontières. Il va me manquer, c'est certain, mais comme il l'a dit lui-même, la page n'est pas tournée, reste l'amitié…»

Jacques Gillet (Maire de Champignelles) :
«Sa première qualité est d'être un homme extrêmement intelligent, sachant s'adapter à toutes les situations… Avec une réelle intuition de savoir tout de suite ce qu'on voulait et si c'était bon, la décision était tout de suite prise. Il aimait les hommes… Je crois que lorsqu'il poussait des coups de gueule lors des «Entretiens», c'était à bon escient !»

André Thomas (Ancien président de la FDSEA de l'Yonne) :
«Il a été nommé ministre de l'Agriculture un vendredi midi. Dès le lendemain matin, j'avais un appel téléphonique du préfet m'annonçant que Jean-Pierre Soisson souhaitait me rencontrer avec une délégation d'agriculteurs, montrant par là tout l'intérêt porté au terroir icaunais et son amour pour le département. Et régulièrement après, on se voyait toutes les trois semaines Et que les questions soient techniques ou pointues, des réponses à tout, avec des chiffres ! Alors là, chapeau !»



Souvenirs, souvenirs…



Le tout nouveau retraité s'est vu remettre en cadeau une œuvre de l'artiste auxerrois, Enrique Marin.

Distinctions

Une vie d'engagement



L'ancien éleveur Jean-Michel Delagneau, fait Chevalier dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

Figure emblématique de l'agrobiologie icaunaise, l'ancien éleveur et Conseiller général Jean-Michel Delagneau a été fait Chevalier dans l'ordre de la Légion d'Honneur. Des insignes qui lui ont été remises par le préfet de l'Yonne, Jean-Paul Bonnetain.

Amis, élus, représentants d'associations et du monde agricole…, ils étaient nombreux dans la salle des Fêtes de Gurgy, à honorer de leur présence celui qui fut entre autres, maire de la commune pendant près de 20 ans. *«C'est une citoyenneté active et responsable qui est ce jour, distinguée»*. Ces quelques mots prononcés par le préfet de l'Yonne à l'encontre de Jean-Michel Delagneau, juste avant de lui remettre les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur résument en partie une vie d'engagement et de convictions, entamée en 1953. Alors éleveur bovin sur l'exploitation familiale, cet aîné d'une fratrie de dix enfants partit effectuer son service militaire en Algérie. Une expérience qui lui valut ses premières décorations. Passionné d'élevage, il n'eut de cesse à son retour de se consacrer pleinement à son métier. C'est dans le but d'améliorer l'état sanitaire de son troupeau, alors touché par la maladie, que Jean-Michel Delagneau prit la décision en 1974 de convertir son élevage charolais en bio, devenant depuis l'un des plus farouches défenseurs de l'agrobiologie dans l'Yonne. Un engagement au service de l'environnement, qui a jalonné sa carrière professionnelle et politique. Elu secrétaire du Centre départemental des JA de l'Yonne au début des années 50, fondateur de la Fédération bovine de l'Yonne, dont il fut le président de 1959 à 1964, il a été également président fondateur du Groupement des agrobiologistes de l'Yonne. Un engagement dans le monde agricole au diapason de celui consacré à la collectivité : conseiller municipal de sa commune dès 1959, avant d'en devenir maire de 1989 à 2008, Jean-Michel Delagneau a également été élu conseiller général de son canton treize ans durant. L'occasion d'expérimenter avec les restaurants scolaires du secteur, la fourniture de produits issus de l'agriculture biologique. Une action devenue au fil du temps un véritable credo, martelé à chacune de ses interventions publiques. Si le propre d'un homme de conviction est parfois d' *«agacer»* et *«titiller»* son auditoire, on peut même dire que l'ancien éleveur était orfèvre en la matière ! Pas encore né celui qui le fera taire, lui qui a fait sienne la maxime de Montesquieu *«Avant de changer la règle, il faut changer les mentalités!»* Terres de Bourgogne s'associe aux OPA départementales et adresse ses plus vives félicitations au nouveau promu.

D. B

Mise aux normes des bâtiments d'élevage porcin : bien-être des truies gestantes

Date limite de dépôt des dossiers : vendredi 1er septembre 2012
La mise aux normes de bâtiments porcins en vue de l'application de la directive 2008/120/CE relative au bien-être des truies gestantes doit être effective au 1er janvier 2013. Elle prévoit notamment dans toutes les exploitations:
- la mise en groupe des truies et des cochettes en raison de l'interdiction de bloquer les truies et les cochettes à partir de 4 semaines après la saillie et jusqu'à 7 jours avant la mise bas;
- l'agrandissement de la superficie totale d'espace des truies et cochettes en groupe.
Le champ d'application de cette réglementation concerne les exploitations détenant plus de 10 truies.
Les éleveurs d'un cheptel d'au moins 20 truies gestantes sont susceptibles de pouvoir bénéficier du soutien financier de l'Etat pour la réalisation de leurs travaux. Les candidats à l'aide sont invités à déposer leur dossier auprès de la direction départementale des territoires (DDT) de leur département.
Les dossiers de demande d'aide doivent être déposés en DDT avant le 1er septembre 2012 et les travaux achevés avant le 1er janvier 2013.

Contacts :
Au niveau régional, le Service régional de l'alimentation (SRAL) de la Draaf, pour toutes précisions relatives aux dispositions réglementaires :
Anne-Claire Lomellini-Dereclenne
Tel : 03 85 22 57 32
Mel : anne-claire.lomellini-dereclenne@agriculture.gouv.fr
Mireille Dubard
Tel : 03 45 21 14 55
Mel : mireille.dubard@agriculture.gouv.fr

Au niveau départemental, les correspondants chargés des dossiers de demande de subvention sont :
• **DDT Côte d'Or**
www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr
Samuel Michaut
Tel : 03 80 29 42 09
Mel : samuel.michaut@cote-dor.agriculture.gouv.fr

• **DDT Nièvre**
www.nievre.equipement-agriculture.gouv.fr
Florence Pawela-Mugneret
Tel : 03 86 71 71 71
Mel : florence.pawela-mugneret@nievre.gouv.fr

• **DDT Saône-et-Loire**
www.saone-et-loire.equipement.gouv.fr
Unité projet d'exploitation
Tel : 03 85 21 86 23
Mel : ddt-ecoagri@saone-et-loire.gouv.fr

• **DDT Yonne**
www.yonne.equipement.gouv.fr
Unité Agro Environnement
Tel :03 86 48 41 76
Mel : ddt-sea@yonne.gouv.fr

Charolais de Bourgogne

Surtout ne rien lâcher !

Cela fait plus de dix ans que les défenseurs du *"Charolais de Bourgogne"* se battent pour une reconnaissance en IGP. Le dernier avatar en date oblige l'association à se défendre d'un manque de notoriété et d'antériorité reproché par l'autorité des appellations ! Heureusement, le *"Charolais de Bourgogne"* connaît aussi des bonheurs. Ce fut le cas ce début d'année avec le vif succès de son steak haché auprès des scolaires.



Aux côtés du président de Charolais de Bourgogne Dominique Vaizand, les élus Jacques Rebillard, pour le Conseil régional et Jean-Paul Émorine, sénateur de Saône-et-Loire, ont renouvelé leur soutien unanime, tant à l'opération Steak haché qu'au dossier de reconnaissance en IGP.

La démarche Charolais de Bourgogne est entamée depuis plus de dix ans. Charolais de Bourgogne est aujourd'hui une marque à part entière. 1 600 éleveurs producteurs y adhèrent et des représentants des organisations de producteurs et des principaux abatteurs transformateurs de la région siègent au conseil d'administration de l'association gestionnaire.
La marque désigne une viande respectant un cahier des charges bien précis. Ce dernier garantit que la viande est *«issue d'animaux de race charolaise, nés, élevés et finis en Bourgogne, dans des élevages contrôlés chaque année sur leurs bonnes pratiques»*, détaille Martine Marquet, animatrice de l'association.

500 tonnes, 1 600 éleveurs

D'année en année, la marque développe ses tonnages. En 2011, 345 tonnes de viande bovine ont été distribuées sous ce signe, soit cent tonnes de plus qu'en 2010. Un objectif de 500 tonnes est visé pour 2012. Cela équivaut à 6 000 animaux au rythme de plus d'une centaine de bêtes par semaine. Le nombre de distributeurs a doublé entre 2010 et 2011. Il est aujourd'hui de 58 dont les principales enseignes de grande distribution et des boucheries. Ces points de vente sont localisés pour moitié en Bourgogne et pour le reste en région parisienne, nord-est et sud-est.

En quête de l'IGP

L'objectif de la démarche *«Charolais de Bourgogne»* est une reconnaissance en Indication géographique protégée (IGP). L'association y travaille sans relâche depuis 2001. En dix ans, trois versions du dossier ont été déposées auprès des instances officielles. Le dernier avatar a fait l'effet d'une douche froide, mais les responsables de *«Charolais de Bourgogne»* se sont de nouveau attelés à leur copie et une nouvelle demande est en cours de rédaction.
Un avis de l'Inao est attendu pour septembre.

Succès du steak haché

Si la procédure de reconnaissance en IGP réserve son lot de déceptions, heureusement, l'association connaît aussi de bien belles réussites. Ce fut le cas avec l'opération *«steack haché Charolais de Bourgogne»*. L'initiative a démarré courant 2011, année marquée par la sécheresse printanière et des cours de la viande d'abord très bas. Le Conseil régional cherchait un moyen d'aider les éleveurs à consolider leur revenu. C'est alors qu'en partenariat avec l'association *«Charolais de Bourgogne»*, a été imaginé de proposer des steaks hachés aux établissements scolaires. L'opération a été mise en place dans l'hiver. Outre l'association, le Conseil régional et les Conseils généraux, la démarche a pu compter sur les compétences des abatteurs régionaux (Bigard, Sicarev, Sicavyl, Clavières) et d'un distributeur (Bourgogne Produits frais). 24 tonnes ont ainsi été commercialisées dans les restaurants scolaires de la région. La fabrication a été assurée par Bigard à Cuiseaux. 200 000 steaks hachés *«Charolais de Bourgogne»* y ont été élaborés, dont 150 000 pièces livrées à environ 200 lycées et collèges. Un volume qui équivaut approximativement à 200 animaux transformés.

Pérenniser l'opération

«Cette opération est un succès. Nous avons montré que nous étions capables de travailler en partenariat. Il y a une demande. La question est aujourd'hui de savoir quelle suite donner à cette opération», synthétisait le président Dominique Vaizand. *«Sans doute faudra-t-il aller au-delà de la restauration collective»*, semblait suggérer le vice-président du Conseil régional Jacques Rebillard. Cette première est en tout cas très encourageante et prouve qu'avec un précieux coup de pouce des collectivités, il est possible d'ouvrir des débouchés de prime abord insoupçonnés.

MARC LABILLE

▶ Steak haché: le tiers de la consommation de viande de bœuf

Dans l'abattage français, la part de la viande hachée représente 30 % des débouchés alors que la viande *"carcasse et quartiers"* n'en représente que 21 %. La restauration hors foyer, qui pèse près du quart du marché national, s'approvisionne à plus de 50 % en viande hachée ou élaborée. Près des trois quarts proviennent de réformes laitières et d'animaux d'importation. On assiste à un développement exponentiel du steak haché dans la consommation intérieure. Avec 430 000 tonnes équivalent carcasse, il représente presque le tiers de la consommation de bœuf en France. 330 000 tonnes de steak haché sont fabriquées chaque année. Les deux tiers sont commercialisés en surgelé. Il est à noter que près de la moitié des hachés surgelés consommés en France sont d'origine Union européenne. Ce *"minerai"* est importé puis transformé en France pour moitié par les fast-foods et en grande partie par des grossistes transformateurs, approvisionnant la restauration hors foyer et les rayons surgelés de la grande distribution.





Politique

Une loi-cadre pour une agriculture plus diverse que jamais

Le gouvernement va préparer une loi cadre pour l'agriculture, les IAA et la forêt. Au moment où le premier ministre l'annonçait dans le cadre de sons discours de politique générale à l'Assemblée, les statisticiens mettaient la dernière main à leurs calculs sur le revenu agricole 2011. Des revenus qui montrent une agriculture plus diverse que jamais en termes de rémunération.

À l'occasion de son discours de politique générale devant l'assemblée nationale le 3 juillet, le premier ministre Jean-Marc Ayrault a annoncé la mise en chantier prochaine d'une loi-cadre pour une agriculture « *diversifiée, durable et performante* ». Il s'agit surtout, précise son entourage, de tirer les conséquences de la réforme de la PAC et de faire le lien entre la politique européenne et le contexte français. Cette loi, qui ne serait votée en tout état de cause qu'en 2013, concernera l'agriculture mais aussi l'industrie agroalimentaire et la forêt. Jean-Marc Ayrault expliquait aux députés que « *nous stimulerons, à travers une loi-cadre, le développement d'une agriculture diversifiée, durable et performante* ». « *Nous offrirons à nouveau à nos agriculteurs un projet d'avenir, dans le cadre d'une politique agricole commune consolidée et rénovée* ». Dans ses propositions en tant que candidat, François Hollande avait évoqué une telle loi.

Xavier Beulin « *surpris* »

Cependant, les syndicats agricoles étaient dans l'expectative, n'ayant semble-t-il pas d'éléments plus précis sur ce que pourrait contenir cette loi. « *Le secteur agricole doit faire l'objet d'une attention particulière* », expliquait Xavier Beulin à l'annonce du projet gouvernemental. « *Est-ce que cela doit rentrer dans une loi?* », « *je n'en sais rien, je me méfie un peu des lois* », a-t-il poursuivi. Le président du principal syndicat agricole français a en outre fait part de sa « *surprise* ». « *A aucun moment, il n'a été devant nous fait état de cette proposition* », a-t-il précisé, ajoutant qu'il « *faudra bien définir l'objectif qu'on met derrière* ».« *Il faut qu'on offre un cadre pour les 10-15 ans qui viennent à l'agriculture française* », s'est engagé Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, le 3 juillet. « *Pour réussir ce travail, nous allons devoir travailler avec toutes les sensibilités* », a-t-il indiqué.

Pour le ministre de l'agriculture, ce cadre « *doit défendre l'exploitation individuelle, or, on voit que certains projets aujourd'hui remettent en cause l'idée même qu'il puisse y avoir de telles exploitations* ». Le nouveau texte donnera des « *outils juridiques, financiers et territoriaux* » aux exploitants pour qu'ils puissent « *bénéficier collectivement* » des nouveaux financements issus de la réforme de la PAC relatifs à l'environnement, a-t-on poursuivi au ministère. L'idée qui prévalait pour Stéphane Le Foll, ans le cadre de la campagne électorale qui s'écoulée, était d'inciter les agriculteurs d'une même région à s'associer pour investir ensemble dans de nouvelles démarches ou de nouveaux outils. Il ne s'agit pas de revenir aux CTE (Contrats territoriaux d'exploitation) du temps de Lionel Jospin, jugés trop « *usines à gaz* » mais d'inventer un outil mutualiste plus simple à mettre en œuvre.

Résultat courant 2011 avant impôts par actif non salarié en valeur réelle selon les catégories d'exploitations

Ensemble des moyennes et grandes exploitations : 32,5
Céréales, oléagineux, protéagineux : 38,7
Cultures générales : 48,5
Ensemble grandes cultures : 41,7
Légumes et champignons : 8,1
Fleurs et horticulture diverse : 16,1
Ensemble maraîchage et horticulture : 12,3
Viticulture : 58,0
Arboriculture fruitière et autres cultures permanentes : 10,9
Bovins lait : 29,9
Bovins viande : 15,4
Bovins mixtes : 24,8
Ovins et caprins : 17,6
Porcins : 32,6
Volailles : 33,9
Ensemble élevages hors sol : 32,7
Polyculture, polyélevage : 30,7

Source : SSP - Agreste - Rica et indicateurs de revenu par catégorie d'exploitations

Les revenus plus divers que jamais

En tout cas, cette loi interviendra dans un contexte de revenus agricoles plus divers que jamais. Moins il y a de politique agricole européenne et plus il y a de diversité, chacun étant, en somme, devant son marché et ses propres performances. La commission des comptes de l'agriculture, qui se réunissait le 4 juin après-midi le constatait : autour d'un résultat courant avant impôts (RCAI) moyen de 31 500 euros par an, on trouve des viticulteurs dont le RCAI est de 58 000 euros et des éleveurs de bovins à viande qui ne sont qu'à 15 400 euros. Encore ne s'agit-il que de données concernant les exploitations moyennes ou grandes, selon les définitions du service statistique du ministère. Mais entre la Dordogne qui culmine à 15 600 euros et la Côte d'Or qui atteint 52 700 euros, l'écart est considérable. La hausse persistante des coûts de production devrait d'ailleurs contribuer à diversifier les situations. La politique agricole a encore bien des efforts à déployer.

Zoom sur…

Les coûts de production agricoles atteignent des sommets depuis 2005

Les coûts de production agricoles atteignent des sommets depuis 2005, à en juger par le dernier indice du prix d'achat des moyens de production agricole (Ipampa), publié le 3 juillet par Agreste Conjoncture, organe statistique du ministère de l'Agriculture dans son périodique « *le bulletin* » de juillet. L'indice Ipampa du mois de mai culmine à 129,1 points. Il était de 127,2 en janvier. Des niveaux plus élevés qu'en 2008 (122,8 en moyenne), où les prix de l'énergie et des engrais étaient très élevés en raison de la flambée des matières premières sur les marchés mondiaux. « *Le prix d'achat de l'énergie (carburants et lubrifiants) reste supérieur au point culminant atteint lors de la flambée des prix de 2008* », indique Agreste dans son « *information rapide* » du 2 juillet sur les prix des moyens de production. Le poste des engrais reste élevé, à 165,6 (valeur de mai), supérieur à la moyenne de l'an dernier (159,7). Un poste actuellement en hausse est celui des aliments composés : 142,4 en mai, contre 139,8 en avril et 137,9 en mars. « *Les cours des tourteaux augmentent fortement depuis le début de l'année (+ 45 % en un an pour le tourteau de soja, + 33 % pour le tourteau de colza)* », commente Agreste.

Communiqué

Lancement du deuxième appel à projets en faveur de l'innovation dans l'installation

Lancement du deuxième appel à projets en faveur de l'innovation dans l'installation

Stéphane LE FOLL, Ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la forêt, lance le deuxième appel à projets «*J'INNOVATIONS*» pour encourager des projets innovants de jeunes agriculteurs autour du nouveau modèle agricole vers lequel il souhaite orienter les agricultures françaises. Cet appel à projet vise à encourager des projets innovants portés par de jeunes agriculteurs nouvellement installés, qui soient générateurs d'emplois et de valeur ajoutée dans les territoires ruraux et témoins de la diversité des agricultures françaises.

Seront sélectionnés en priorité les projets qui répondent à un ou plusieurs des thèmes suivants :

- amélioration de la performance
- économique et environnementale de l'exploitation agricole ;
- économie en matière de gestion du foncier ;
- actions à plus ou moins long terme en faveur de l'environnement ;
- diversité des agricultures ;
- contribution au développement de circuits-courts.

Une aide du Ministère chargé de l'agriculture pourra être accordée jusqu'à 20% et jusqu'à 30 000 euros pour un projet individuel d'un jeune agriculteur. Elle pourra atteindre 25% et 60 000 euros pour un projet élaboré par un jeune agriculteur dans une démarche collective avec des partenaires de son territoire. Ces aides sont financées par le produit de la taxe sur les ventes des terrains nus devenus constructibles. D'autres financeurs peuvent également intervenir.

Attention !

Date limite de dépôt des dossiers : vendredi 14 septembre 2012

Les candidats à cet appel à projets sont invités à déposer leurs dossiers auprès de la direction départementale des territoires (DDT). La sélection des projets sera annoncée à l'issue du comité de sélection national qui se prononcera en décembre 2012. La composition de ce comité reflète la diversité des acteurs concernés, notamment des syndicats agricoles.

ATTENTION : l'investissement ne doit pas avoir été réalisé ou commandé avant d'avoir reçu une décision d'attribution de l'aide.

Contacts :
DDT Côte d'Or - www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr
Frédéric DURY - 03 80 29 42 52
frederic.dury@cote-dor.agriculture.gouv.fr
DDT Nièvre - www.nievre.equipement-agriculture.gouv.fr
Brigitte BOIRON - 03 86 71 71 71. brigitte.boiron@nievre.gouv.fr
DDT Saône-et-Loire - http://www.saone-et-loire.equipement.gouv.fr/"www.saone-et-loire.equipement.gouv.fr
Unité projet d'exploitation - 03 85 21 86 23 - ddt-ecoagri@saone-et-loire.gouv.fr
DDT Yonne - www.yonne.equipement.gouv.fr
Service économie agricole - unité "système d'exploitation, filières et financement de l'agriculture" - 03 86 48 42 60 - mailto:ddt-sea@yonne.gouv.fr"ddt-sea@yonne.gouv.fr

En bref

Forêt : devenir un gestionnaire efficace

L'association Fogefor et le CRPF de Bourgogne vous proposent une formation pour bien gérer votre patrimoine boisé : tout savoir pour disposer d'un patrimoine bien entretenu et productif.
Inscriptions avant le 30 juillet.
Contenu de la formation :

- Technique : choix des essences en fonction du sol, diagnostic des peuplements existants, règles de sylviculture, marquage des éclaircies...
- Economie : organisation de la filière, marchés des bois, modes de vente des bois, évaluation de la valeur et du volume des bois...
- Réglementation et fiscalité : aspects fiscaux, réglementation (travail en forêt, coupes, environnement)

Le stage se déroule à Saulieu en Côte d'Or du 28 juillet au 31 août.
Renseignements et demande d'inscription :
Fogefor Bourgogne – 03 86 94 90 20 – 18, rue Guynemer – 89000 Auxerre. E-mail : yonne@crpf.fr

Un nouveau bureau pour Fédération Cuma de Bourgogne

Le conseil d'administration de Fédération Cuma de Bourgogne a élu son nouveau président. Il s'agit de Frédéric Faurois (président de l'Antenne Côte d'Or), qui remplace Jean Conseil. Il sera entouré de Louis Brossard, vice-président (président de l'Antenne de la Nièvre), Bernard Chevalier, trésorier (vice-président, Antenne de Saône-et-Loire) et Thierry Bruggeman, secrétaire (président Antenne de l'Yonne). Un représentant supplémentaire de chaque département complète le bureau de Fédération Cuma de Bourgogne.

Fermes ouvertes

Encore un succès pour l'opération *"fermes ouvertes"*

La FDSEA 58, qui s'associe depuis 19 ans à l'opération *«fermes ouvertes»* initiée par la FNSEA en 1990, a proposé aux classes de primaires et maternelles de la Nièvre des visites à la ferme.

Dans le cadre du PRI (Programme Régional de l'Installation), la FDSEA 58 a renouvelé pour la 19ème année l'opération *«fermes ouvertes»*. Celle-ci permet aux élèves des écoles maternelles et primaires du département de découvrir l'agriculture à travers des visites dans les fermes nivernaises. Pour cette année encore, l'opération aura connu un franc succès avec un nombre de classes participantes en augmentation. Ainsi, 700 élèves auront pu découvrir une vingtaine d'exploitations du réseau FDSEA.

Pendant une demi-journée, les élèves, leurs enseignants et leurs parents accompagnateurs ont eu une approche du métier d'agriculteur. Guidés par les exploitants, ils ont pu faire la découverte des exploitations, des cultures, des animaux ainsi que des engins agricoles. Ces visites leur permettent aussi de comprendre le chemin parcouru par les produits depuis le champ ou l'étable jusqu'à leur assiette.

C'est avec grand plaisir que les adhérents de la FDSEA 58 ouvrent gracieusement leurs portes afin de faire découvrir leur métier et leurs productions aux enfants (et aux adultes !). La clôture de l'opération *«fermes ouvertes»* s'est faite par le passage de 27 élèves de Saint-Honoré-les-Bains dans l'exploitation de Valérie et Olivier Laporte, éleveurs de vaches allaitantes et de volailles. Les enfants ont pu y découvrir vaches, veaux, poulets, lapins, graines de céréales et tracteurs. Olivier Laporte apprécie ces journées, *«à cet âge les enfant sont très intéressés et posent beaucoup de questions»*. Pour les enseignants, c'est aussi une bonne journée car *«les enfants sont à l'écoute, concentrés et très attentifs à ce que peut dire l'agriculteur»*. L'ensemble de ces journées se résume par la satisfaction des petits et des grands !

M. G – FDSEA 58

Idées détente dans l'Yonne, avec la carte Moisson



Youmbao à Appoigny :
Parc de jeux pour enfants de 2 à 12 ans - RN 6 - 89380 Appoigny - 03 86 53 09 52 - www.youmbao.fr
Avantages : 2 € de réduction par entrée + de 3 ans

Sarl «Corsaires et Pirates» à Auxerre:
Plaine de jeux couverte pour les enfants à partir de 2 ans.
60 rue Guynemer - 89000 Auxerre
03 86 32 19 34
www.corsairesetpirates.com
Avantages : 6,50 € au lieu de 8 €

Auxerre Karting Indoor à Auxerre:
Une piste de 360 m.
60 rue Guynemer - 89000 Auxerre
03 86 53 85 33
www.karting-quad.fr
Avantages : 10 % de remise

Le Parc d'Aventure du Bois de la Folie à Treigny :
10 parcours dans les arbres de difficulté progressive
RD 185 - 89520 Treigny
03 86 74 70 33 -
www.natureadventure.fr
Avantages : tarif groupe sur le parc uniquement,

La forêt de l'aventure à Laborde
Parcours acrobatique en hauteur.
La Tour Coulon - 89000 Auxerre Laborde - 06 69 06 34 17
www.foret-aventure-auxerre.com
Avantages : 2 € de réduction sur le tarif individuel ; 4 € de réduction sur le tarif groupe (10)

Loisirs en Morvan à Saint-Père sous Vézelay :
Activité parc aventure et canoë
Route du camping - 89450 Saint Père sous Vézelay - 03 86 31 90 10 - www.loisirsenmorvan.com
Avantages : 10 % sur les activités

Cyclorail de Puisaye à Villiers Saint-Benoit :
Vélorail : pour découvrir la Puisaye
89130 Villiers Saint Benoît
03 86 45 70 05 -
www.cyclorail.com
Avantages : tarif groupe, valable sur les 4 sites vélorail (Puisaye et Sénonais dans l'Yonne, Sancerrois et Haut-Nivernais dans la Nièvre)

Parc de Boutissaint à Treigny :
Tourisme, parc animalier
89520 Treigny - 03 86 74 07 08
www.boutissaint.com
Avantages : tarif 5 € (au lieu de 8 €)

Musée de la Vigne et du tire-bouchon à Beines :
Collection d'outils anciens du vigneron et de tire-bouchons.
4 rue de l'Equerre - 89800 Beines - 03 86 42 43 76 - www.chablis-geoffroy.com
Avantages : entrée gratuite

Musée des Arts naïfs et populaires à Noyers sur Serein :
25 rue de l'Église - 89310 Noyers sur Serein - 03 86 82 89 09
www.noyers-et-tourisme.fr
Avantages : tarif unique de 2 €

Muséeoloups à Tannerre en Puisaye:
Les Angins - 89350 Tannerre en Puisaye - 03 86 45 41 52
www.museoloups.free.fr
Avantages : 1 entrée enfant gratuite pour 1 entrée adulte payante

Poterie de la Batisse à Moutiers en Puisaye :
La Bâtisse - 89520 Moutiers en Puisaye - 03 86 45 68 00
www.poterie-batisse.com
Avantages : 2,30 € (au lieu de 2,50 €) pour les visites libres et 3,50 € (au lieu de 4 €) pour les visites guidées

Fimo / FCO

La FDSEA et les JA 58 mobilisés

Suite à l'interpellation début juin des candidats aux élections législatives sur la mise en œuvre, à partir de septembre 2012, d'une énième et absurde réglementation, les parlementaires nouvellement élus apportent un début de réponse.

«*Difficile d'attraper les paysans sur la route, dans le cadre de leur activité professionnelle, pour excès de vitesse … Face à ce problème majeur pour l'équilibre des comptes publics et pour une contribution homogène de la solidarité nationale au redressement budgétaire, l'Etat se devait de trouver autre chose !*» Deuxième degrés … ou pas.

C'est en tout cas en ces termes que la traduction du ressenti des agriculteurs à l'égard de cette énième réglementation reste la plus fidèle. A l'origine de ce nouvel élan de mécontentement (et il y a de quoi) un décret du 11 septembre 2007 qui obligerait d'ici le 10 septembre prochain tout agriculteur transportant ses animaux avec un véhicule de plus de 3,5 tonnes, à présenter en cas de contrôle sur la route une carte de qualification (en sus de son permis de conduire en bonne et due forme!) délivrée en sortie d'un stage dit de *«Formation Continue Obligatoire (FCO)»* pour les personnes ayant obtenu leur permis C ou EC avant le 9 septembre 2009 ou d'une *«Formation Initiale Minimum Obligatoire (Fimo)»* pour les personnes ayant obtenu leur permis après cette même date. En clair, vous étiez en règle le 9 septembre 2012 au soir, vous serez un affreux fraudeur répréhensible le 10 septembre 2012 au matin si vous n'acceptez pas de suivre un de ces stages d'une durée minimale de 20 à 35 heures avant la date fatidique! Si encore ces stages s'avéraient utiles mais … La bêtise est humaine certes. De là à la généraliser …

La profession mobilisée

Dès début juin et profitant de la campagne aux élections législatives, la FDSEA et les JA, dans un courrier co-signés avec les deux présidents de marchés au cadran, Philippe Guillien (Sicagemac et Bernard Gauthier) Sicafome , alertaient les candidats rescapés du premier tour sur l'impact néfaste de cette *«nouvelle distorsion de concurrence franco-française»* qui au-delà du ridicule la caractérisant, allait une nouvelle fois *«venir peser sur les charges déjà fortement nourries des exploitations d'élevage»*. La profession sollicitait par ailleurs auprès des candidats, *«dès l'installation de la prochaine assemblée nationale»*, la mise à l'ordre du jour de ce dossier, afin de faire en sorte que *«dans le cadre d'une présidence de la république se déclarant normale, la suradministration et les sornettes ne soient que des mauvais souvenirs»*.

Un début de réponse apportée par les nouveaux élus

C'est ainsi que Christian Paul, député de la deuxième circonscription de la Nièvre a saisi par courrier en date du 18 juin 2012 le tout nouveau ministre délégué aux transports, Frédéric Cuvillier, lui demandant de bien vouloir intervenir en mettant en place un assouplissement de l'obligation de formation pour les conducteurs expérimentés. De même, celui-ci indique qu'un nouveau délai doit être accordé permettant non seulement l'assouplissement des conditions d'exigibilité à l'égard des agriculteurs et une meilleure information de ceux-ci. Cette démarche constitue une première étape pour la FDSEA et les JA qui aux côtés des acteurs de la filière et avec l'appui des élus Nivernais, entendent remettre à l'ordre du jour, bon sens et pragmatisme. En tout état de cause, la réglementation initiale se devra d'évoluer dans les semaines à venir et le réseau FDSEA/JA y veillera tout particulièrement.

S.L – FDSEA 58

Gel de printemps

Les arboriculteurs également touchés

Le gel de ce printemps 2012 aura décidemment fait bien du grabuge dans le département de la Nièvre. Après les producteurs de sapins de Noël, ce sont les deux seuls arboriculteurs du département qui ont fait les frais des caprices de la météo.

Des températures inférieures à zéro. Pourvu que le revenu des deux seuls arboriculteurs du département ne suive pas la même tendance à la clôture des comptabilités. Car avec ce qui a été constaté le 6 juillet dernier, sur l'exploitation de Karl Herman, gérant de la Sarl Vergers du Grillet, à Saint-Pierre le Moutier, le risque de précarisation économique est bel et bien réel : Environ 85% de pertes de récoltes sur la production de pommes, 60% sur les poires. Pour la famille Herman, l'année est quasi pliée ! Et pour le peu d'arbres sur lesquels des subsides de fruits ont bien voulu se maintenir, le seul débouché envisageable reste l'industrie, rachetant les fruits au prix de 0,16 €/kg alors que le coût de production avoisine les 0,55 €/kg. Pas de quoi se réjouir en perspective d'autant plus que dans bon nombre de parcelles, les fruits ne seront même pas ramassés. Pas question en effet, étant donné les prévisions de récolte, d'embaucher pour la cueillette la quinzaine de saisonniers habituellement mobilisée. *«Les produits ne couvriront pas les charges»* selon Karl Herman.

La procédure des calamités agricoles lancée

Face à ce coup du sort d'une rare violence pour les producteurs, la DDT de la Nièvre et la profession agricole se mobilisent et ont par conséquent actionné la procédure des calamités agricoles. Après la tenue de la mission d'enquête le 6 juillet, qui aura permis d'établir la gravité et l'impact du sinistre, l'administration réunira le 12 juillet, le comité départemental d'expertise au cours duquel seront négociés les taux de perte et le contenu du dossier qui seront soumis à la Commission Nationale de l'Assurance en Agriculture (CNAA) qui se réunira en octobre prochain. De son côté, en marge de son action départementale, et tout comme pour les producteurs de sapins victimes du gel, la FDSEA de la Nièvre fera jouer son réseau, en remontant un dossier technique et détaillé à la FNSEA pour que le dossier soit défendu à Paris à l'automne prochain. Mais quoi qu'il en soit les mois à venir et les années futures seront délicates à administrer pour le gérant des vergers du Grillet qui, outre l'impact immédiat du gel sur la production, redoute les conséquences à moyen terme de cet épisode de gel sur ses arbres : Charge de travail et financière importante pour *«reformer»* les arbres touchés et déséquilibre annoncé de la production fruitière pour les trois ou quatre années à venir. Gel d'hiver, de printemps, sécheresse hivernale … 2012 aura décidemment joué bien des tours aux agriculteurs Nivernais.



Karl Herman devant ses pommiers désertés par les fruits cette année.

S.L – FDSEA 58

Economie de l'élevage

Où va le bœuf ? Quel produit pour quel marché ?

Lors du dernier conseil d'administration d'Interbev Bourgogne, Mélanie Richard, de l'Institut de l'élevage est intervenue sur le thème «*Où va le bœuf, quel produit pour quel marché ?*» Morceaux choisis d'une intervention réalisée à partir d'un dossier «*Economie de l'élevage*» publié par l'Institut en 2011.

La filière bovine est d'une complexité extrême. De l'animal élevé sur une exploitation à l'assiette, les étapes et les opérateurs se succèdent et le produit final, comme les circuits empruntés peuvent être très divers. Tout l'objet du travail réalisé par l'Institut de l'élevage c'est d'identifier les destinations d'un produit en fonction des marchés qu'il peut satisfaire.

Une offre stable pour quatre grands marchés

D'abord le constat. L'offre est constituée de deux grandes composantes : la production nationale et les importations. La production française s'est stabilisée ces dernières années et les femelles tiennent toujours une place prépondérante dans les abattages (63%). Les races à viande ont progressé et représentent désormais les deux tiers des volumes. Quant aux importations elles se sont stabilisées autour de 23% des disponibilités. Elles portent aussi de plus en plus sur des viandes désossées, majoritairement des pièces d'arrière et du minerai. Ces importations comblent le déséquilibre «*matière*» en France, elles sont issues à 85% du cheptel des vaches laitières européennes.

Du côté de la demande, on identifie quatre grands débouchés : l'exportation, la boucherie-charcuterie, les GMS et la restauration hors domicile (RHD).

Entre 2009-2010, l'export a représenté 17% de la production (en majorité des taurillons exportés sous forme de carcasses ou de quartiers vers l'Italie, la Grèce ou l'Allemagne). Depuis fin 2010 l'export connaît un nouvel essor qui répond à la demande dynamique des pays du pourtour de la Méditerranée.

La «*boucherie-charcuterie*», débouché traditionnel des animaux qualitatifs et de proximité, des carcasses de génisses et de jeunes vaches de races à viande essentiellement, est plutôt en perte de vitesse. Ce débouché représente 12% des disponibilités.

La grande et moyenne distribution (GMS) est le véritable poids lourd du secteur avec 52% des volumes produits. Avec la RHD, elle représente le débouché qui a le plus progressé sur le marché français et une demande de plus en plus standardisée. La GMS (hormis dans le hard-discount) s'approvisionne majoritairement en viande française et le «*VBF*» est la règle pour le «*haché frais*».

Le secteur hétérogène et atomisé de la RHD représente 19% des disponibilités, dont une bonne partie de viandes importées. Les fast-food sont les principaux acheteurs de haché dont 43% des volumes sont issus d'importation.

Le «*puzzle*» en forme de casse-tête de la commercialisation

Face aux évolutions de la demande de ces quatre secteurs, les abatteurs et les grossistes adaptent leur activité et font évoluer les formes de ventes. La commercialisation devient un puzzle de plus en plus complexe. Abatteurs et grossistes vendent de moins en moins de viande avec os et éclatent davantage les composantes d'une carcasse entre différents débouchés. Les ventes progressent, mais surtout en catégoriel (vente de chaque muscle individuellement).

La demande en produits élaborés, en grande partie sous forme de haché, mais aussi saucisserie, produits cuits, plats préparés... augmente également. Près du tiers de la disponibilité en viande passerait ainsi dans la troisième, voire la quatrième transformation, avant la commercialisation finale. Plus le produit est élaboré, moins la matière première est considérée comme primordiale. La transformation s'approvisionne très largement en viandes importées, issues de vaches laitières en majorité. Dans ce tableau, le haché a pris une ampleur considérable et est devenu un produit clé de la filière. Il tient aujourd'hui une place centrale dans la gestion de l'équilibre matière et de la valorisation des carcasses.



▶ Petit lexique pour s'y retrouver

La première transformation produit des carcasses, des demi-carcasses ou des quartiers avec os.

La deuxième transformation consiste à désosser et découper les carcasses, voire à trancher les muscles. Elle aboutit à la production de muscles prêts à découper (PAD), plus ou moins parés... qui sont généralement conditionnées sous vide.

La troisième transformation englobe le hachage et la fabrication de produits élaborés à base de viande crue exclusivement (carpaccio, brochette pur bœuf, rôti, tournedos...).

La quatrième transformation rassemble la cuisson et la fabrication, à partir de produits élaborés à base de viande crue, séchée, fumée ou cuite et contenant d'autres ingrédients (viandes marinées, plateaux de brochettes avec herbes et légumes, conserves, saucisses, charcuteries, pâtisseries salées, plats cuisinés).

Un bovin peut donc donner lieu à un ensemble de produits finis très divers, selon que ces morceaux sont soumis à plus ou moins de transformation et en fonction des différentes destinations qu'ils peuvent prendre.

Moissons

Récolter sans réinfester la parcelle en adventices

Les graines de mauvaises herbes à maturité au moment de la récolte sont susceptibles de germer lors de leur retour au sol, ce qui contribue à réalimenter le stock semencier. Pour limiter leur dissémination lors des chantiers de récolte, le nettoyage de la moissonneuse est une technique efficace. Mais pas que, Arvalis - Institut du végétal vous en dit plus.



Brome stérile dans du blé (21) - L. Pelce juillet 2012

Moissonner les parcelles les plus propres en premier

Il est conseillé de moissonner les parcelles des plus propres aux plus sales pour éviter de salir les parcelles les moins infestées par un apport extérieur de graines d'adventices.

Détourer les zones sales et les récolter en dernier

Les zones les plus infestées sont généralement facilement repérables. Il est préférable de les récolter en dernier afin de ne pas disséminer ces adventices au reste de la parcelle.

Nettoyer la moissonneuse-batteuse après la récolte d'une zone infestée

Pour limiter la dissémination des graines d'une parcelle à l'autre, il suffit de 10mn pour nettoyer méticuleusement la moissonneuse entre deux parcelles :

1) Placez la machine sur un chemin devant une zone non cultivée. S'il y a du vent, il faut s'orienter de manière à ce que l'arrière de la machine soit coupé du vent pour éviter la dissémination des graines.

2) Nettoyez le fond de coupe en repassant de la paille ou avec une balayette si la paille est broyée trop finement.

3) Ouvrez toutes les trappes des pieds d'élévateur.

4) Ouvrez le bac à pierres.

5) Ouvrez les grilles.

6) Ouvrez si possible la trappe du pied de vis de vidange.

7) Poussez le ventilateur et le batteur à leur régime maximum tout en montant et descendant plusieurs fois la table de coupe et tout en faisant tourner la vis de vidange. Il est préférable de répéter l'opération au moins deux fois pendant 30 secondes avec une brève interruption entre chaque opération plutôt qu'une seule fois sur un grand laps de temps.

Installer un dispositif de récupération de menue paille

Restituée au sol à la récolte, la menue paille est constituée de petits brins de paille, glumes, glumelles ou siliques, mais aussi de graines provenant des adventices et du précédent. Le récupérateur de menue paille évite donc de réensemencer le sol.

L'ensemble de ces mesures, dites prophylactiques, est inefficace pour les graines déjà tombées au sol au moment de la récolte. C'est le cas notamment des vulpins et bromes stériles. A l'inverse, d'autres adventices comme le ray-grass, la folle-avoine, et le brome faux seigle conservent leurs graines plus longtemps. Il est plus facile de contrôler leur dissémination en cas de récolte précoce comme pour l'escourgeon.

La prophylaxie à la moisson est à coupler avec d'autres moyens de lutte préventive contre les adventices pour pouvoir réduire efficacement la pression des adventices. L'allongement des rotations, l'alternance des cultures d'été et cultures d'hiver, les faux-semis à l'interculture, la couverture du sol, ou encore le décalage des dates de semis sont autant de techniques qui peuvent être mises en oeuvre pour mieux contrôler les mauvaises herbes.

LUC PELCE ET MATTHIEU KILLMAYER
ARVALIS – INSTITUT DU VÉGÉTAL DIJON

Colza

Une culture très exigeante en phosphore

Le colza est une culture très exigeante en phosphore et les pertes de rendement en situation de carence peuvent atteindre 50% du potentiel. Or on observe depuis plusieurs années un recul de la fertilisation phosphatée et une recrudescence des carences en culture. En 2010, seuls 65% des parcelles de colza ont fait l'objet d'un apport en phosphore (Cetiom 2010).

Le phosphore indispensable dès le début du cycle. Le stade de sensibilité maximale à la carence en phosphore se situe au stade 5-7 feuilles du colza. Aussi pour limiter le risque de carence précoce à l'automne sur des sols à faible disponibilité en phosphore, il est recommandé de privilégier les apports en fin d'été avant l'implantation du colza.

L'entretien de la fertilité des sols est un gage de réussite

Les recommandations pour la fertilisation phosphatée du colza sont basées sur les tables du Comifer. Elles prennent en compte quatre critères de raisonnement : l'exigence de la culture, la teneur du sol, le passé récent de fertilisation et la gestion des résidus de culture du précédent. Le Cetiom a décliné ces conseils sous formes de grilles simplifiées (tableau 1). L'ensemble des conseils sur la fertilisation de fond sont disponibles sur www.cetiom.fr.

	Régions Centre, Nord et Est Objectif de rendement 35 q/ha		Régions Centre, Nord et Est Objectif de rendement 40 q/ha	
	Si apport au cours des 2 dernières	Si apport plus ancien	Si apport au cours des 2 dernières	Si apport plus ancien
Sol pauvre	100	150	110	160
Sol Bien pourvu	60	80	70	100
Sol très bien pourvu	0	30	0	40

Tableau 1

En sol carencé, le phosphore a une rentabilité immédiate

Fort heureusement, un déficit en phosphore disponible dans le sol peut être corrigé par un apport d'engrais phosphaté au semis. Cinq essais, conduits en 2009 et 2010 par le Cetiom, ont montré l'intérêt d'un apport d'engrais de redressement sur le rendement du colza, lorsque le phosphore est le premier facteur limitant. Le gain de productivité est variable selon la gravité de la carence, allant de 3,5 à 15,7 q/ha dans les situations étudiées (figure 1). En tenant compte du prix des graines et du prix de l'engrais actuels, le bénéficie sur la marge brute de la culture peut être substantiel, avoisinant les 550 €/ha, dans une situation à forte réponse à l'image de l'essai de Haute-Garonne (2009). Dans une situation à faible réponse du rendement à l'apport de phosphore, telle que dans l'essai de l'Aude (2010), le bénéfice de l'apport d'engrais est bien moindre mais demeure. CETIOM





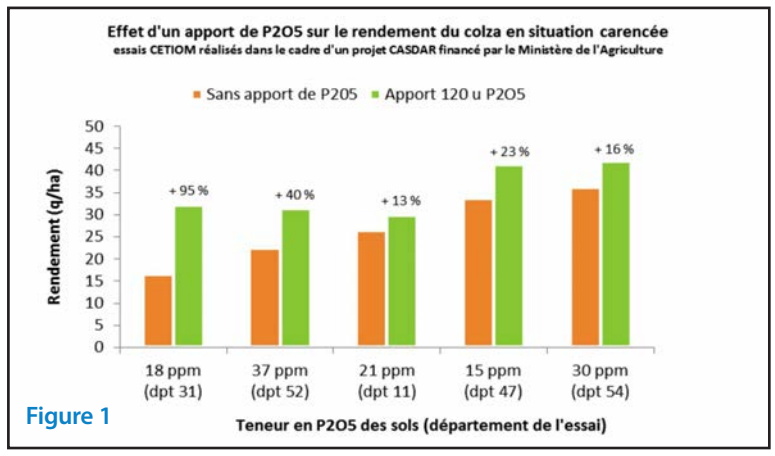


Figure 1

▶ Repère

Corrigez une carence en végétation

Lorsqu'une carence précoce est observée sur la culture, un apport de phosphore en végétation peut permettre de la corriger en tout ou partie. L'efficacité de cette mesure corrective est variable. Elle dépend du niveau de carence, de la date d'intervention et du contexte pédoclimatique de l'année. Néanmoins cette intervention, qui doit être réalisée sans tarder après le diagnostic, a déjà démontré son intérêt en cas de carence sévère.

Moutarde

Gare à la rouille blanche

L'Association des producteurs de graines de moutarde de Bourgogne a tenu son assemblée générale la semaine dernière à Barges. Un technicien de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or alerte sur l'arrivée d'une nouvelle maladie.

Visuellement, les cultures de moutardes sont belles. L'épisode du gel avec 95% des surfaces resemées semble bien rattrapé. Oui mais voilà, une crainte survient : celle de perdre 20% du potentiel à cause d'une nouvelle maladie. Jérôme Gervais, technicien à la Chambre d'agriculture, l'a évoqué lors de l'assemblée générale de l'association des producteurs de graines de moutarde de Bourgogne (APGMB): «*Suite aux conditions climatiques fraîches et humides, la rouille blanche fait son apparition. Elle risque de faire perdre 20% de rendement. Les producteurs concernés par cette maladie doivent conserver et broyer les résidus végétaux à la récolte. Il ne faut surtout pas les enfouir*». Pour Jérôme Cadet, le président de l'APGMB, cette maladie est une «*une mauvaise surprise*» : «*On ne s'attendait pas à ça, on a même eu du mal à l'identifier. Un protocole de traitement a été mis en place pour trouver le bon fongicide. Celui-ci a été passé début juin, d'où un coût supplémentaire pour le producteur. On espère ne plus devoir repasser. Le stade des plantes est aujourd'hui très développé et un passage de tracteur détruirait des pieds*».

Maintien des approvisionnements

En ce qui concerne le début des récoltes, la date du 25 juillet est cité. Au vu des conditions climatiques et de l'état des cultures de moutarde, les rendements devraient se situés aux alentours de 17 q/ha, soit un volume estimé à 8 500 tonnes, pour les 5000 hectares de surfaces concernées. Pour 2013, la demande des industriels sera similaire à celle de 2012. Deux raisons expliquent leur volonté de ne pas augmenter leurs approvisionnements. Il y a tout d'abord les difficultés d'adaptation des process et de transformation en pâte de moutarde. «*Ce problème n'est pas nouveau mais les industriels le prennent de plus en plus en compte, vu les tonnages importants que nous produisons aujourd'hui. Ils ont visiblement plus de difficultés à transformer nos graines que celles du Canada. Nous travaillons sur ce problème, dans le but de faciliter la transformation. Cela passe peut-être par quelques modifications de l'itinéraire technique de la culture*» signale Jérôme Cadet. Autre raison de la non-augmentation des approvisionnements : les prix bourguignons relativement élevés par rapport à ceux du Canada.

Engagement au volume

Lors de cette assemblée générale, Ludivine Pricaz (SAS Bresson) a rappelé les consignes de récolte, dont l'application est «*indispensable pour favoriser une récolte de qualité*». Pour limiter les impuretés, Jérôme Gervais conseille de mettre la coupe assez haute en présence de Sanves dans la parcelle. Il rappelle également que les parcelles resemées en moutarde suite à des parcelles de colza gelées, présentent des risques. Ces parcelles doivent être mises à la connaissance des techniciens d'OS. La liste des silos habilités aux tests de graines immatures et les silos de livraison ont été présentés. Ces éléments seront rappelés dans la procédure de «*déclenchement de la récolte*» qui sera prochainement envoyée à l'ensemble des producteurs. Laure Ohleyer (Chambre d'agriculture) a présenté l'évolution de la filière avec l'engagement des producteurs au volume et non plus à la surface, pour répondre au plus près de la demande des industriels. Ceux-ci s'engagent à acheter leur demande à plus ou moins 10% pour les prochaines campagnes de production. Jérôme Cadet a précisé que pour les producteurs de moutarde partant à la retraite, la référence peut être transmise au repreneur s'il est JA et s'il le souhaite.

D'APRÈS COMPTE-RENDU CA21



La maladie, longue à identifier, pourrait diminuer les potentiels de 20%

© (photo CA21)

▶ Zoom sur…

La «der» de Pierre Coquillet

Pierre Coquillet, à l'occasion de sa dernière assemblée générale en tant que représentant de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, a souhaité remercier tous les partenaires pour le travail effectué et le temps passé, pour avoir su adapter la filière aux besoins, tout en maintenant cet esprit de concertation et de filière. Dominique Chambrette, président de la Chambre d'agriculture, a rappelé que ce dossier perçu au début comme un dossier de diversification est devenu «*un dossier exemplaire*» : «*Après 20 ans, il y a toujours la volonté d'optimiser la qualité, de privilégier les partenariats, grâce à une gestion concertée de l'ensemble des membres de la filière pour répondre toujours au plus proche des besoins acheteurs. C'est une filière dynamique qui s'adapte aux demandes des industriels avec un nouveau critère d'engagement qui se met en place pour une meilleure gestion : engagement au volume et non plus à la surface*». Pour les années à venir, Dominique Chambrette souhaite que les efforts liés à la sélection soient poursuivis et que chacun soit bien conscient de son importance dans la filière.

BIVB

Place aux vins durables !

Comme à l'habitude, le programme était *«dense»* ce mercredi 4 juillet pour l'assemblée générale du BIVB. Après les phases de consultations et de cadrage, l'Interprofession des vins de Bourgogne passe à l'action dans le cadre de son Plan Amplitudes 2015 adopté l'an passé. Pour 2015, l'objectif est de sortir 200 millions de bouteilles *«irréprochables»*. La Bourgogne se donne les moyens pour devenir *"la référence mondiale des grands vins issus de la viticulture durable"*.



«Pour les régionales, c'est difficile». Le président du BIVB, Pierre-Henri Gagey livrait cette réflexion pour commencer. Malgré un *«bilan économique satisfaisant par rapport aux autres vignobles»* - grâce aux marchés internationaux (reprise USA et progression Asie) équivalent au marché national, derrière se cachent en effet des situations contrastées. La *«montée en gamme est vitale pour les AOC mal valorisées»*, ajoutait même le négociant de Beaune. Il se montrait cependant optimiste pour ces dernières : *«les conditions climatiques délicates feront que les volumes récoltées seront réduits»*. L'adéquation offre/demande devrait alors jouer, faisant monter les cours. Reste encore à produire de la qualité…

Les coteaux de la discorde

La pression n'était pas que du côté des vignes cette année. Après de sérieuses menaces de quitter l'Interprofession, Chablis a finalement dit oui - à 85% - pour rester au sein du BIVB. Au nom du Comité national des Interprofessions (CNIV), M. Julien s'inquiétait des situations d'Interloire ou celle en Provence. *«Ce risque d'éclatement doit être mis sur la table du ministre»*, affirmait-il, tant pour les vin d'appellation d'origine, qu'il représente, que pour les vins de pays.

Reste tout de même à régler l'épineux dossier de la dernière AOC, les coteaux bourguignons (ex-BGO). Les débats sont *«animés»* depuis plusieurs semaines pour décider qui la gouvernera. L'enjeu est de taille puisqu'il s'agit de l'appellation socle de tous les vins de Bourgogne. Difficile donc d'assurer une *«montée en gamme»* avec de nombreux metteurs en marché aux intérêts divers. Bien organisé déjà sur toute la Grande Bourgogne, le négoce estime que *«les beaujolais sont parties prenantes»*, voyant là une brèche pour s'approvisionner ailleurs.

Rapprochement avec l'Interbeaujolais ?

Pierre-Henri Gagey n'hésitait pas à aller plus loin : *«Le débat sur le rapprochement des interprofessions - Bourgogne et Beaujolais - est lié, implicitement, à la gestion des coteaux bourguignons. (…) Je suis personnellement convaincu que la question n'est plus de savoir si l'on doit fusionner avec le Beaujolais, mais de savoir quand nous allons le faire. Pour ma part, je dis bien pour ma part, je souhaite que nous le fassions le plus rapidement possible»*.

Place aux actions

Un "rêve" pour la famille négoce qui n'est pas à l'ordre des priorités. Le Plan du BIVB est plutôt de faire des vins de Bourgogne, La référence en matière de vitiviniculture durable. L'objectif est fixé à 2015. Autant dire demain. Les trois principaux Pôles (Communication, Marchés, Technique) sont mobilisés à travers *«un vaste programme d'actions avec des moyens importants»*.

Le directeur du Pôle Technique & Qualité, Jean-Philippe Gervais présentait les premières orientations.

«Le cap est ambitieux mais tenable» pour arriver à assurer une qualité irréprochable à 200 millions de bouteilles de vins sorties chaque année. Cette excellence passera aussi toujours par le contrôle. *«L'actualité nous l'a prouvé»*, ajoutait-il en référence à l'affaire de fraude du négociant de Nuits, Labouré Roi, qui a jeté un discrédit sur la réputation de la Bourgogne.

Aller encore plus loin

Le BIVB voit là, *«la question d'un défaut d'accompagnement technique»*. Qu'on se rassure néanmoins, la tendance est déjà bonne. Les producteurs savent faire. *«L'indice de la qualité ne cesse de progresser»*. Mais des marges de progrès existent. De nouveaux critères, pas seulement organoleptiques, pourraient venir s'ajouter pour qualifier les vins. Notamment certains inclassables : en raison d'un terroir, d'une méthode de vinification… nommés aujourd'hui *«vins à fortes personnalités»* qui ne sont pas dans les normes.

Côté économie, le BIVB s'attaque au *«déficit de la connaissance des coûts de production»* ou encore veut *«mieux partager»* la politique foncière. Sur le plan social, l'accueil pérenne des saisonniers ou l'attractivité du métier passeront par *«la formation et l'amélioration des conditions de travail»*.

Enfin, *«pas de grand vignoble sans grande recherche»*. Le BIVB se positionne de plus en plus comme le centre névralgique *«améliorant les liens de la recherche à la production»*. Cela passera évidemment par le relais des ODG, soutenu par des fonds et certaines OPA. Un guide sortira prochainement, tout comme la première lettre d'information, prévue pour novembre.

«En matière de développement durable, la Bourgogne a déjà fait beaucoup de choses. Maintenant, il nous faut aller encore plus loin», concluait le président. Après deux millénaires, un sacré challenge…

CÉDRIC MICHELIN

▶ Repères

Montée en gamme pour tous

Le président-délégué, Michel Baldassini a fait un point économique.

Sur la campagne 2010-2011, les volumes commercialisés ont cru de 1% par rapport à la moyenne 5 ans. Ces neuf derniers mois, c'est même 159 millions équivalent bouteilles (+3% par rapport an dernier) qui ont été commercialisés pour 47 % à l'export et 53% en France. Les différences de valorisation (surtout rouges en Asie) ramènent ce ratio à 50/50. Sur le marché national, la GMS (44% des volumes) garde la tête suivie par les enseignes spécialisés. Mention remarquable aux ventes en Bourgogne à des clients étrangers (7%).

Bien qu'incertaines en temps de crise, les Etats-Unis reviennent à leur niveau d'avant. L'Asie *«commence à peser»*. Hong-Kong (4ème marché) et la Chine sont en plein essor, tout comme Taïwan, l'Australie, les Emirats et la Russie. Le Japon est en passe de devenir le deuxième marché devant le Royaume-Uni (-17% en valeur). L'Europe stagne à l'exception de la Suisse.

En France, en GD, les vins tranquilles font +3,2%, soit 187 millions d'€ dont 35 pour le crémant (+7,2% val). La valorisation progresse au détriment des volumes. L'aligoté (-1,8% vol) et le mâcon rouge (-2,6% vol ; +4% val) sont à la peine. Les communales du mâconnais font +15% en volume en blanc, sans hausse ni baisse de prix

Côté transactions vrac, 816.000 Hl ont été échangés jusqu'à fin mai (10 mois) *«avec des différences importantes entre AOC»*. Les villages chalonnais, blanc comme rouge, font respectivement -26% et -17% en volumes. Les régionales bourguignonnes rouges ne font pas mieux (-15% vol). Chablis (+3% val) et mercurey (+4%val) compensent. Mais c'est surtout le crémant qui gagne en valeur (+18% an dernier) avec +15% ces cinq dernières années.

L'Art de vivre en Bourgogne

Vice-président de la commission communication, Raphael Dubois rappelait les priorités sur 2012-13 : export focalisé sur les marchés prioritaires (USA, Chine, Hong-Kong, Japon, Angleterre, Belgique) et consolider le marché français. Les animations de Foires aux vins ou en GD en fin d'année ont fait progresser les sorties. Le BIVB communiquera sur *«l'Art de vivre en Bourgogne»* pour l'adapter à la cuisine locale. Autre projet à venir, améliorer l'image et la notoriété de la mention Bourgogne pour - dans 4 à 5 ans - mettre plus en avant les appellations régionales mais *«différemment»*.

▶ Calcul du prix des fermages viticoles

Par arrêté préfectoral *«portant fixation des cours moyens du vin servant pour le calcul du prix des fermages viticoles»* en date du 07 juin 2012, les cours de l'hectolitre de vin servant à l'évaluation du prix des fermages dont les échéances se situent entre le 1er janvier 2012 et le 31 décembre 2012, sont fixés comme suit :

Appellations	Prix de l'hectolitre	Appellations	Prix de l'hectolitre
Chablis Grand cru	1185 euros	Chablis 1er cru	498 euros
Chablis	343 euros	Petit Chablis	279 euros
Saint-Bris	161 euros	Bourgogne blanc	199 euros
Bourgogne aligoté	202 euros	BGO blanc	99 euros
Irancy	345 euros	BGO rouge	93 euros
Bourgogne Passe tout grain	158 euros	Bourgogne rouge et rosé	241 euros
Vin de table	30 euros	Crémant de Bourgogne	201 euros

Demande d'autorisation de plantation de vignes à Appellation d'Origine Contrôlée Campagne 2012 / 2013

Afin de pouvoir éventuellement bénéficier d'une autorisation de plantation ou d'une autorisation de transfert de droits de plantation, les exploitants intéressés doivent établir un dossier de demande, adressé au Centre INAO de Dijon-Quétigny, 16 rue du Golf, Parc du Golf, 21800 Quétigny, avant le 15 septembre 2012 (sous réserve de modification par arrêté ministériel).

Ces dossiers pourront être retirés et/ou restitués lors des permanences suivantes :

Côte d'Or CAVB à Beaune

Retrait des dossiers: **Jeudi 19 juillet de 8h00 à 12h30**

Retour des dossiers: **mercredi 1er août de 8h00 à 12h30**

Chablisien + Auxerrois **(maison des vins de Chablis et du Grand Auxerrois)**

Retrait des dossiers: **mardi 17 juillet de 10h00 à 15h30**

Retour des dossiers: **mardi 31 juillet de 10h00 à 15h30**

Les dossiers peuvent être retirés aux adresses ci-dessus à partir du 17 juillet 2012. Ils sont également disponibles au Site INAO de Dijon-Quétigny, 16 rue du Golf, Parc du Golf, 21800 Quetigny (03 80 78 71 90) qui pourra être consulté pour toute demande de renseignements complémentaires.

Remorques céréalières

Éliminer les kilos en trop

Les constructeurs de remorques emploient de nouveaux matériaux pour limiter les poids morts et maximiser la charge utile de leurs remorques.



L. Vimond

Conçue en acier THLE (très haute limite élastique), la benne à fond rond, concept de la Littorale, dispose également d'un châssis mono poutre, pour gagner en poids.

Au moment de la moisson, il est tentant de remplir à ras bord la benne dans sa configuration céréalière et de dépasser de 1 à 2 tonnes le PTAC de la remorque. Cet écart est encore plus flagrant sur les plus grosses bennes, dotées de tridem et affichant un PTAC de 32 tonnes, avec parfois des surcharges observées de 4 à 5 tonnes. Pour faire face à ce problème, les constructeurs de bennes rivalisent de solutions pour réduire le poids à vide de leurs véhicules. On distingue trois stratégies pour réduire le poids des remorques.

La première consiste à supprimer le bennage et le remplacer par un fond poussant. Ce choix technique permet de faire l'économie d'un châssis de caisse et d'alléger la résistance aux torsions.

Le vérin de bennage est remplacé par un ou plusieurs vérins de poussée. Le poids d'une remorque de 32 tonnes de PTAC est réduit de 7,5 à 9 tonnes. Ce type de véhicule peut cependant trouver ses limites avec des matériaux denses et collants, comme lors de travaux de terrassement.

L'alu plus léger que l'acier

À l'instar des rampes de pulvérisateurs, d'autres constructeurs se sont intéressés à l'aluminium. Plus malléable et plus fragile à épaisseur identique, ce matériau n'en demeure pas moins plus léger, même lorsqu'il est épaissi pour obtenir des capacités de charge comparables. Lair commercialise des bennes à caisse en aluminium depuis vingt ans. *«C'est intéressant sur les grosses bennes, détaille Florian Neuville, commercial chez Lair. Le fond et les côtés sont plus épais, respectivement 6 et 5 millimètres, contre 4 partout sur les bennes en acier Domex S500. Mais les bennes sont plus légères, affichant 8 tonnes contre 10,2 tonnes sur les bennes de 32 tonnes de PTAC et d'1,20 mètre de côté»*.

En plus du poids, l'aluminium présente l'intérêt d'être beaucoup moins sensible à la corrosion que l'acier, convenant au transport d'engrais en vrac. En revanche, il imprime davantage les chocs et convient moins aux travaux de terrassement.

Des tôles moins épaisses en HLE

Autre solution, l'emploi d'acier à haute limite élastique (HLE). On définit la limite d'élasticité d'une tôle d'une épaisseur donnée par le poids admissible sur une surface donnée, avant que la tôle ne rompe: plus la tôle possède une limite élastique élevée, plus elle coûte cher. *«Cependant, si on utilise pour une benne une tôle à très haute limite élastique, il n'est pas nécessaire d'avoir la même épaisseur qu'avec un acier classique, explique Didier Carouge, à la tête de la société AMBS La Littorale. On gagne en poids, donc en charge utile»*. Et le prix final de la benne reste comparable.

De nombreux constructeurs de remorques ont développé l'acier HLE (Domex sur les bennes agricoles, Hardox sur les bennes TP) dans leur offre. Mais nombre d'entre eux n'osent pas trop diminuer l'épaisseur de tôle, de peur que cela soit mal perçu par les acheteurs. Les gains de charge utile se limitent alors souvent à 500 kg ou 1 000 kg pour une benne de 32 tonnes, notamment par la réduction du nombre de montants sur la caisse.

D'autres fabricants exploitent au maximum les propriétés de l'acier HLE. Ils donnent à leur caisse une forme demi-ronde permettant de se passer d'un châssis de caisse. En 32 tonnes de PTAC, ces bennes affichent un poids à vide de 7,2 à 7,5 tonnes. La forme demi-ronde de ces bennes facilite la formation de tas hauts (betteraves, céréales pour le stockage, etc.) lors de la vidange et favorise le décollement de la terre fraîche ou du fumier de la paroi. Seul bémol, elles ne peuvent pas être utilisées pour charger des palettes.

L. Vimond

Eclairage

Les Leds se démocratisent

Les Leds, utilisées pour la signalétique comme pour les travaux de nuit, s'étendent désormais à un grand nombre d'automoteurs et d'outils.



Hella

Les projecteurs à Leds les plus performants produisent une lumière estimée à 3 000 lumens. La portée du faisceau peut dépasser les cent mètres.

Bien que les lampes halogènes H3 et H9 soient encore très présentes sur les tracteurs et automoteurs, elles cèdent du terrain à des solutions plus performantes comme le xénon et plus récemment la Led (Light-Emitting Diode), ou Del (Diode électroluminescente) en français. Démocratisées dans le secteur de l'automobile, les premières Leds sont apparues dès 2005 sur le marché agricole. Les Leds standards avaient une efficacité de 40 Lumens par Watt (lm/W). La technologie actuelle permet d'atteindre 160 lm/W et dans les mois à venir jusqu'à 250 lm/W.

Matériellement, les Leds se distinguent par leur absence de filament, les rendant plus résistantes aux vibrations, à la poussière et à l'eau. Leur durée de vie s'en trouve considérablement augmentée : 60 000 heures d'exploitation pour une Led standard, jusqu'à 100 000 heures pour une Led haute puissance, contre 500 heures pour des ampoules halogènes et environ 3 000 heures pour le xénon. Les Leds ne nécessitent aucune maintenance. Même si l'une d'entre elles parvenait à casser, les autres continueraient de fonctionner.

Faible consommation

En outre, les Leds consomment peu d'énergie : seulement 11 W pour une production de lumière évaluée à plus de 1 000 lumens. Ainsi, le projecteur Power Beam 3 000 (3 000 lumens), le plus performant de la gamme Hella, consomme 41 W. Par rapport à une lampe halogène, il a peu de dégagement de chaleur au niveau du verre. En comparaison, le xénon ne dépasse pas les 2 700 lumens pour une consommation de 50 W et les lampes halogènes traditionnelles 55 W pour 850 lm pour une ampoule H3 (H9 : 65 W pour 1 400 lm).

La température de la couleur d'une Led, de 6 000 kelvins (K), est semblable à celle de la lumière du jour qui est de 4 200 K. A l'œil humain, cela se traduit par une impression d'augmentation de la luminosité d'environ 20 %.

Pour Christophe Tournebize, responsable département industrie chez Hella, *«la transition du Xénon à la Led s'identifie au passage de la lampe à pétrole directement à la lampe halogène. On assiste à un véritable saut technologique»*.

Un prix en baisse

D'aspect, les projecteurs de travail à Leds ont le même encombrement que les autres. Pour ce qui est des autres feux, la Led autorise une grande liberté dans les formes et un gabarit réduit. Les Leds s'installent d'ailleurs partout. Sur le tracteur, on les retrouve aussi bien à la place des traditionnelles lampes halogène que sur les montants de la cabine, les ailes ou tout autre feu de travail. Les Leds sont aussi présentes sur de nombreux automoteurs, à divers endroits comme sur les rampes de pulvérisateur.

À l'heure actuelle, le prix d'un projecteur à Leds oscille entre 350 et 380 euros. Celui du xénon est quant à lui de 350 euros environ. Mais d'après les spécialistes, les possibilités avec les Leds sont tellement nombreuses, qu'elles tendent à se démocratiser rapidement. En conséquence, le prix des éclairages à Leds va diminuer comme ça a été le cas du xénon, même s'il reste nettement supérieur à celui d'une lampe halogène. Néanmoins, son prix sera très prochainement inférieur au xénon. Selon Christophe Tournebize, *«le xénon est amené à disparaître du marché agricole d'ici deux à trois ans»*.

G. Coisel

Claas déménage son centre d'essai de tracteurs

Basé à Trangé (Sarthe), le nouveau site traduit la volonté du constructeur allemand d'intensifier le développement de sa gamme de tracteurs. Au terme de neufs mois de travaux, le nouveau site du groupe Claas est prêt à accueillir jusqu'à 80 tracteurs pour des études approfondies de validation et de fiabilité. Installé dans les environs du Mans, à proximité de l'usine d'assemblage des tracteurs Claas, ce site emploiera 35 salariés. Auparavant, l'ancien site d'Us en région parisienne employait 17 personnes. 3,2 millions d'euros ont été investis dans les infrastructures comprenant des bureaux, des bancs d'essais, des ateliers, un manège et des pistes. D'ici 2013, un nouvel investissement de 6 millions d'euros permettra l'arrivée de deux nouveaux bancs d'essais de dernière génération. Le manège permet de faire rouler les tracteurs pendant plus de 1 500 heures. Sur la piste sont effectuées les mesures de performances du freinage et de précision de la direction. La liaison tracteur-outil, l'efficacité du relevage ou encore les automatismes sont validés lors d'essais en plein champ. Outre les tracteurs de la marque, le centre permettra de tester des tracteurs de la concurrence. Malgré son caractère confidentiel, le centre d'essais a engagé des partenariats avec une vingtaine d'agriculteurs locaux, le lycée agricole de Rouillon, l'université du Maine, le laboratoire acoustique, l'institut de l'automobile…

M. P.

Ets Parigot

Journée spéciale fenaison Krone



Déjà perturbée par la pluie l'an dernier, la journée fenaison Krone organisée par les Ets Parigot le 5 juillet a du se dérouler une nouvelle fois dans la cour de la concession Valtra de Ligny le Châtel. Fréderic Bertin, inspecteur commercial du constructeur allemand et les équipes d'Isabelle Parigot ont présenté les presses à balles rondes à chambre variable Fortima et Comprima. La gamme Fortima est composée de 2 modèles V1800 et V1500, dotées d'un pick up de 2,05m sans cames et du serrage chaines + barrettes. Le liage Quatro Speed (par 4 ficelles) développé spécifiquement pour la France, permet de réaliser des balles de 1,5 m de diamètre en 20 secondes. Grâce au boitier électronique Confort, l'utilisateur gère le serrage et le diamètre des balles, le mode de déclenchement manuel ou automatique… Ce boitier détecte également les éventuelles pannes capteurs. Ces presses tous fourrages sont disponibles en version standard (ameneur rotatif EasyFlow) ou X Cut (ameneurs à 17 couteaux). En option, elles peuvent également recevoir un essieu tandem, des pneus larges et le freinage hydraulique.

Les Comprima comptent 3 modèles : V150, V180 et V210. Comme les Fortima, elles sont à chambre variable mais à serrage sangles + barrettes, ce qui assure une densité de balles plus importantes. Elles disposent également d'un pick-up de 2,05 m.

La gamme fenaison était représentée par un andaineur Swadro 46 à 13 bras, une faucheuse frontale de 3,20 m avec conditionneur et une faneuse KW7.82 à 6 toupies et 7 fourches. Tout était réuni pour une présentation au champ dynamique, seul le soleil manquait. Espérons que l'année prochaine…

Monde

Des pays émergents qui deviennent des pays émergés

Une récente étude montre la place grandissante des pays émergents au sein de l'économie mondiale. Tour d'horizon pour la période 2011-2020.

Une toute nouvelle publication du service des études économiques de Groupe Crédit Agricole s'attache à montrer notamment l'évolution des pays dits émergents à l'horizon 2020. On devra alors parler de pays émergés et non plus émergents. En effet, l'étude anticipe que lesdits pays émergents (bloc BRICS - Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud - auquel on peut ajouter des pays comme le Mexique, l'Indonésie…) pèseront pour plus de 50 % de la croissance mondiale à cette date-là. Ce qui signifie que les pays développés produiront moins de richesses qu'eux. La Chine, notamment, connaîtra une croissance économique supérieure à celle de l'ensemble du groupe des pays de la zone euro et talonnera alors aussi les Etats-Unis. Plus important encore, les pays émergents ou considérés comme tel participeront nettement plus à la croissance du monde que les pays riches.

Plusieurs critères rentrent en ligne de compte pour expliquer cette nouvelle donne mondiale. D'abord la démographie : elle sera plus dynamique que dans les pays dits développés.

Les raisons de la croissance

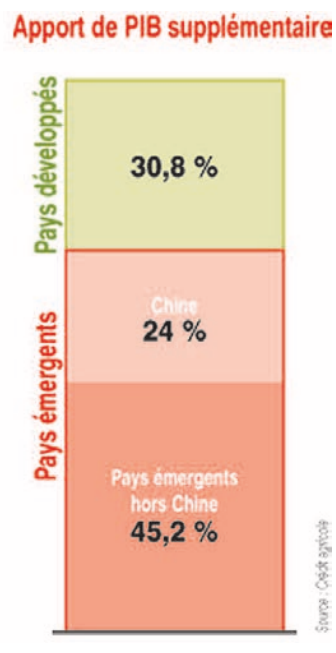
Par ailleurs, les pays émergents connaîtront des taux à la fois d'investissement et d'épargne plus soutenus alors que dans le même temps ils auront également procédé à un certain assainissement de leurs économies (finances publiques, gouvernance…). La présence ou la production de matières premières au sens large dans ces pays sera également une cause significative de leurs progrès. Un élément technique viendra aussi peser sur cette dynamique : les experts anticipent une appréciation, en tendance, des devises des pays émergents face à celles (dollar, euro, livre et yen) des pays développés.

Facteurs de risques

Ces éléments mécaniques et structurels n'ont que très peu de chances de ne pas se réaliser sauf… crises ou concrétisation de risques : crises économiques dans les pays développés, bulles spéculatives dans les pays émergents… Les problèmes politiques de certains peu stables (guerres ethniques, coup d'état…) peuvent aussi ralentir ce scénario. Les tensions sociales nées d'un développement économique trop rapide, laissant sur le bord de la route des populations très fragilisées, peuvent apparaître aussi comme un risque majeur. Tout comme les contraintes environnementales : à titre d'exemple, la Chine ne pourra pas indéfiniment continuer à être le plus gros producteur de gaz à effet de serre sans rendre de comptes à la communauté internationale.

En tout cas, la question est aujourd'hui clairement posée de comment gérer la transition entre leadership incontesté (de l'Occident) et pouvoir concerté (entre pays développés et pays émergents). À suivre et à mettre à l'ordre du jour du nouveau quinquennat…





Alimentation animale

L'envolée des cours se poursuit

Après une stabilisation sur les mois d'octobre et de novembre, les cours des matières premières agricoles d'origine végétale ont repris leur progression à la hausse depuis la mi-décembre.

En janvier 2011, l'indice IPAA (qui suit l'évolution moyenne d'un panier de matières premières pour l'alimentation animale) dépasse de plus de 10 points le maximum enregistré lors de la flambée des cours de 2007/2008. En dépit de l'action des fabricants d'aliments qui atténuent et retardent l'impact de la hausse des prix des matières premières, les prix de l'aliment porc (indicateur IFIP) et de l'aliment poulet (indice ITAVI) ont augmenté de 40% en un an. Depuis juillet 2010, l'impact du renchérissement du prix des matières premières agricoles d'origine végétale sur les prix de revient des produits animaux est de l'ordre de 15 à 20 centimes d'euros par kilo de porc ou de volaille.

La hausse progressives des prix de l'aliment et l'accroissement consécutif des coûts de production des filières animales devraient donc se poursuivre au cours des prochaines semaines, sans perspective d'atténuation ou de baisse à court terme.

En 2010, l'indice INSEE des prix à la consommation de la volaille n'a augmenté que de 2,7% et celui du porc est resté stable, ce qui marque une trop faible prise en compte de la hausse des coûts de production dans le prix consommateur. Coop de France estime que cette situation, commune aux autres filières bovine et ovine, est dangereuse pour la pérennité des filières animales françaises, du producteur à l'outil d'abattage et de première transformation. Selon Coop de France une revalorisation des prix à la consommation est urgente et nécessaire, d'autant que l'organisation estime «*qu'une hausse de quelques dizaines de centimes d'euros par kilo pour le producteur n'aurait qu'un impact très faible pour le consommateur, alors que le maintien d'un secteur agroalimentaire fort passe par le maintien d'une juste rémunération de chaque maillon des filières animales*».





Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins	Bourg-en-Bresse	St Christophe-en B.	National
	04/07/12	10/07/2012	04/07/2012	4/07 au 10/07/12	
Vaches viande (V)	U		4,10 €	4,19 €	3,99 €
	R	3,80 €	3,90 €	4,04 €	3,81 €
0	-	3,70 €	-	3,52 €	
Vaches mixte (M)	R		3,70 €	-	3,53 €
	0	-	3,60 €	-	3,42 €
Vaches lait (L)	0		3,30 €	-	3,30 €
	P	3,26 €	3,10 €	-	3,13 €
Génisses VML	U		4,50 €	4,50 €	4,24 €
	R	-	4,20 €	4,12 €	3,90 €
0	-	3,60 €	-	3,44 €	
Taureaux VML	URO	3,23 €	3,25 €	3,25 €	3,15 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — **Marché de Moulins-Engilbert du 10/07**

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	-	-
250-300 kg	-	-	-
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	3,52	-
400-450 kg	-	-	-
450-500 kg	-	-	-
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	-	-
250-300 kg	-	2,78	-
300-350 kg	-	2,61	-
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	2,75	-
450-500 kg	-	2,64	-
500-600 kg	-	-	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	2,56	-
400-450 kg	-	-	-
450 kg et +	-	-	-
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	1,99	-
Vaches	E	U	R
- 5 ans	2,42	2,20	2,08
5-10 ans	F 2,43	2,16	2,04
+10 ans	-	2,09	-
Génisses	E	U	R
24-36 mois	2,56	2,29	-

Tendance : 92% de vendus.
Broutards-taurillons L'offre est limitée en toutes catégories et ne permet pas de faire une cotation très affinée. Toutefois, les lots de bon broutards voient leurs cours facilement reconduits. La fin de série des autes mâles est hétérogène avec des tarifs plus discutés.

Laitonnes-Génisses Demande toujours présente, cours inchangés.

Taureaux Vente toujours active.

Vaches-Génisses 3 ans Nombre insuffisant, cours sensiblement reconduits.

Foire concours bovins culards Le 22 juillet 2012, clôture des inscriptions le 17/07/2012.

Sicagemac (prix au kg vif) — **Marché de Corbigny du 09/07**

Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
305 à 455 kg	900-1200 €	2,64-3,03 €
Taurillons d'herbe		
310 à 440 kg	920-1220 €	2,50-3,03 €
450 à 560 kg	1230-1540 €	2,56-2,75 €
Laitonnes		
265 à 315 kg	720-810 €	2,58 - 2,73 €
Génisses		
335 à 445 kg (16-24mois)	860-1060 €	2,26 - 2,75 €
500 à 660 kg (24-36mois)	1070-1450 €	2,11 - 2,42 €
Taureaux		
890 à 1175 kg	1700-2350 €	1,91 - 2,05 €
Vaches suitées mâles et femelles		
légères	880-1160 €	
entre-deux	1190-1430 €	
lourdes	1440-1730 €	

Tendance : Léger fléchissement en broutards et taurillons, toutefois l'ensemble des animaux présentés à la vente à trouvé preneur.
Vente rapide en laitonnes et génisses d'export à des cours plus soutenus, peu d'invendu.
Demande soutenue en taureaux, fermeté des tarifs. Commerce toujours actif en vaches, vente totale à des tarifs très fermes.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — **Marché de Sancoins (18) du 11/07**

Broutards	U	R
200 à 250 kg	3,35	3,10
250 à 300 kg	3,10	2,95
300 à 350 kg	2,03	2,85
350 à 400 kg	3,00	2,80
400 à 450 kg	2,89	2,71
Laitonnes	U-	R
150 à 200 kg	2,66	2,53
200 à 250 kg	2,70	2,45
250 à 300 kg	2,65	2,39
300 à 350 kg	2,60	2,37
350 à 400 kg	NC	NC
Génisses		
(24-36 mois)	2,25	2,10
Vaches		
- 5 ans	2,15	2,05
5 à 10 ans	2,10	2,00
+ 10 ans	-	1,90

Tendance :

Broutards-laitonnes: Peu de demande en mâles entraînant une baisse des cours, vente active en bonnes laitonnes avec hausse des cours.
Génisses-vaches: Toujours bonne demande avec des cours reconduits.

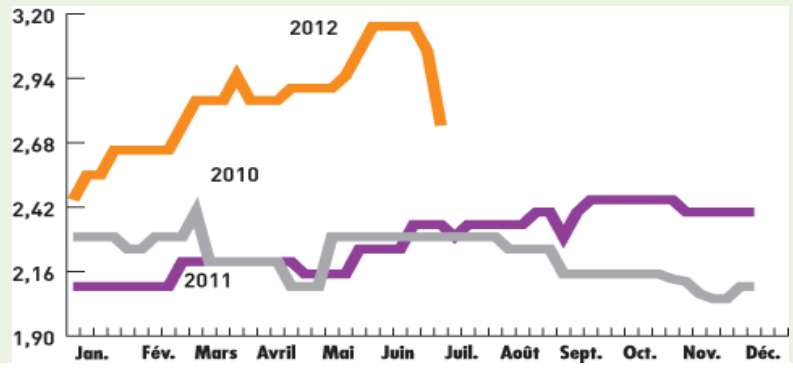
Broutards — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 10/07/2012*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,10 €	2,85 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,90 €	2,75 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,90 €	2,70 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,75 €	2,55 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,60 €	2,40 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,45 €	2,30 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,00 €	2,60 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,80 €	2,55 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,80 €	2,50 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,65 €	2,20 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,10 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,35 €	2,00 €	nc

Tendance : Peu de demande dans les mâles, cours en baisse. Cours facilement reconduits en femelles.

Bovins

Broutards, charolais mâle R moyen - *Marché Bourg-en-Bresse*



Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 02/07/2012 au 08/07/2012*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	3,00 €	2,93 €
350 kg	-	2,94 €	2,87 €
400 kg	-	2,87 €	2,80 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,76 €	2,70 €
500 kg	-	2,65 €	2,61 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,54 €	2,48 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,38 €	2,28 €

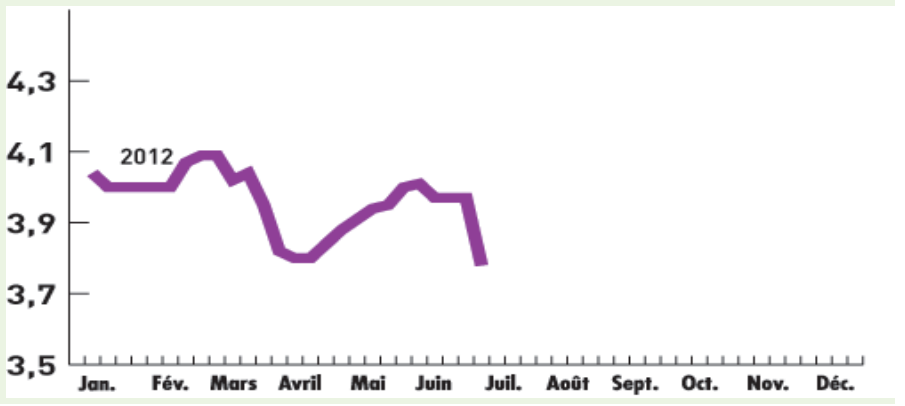
Tendance :
L'offre importante pour la saison marque une tendance baissière dans toutes les catégories.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* *Cotations Bassin Centre-Est du 02/07/2012 au 08/07/2012*

Jeunes Bovins	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	3,98 €	3,85 €	3,76 €			
Races mixte		-	3,69 €	3,65 €	3,62 €		
Races lait					-	-	
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	-	-	-			
Races mixte				-	-	3,63 €	
Races lait						-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3							
Viande - 10 ans +350 kg	4,16 €	4,07 €	4,01 €	3,95 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,14 €	4,06 €	4,00 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	4,18 €	4,15 €				
Races mixte				3,66 €	3,62 €		
Races lait					3,43 €	3,36 €	3,25 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Etat engraissement 3							
Viande mixte lait	4,33 €	4,20 €	4,09 €	4,04 €	-	-	
Viande +350 kg	4,35 €	4,22 €	4,16 €	4,11 €			

Tendance :

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Race à viande*



Tendances

SEMAINE DU 9 JUILLET AU 13 JUILLET 2012

Bovins de boucherie

Les disponibilités font toujours défaut dans les campagnes. La vente est régulière avec un maintien des cours dans les femelles haut de gamme ou label. Les tarifs se maintiennent sans difficulté pour les génisses de qualité bouchère et jeunes vaches Charolaises ou Limousines viandées, en attendant le report des commandes sur les zones touristiques qui vont se remplir après la mi-juillet. Le commerce demeure fluide pour les réformes allaitantes de choix secondaire ou bas de gamme avec une légère reprise tarifaire. Dans le cheptel laitier, les sorties sont insuffisantes et la tendance renoue avec une progression des prix dans l'ensemble des vaches Frisonnes et Montbéliardes. La demande est normale avec des cours facilement reconduits en taureaux. En jeunes bovins, l'activité commerciale est un peu plus régulière avec des tarifs qui progressent légèrement dans les Charolais, Limousins ou croisés. La vente est plus ferme dans les laitiers et mixtes. ■

Broutards

L'augmentation de la taxe sur les animaux importés en vif sur la Turquie, freine sérieusement l'ardeur des acheteurs qui sont obligés de revoir leur copie à la baisse. Cette liberté permet aux acheteurs italiens d'instaurer une sérieuse pression sur les prix. Les cours se replient très sensiblement sur l'ensemble des mâles et taurillons. Dans les femelles, le commerce reste régulier avec des volumes réduits et des tarifs relativement stables. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les besoins se tassent pour les mises en place correspondant aux vacances de fin d'année. Les acheteurs font pression sur les veaux Frisons mais la modestie de l'offre permet une stabilité dans les Montbéliards. En sujets de race à viande ou croisés, le placement demeure fluide avec une stabilité des prix dans les veaux bien conformés, frais et viandés. ■

Veaux

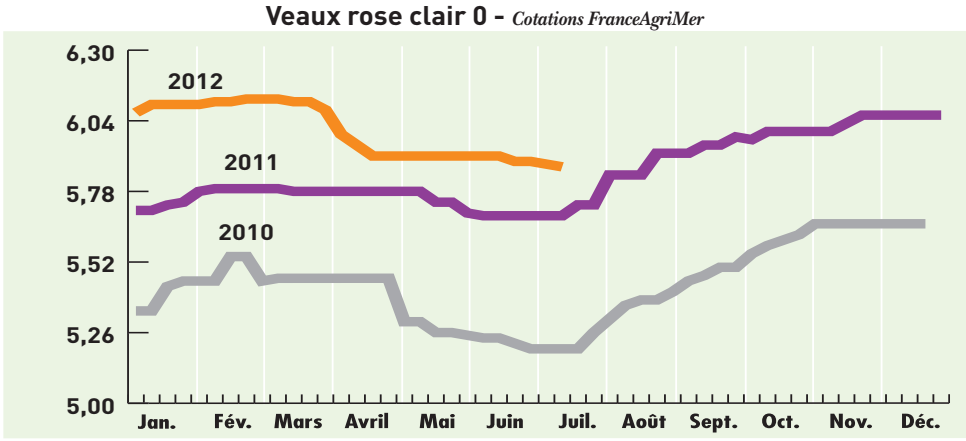
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 04/07 au 10/07/12*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	**8,64 €**	-	-	-
U	**7,89 €**	**7,27 €**	**5,86 €**	-
O	**6,06 €**	**5,87 €**	**4,76 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 04/07 au 10/07/12*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**99**	**450-550 €**	**330-450 €**	**260-330 €**	-
St-Etienne *(veau de 10 j à 4 semaines - Mixte - Viande)*		**230-310 €**	**210-270 €**	**110-140 €**	
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg)*	-	-	-	**150-170 €**	-
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**816**	-	-	**195-265 €**	**170-200 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 02/07 au 08/07/12*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,56 €**	**2,45 €**	**1,52 €**	**–**
Bons	**2,30 €**	**2,00 €**	**–**	

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 02/07*

Agneaux (491)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**2,37-2,48**	**2,19-2,34**
Gras (38-44 kg)	-	**2,20-2,66**	**2,12-2,42**
Gras (+44 kg)	-	**2,07-2,15**	**1,92-1,96**
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (235)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)		**1,02-1,22**	**0,65-0,90**
(+60 kg)		**1,06-1,36**	**0,93-0,98**
Divers			
Béliers(6)	**80 à 106€**		
Agneaux maigres	**80 à 90€**		
Chèvres	**5 à 30€**		

Tendance
94% de vendus.
Agneaux L'ambiance reste morosen et les cours continuent de se dégrader.
Brebis La vente est très active. Les besoins sont très importants et ne sont aucunement limités. Les tarifs contunuent de progresser de mnière sensible.
Béliers-caprins Demande suivie et cours inchangés.

Prochain marché lundi 16 juillet. (pesée 6h00 - vente 9h00)

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 09/07*

Ovins : 170	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	**95-110 €**	**2,02-2,49 €**
Brebis	**30-100**	**0,59-1,27 €**

En agneaux, le commerce est toujours difficile face à une demande calme, toutefois l'ensemble des animaux à trouvé preneur. Vente fluide en brebis, cours reconduits.
Prochain marché bovins le lundi 16 et ovinsle lundi 23 juillet aux horaires habituels.

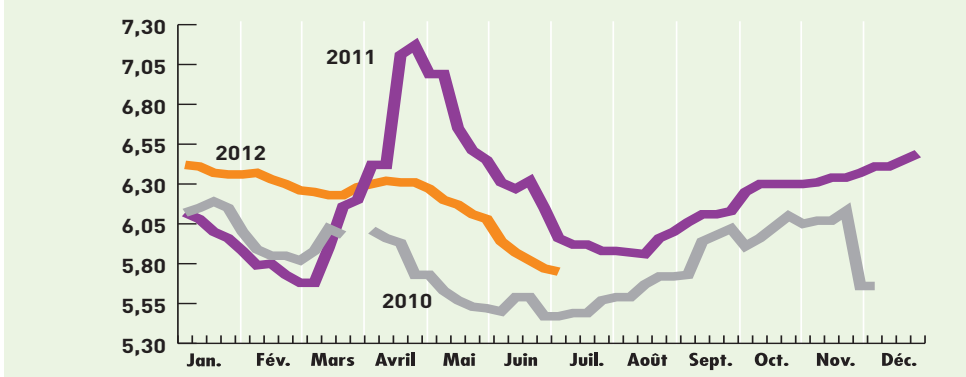
(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations Sud-Est FranceAgriMer du 02/07 au 08/07/12*

	Poids	U	R	O
Couvert	13-16 kg	**6,26 €**	**5,99 €**	**5,40 €**
Couvert	16-19 kg	**6,08 €**	**5,85 €**	**5,23 €**
Gras	13-16 kg	**4,33 €**	**4,21 €**	**3,83 €**
Gras	16-19 kg	**4,16 €**	**3,89 €**	**3,61 €**

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations nationales FranceAgriMer du 25/06 au 01/07/12*

Prix moyen pondéré des brebis	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des agneaux
2,13 €	**5,98 €**	**5,75 €**

Agneau moyenne nationale

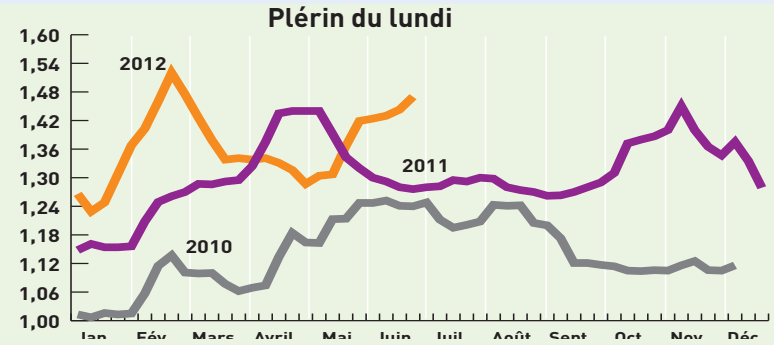


Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (7 899 porcs présentés) — *Cotations du lundi 2/07/2012*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,470 euros**

Plérin du lundi



Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 29/06 au 05/07/12*

1,70 €/kg/carcasse euros

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 26 à 28
Nombre d'opérateurs consultés : 10 * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
26/2012	**2**	**62 000**	**nc**	-	-	**2**
27/2012	**2**	**123 000**	**nc**	-	-	**2**
28/2012	**0**	**0**	-	-	-	**1**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées.
(3) Départ vers abattoirs régionaux - (4) Exportation - (5) Poules PA

Bourg-en-Bresse *du 3 juillet 2012*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 5,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,00 à 8,30 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : 6,70 à 7,20 euros/pièce
Pigeons : 5,50 à 5,80 euros/paire
Pintades : 8,00 à 8,50 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 3,80 à 4,00 au kg vif
Lapins : 4,70 à 5,00 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2012

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	220 €	180 €
2e coupe	Inc	Inc
3e coupe	Inc	Inc

Céréales

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	**RÉCOLTE 2011**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	76/15/4/2/2	juil.	220	A C
Sud Côte d'Or	BPMF 76/220/11%	juin	inc	C
Nord Côte d'Or	BPMF		inc	C
BLÉ TENDRE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud -Côte d'or	76/220/11%	5 d'août.	233	V C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2011**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	sans limitation d'orgettes			
Sud Côte d'Or	67 kg/hl		inc	C
Nord Côte d'Or	62-63 kg/hl		inc	C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	62-63 kg/hl	sept.-déc.	205	A C
Sud Côte d'Or	63-64 kg/hl	5 d'août	207	T C
Nord Côte d'Or	62-63 kg/hl	9 d'août	205	V C
MAÏS	**RÉCOLTE 2011**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne		dispo	207 à 208	V C
Sud Côte-d'Or/Saône-et-Loire		3 de juil.	210	N C
MAÏS	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte d'Or/Saône-et-Loire		9 d'oct.	207 à 207	V C

Fruits et légumes

(prix tous stades poids 100 kg) — *Cotations du 10/07/2012*	Lyon	Avignon-Cavaillon	Rungis
Abricot Hargrand France cat.I 45-50mm	**0,90 €**	-	-
Aubergine longue-violette France cat I	**1,00 €**	**1,05 €**	-
Bette France plateau	**1,15 €**	-	**1,50 €**
Carotte France cat I sac 12 kg	**0,80 €**	**0,80 €**	**0,85 €**
Concombre France cat I 350-400 g colis de 12 (la pièce)	**0,45 €**	-	-
Courgette verte France cat I 14-21 cm plateau	**0,75 €**	**1,00 €**	**0,85 €**
Endive France cat.I colis 5kg	**1,50 €**	**1,80 €**	**1,40 €**
Epinard France cat I	**1,50 €**	-	**1,30 €**
Kiwi Hayward France cat I 97-107 g (colis vrac)	-	-	-
Laitue batavia blonde France cat I colis de 12	**0,45 €**	-	-
Laitue feuille de chêne rouge France cat I colis de 12	**0,45 €**	-	-
Mache coquille France barq. 150 g (les 150 g)	**0,95 €**	-	-
Melon Charentais jaune France cat I 800-950 g	**1,10 €**	**1,70 €**	**1,50 €**
Navet rond violet France	**1,35 €**	**1,70 €**	**1,20 €**
Persil frisé France	**1,55 €**	-	**1,50 €**
Pois à écosser France	-	**4,50 €**	-
Pomme Golden France cat I 170-215 g caisse litée	**0,80 €**	**1,15 €**	**0,95 €**
P de terre Agata France lavée cat.I 50-75mm sac 10 kg	**0,32 €**	**0,70 €**	-
P de terre chair ferme Charlotte France cat I carton 12,5 kg	**0,93 €**	-	**1,00 €**
Radis demi-long France (la botte)	**0,48 €**	-	-
Tomate ronde France cat I 57-67 mm	**0,95 €**	-	-
Tomate ronde France cat I 67-82 mm	**1,00 €**	**1,20 €**	-
Tomate ronde France grappe cat I	**1,35 €**	**1,50 €**	**1,55 €**

Matériel

Tracteur

18 - Vds tracteur Landini Légend, 130 ch, 4.000 h, année 2003, clim, TBE.
✆ **Tél. 06.86.76.81.23.**

71 - Cause retraite vds 2 roues jumelage Molcon 16 9 38, 60 % d'usure - 1 pneu 520 70 38, 60 % d'usure Tubeless - semoir à maïs Bénac 4 rangs super 7 - semoir à petites graines et maïs 2 rangs Larippe - dessileuse-pailleuse semi-portée Samas avec démêleur - vis à grains 3,5 m Acémo - 5 épinettes de 5 m - vêleuse Vink 800 - 50 stalles comtoises démontées - Lactoduc Manus 6 griffes Dlta, tubes inox diamètre 50 mm, pompe à vide 500, le tout TBE.
✆ **03 85 40 30 28 H.R.**

71 - Vds tracteur 4x4 Deutz 8006, 80 ch., IH 1056, XL et IH 554, 2 RM, livraison-reprise possibles.
✆ **03 85 74 16 43 ou 06 08 03 71 63**

73 - Vds Renault Ceres 75X, 1999, 4680 h, tbé, pneus neufs, possibilité chargeur MX75U.
✆ **06 30 36 74 24**

74 - Vds Same Laser 100 cv, très bon état.
✆ **06 08 54 23 48**

Travail sol

21 - VENDS deux épandeurs engrais : - Vicon, 1 800 l., - Sulky 1 500 l. avec roue pour avancement DPA, les deux sont en bon état, - semoir «Naudet» 4 mètres à bas prix (réf. 2506)
✆ **06 78 75 83 87**

21 - Vds Cover Crop sous-chupinet, 28 disques à 15% d'usure. Bon état. Prix: 2000 € (réf: 2701).
✆ **03 80 91 22 90**

38 - Vends déchaumeur Pottinger Synckro 3000 m m an - 2006 7 dents 8 disques double rouleau TBE.
✆ **06 08 47 74 88**

Récolte

01 - Vds pièces MB JD 1177 H4 + une coupe 4m20 814 avec chariot
✆ **06.08.21.30.85**

21 - ACHETE mois. batteuses claas, consul, mercator, dominator, 66, 76, 85, 86 - John Deere, 950, 952, 955, 960, 965, 970, 975, 1052, 1055, 1065, 1075, 1085 - New Holland, 1520, 1530, 1540, 1545, 8030, 8040, 8050, 8060, 8070 - Presses MD ET RB.
✆ **06 29 81 80 05**

26 - Vds cause doub emp presse H D SUPERTINO SR 70-120 2005 visible au trav ent révisée
✆ **06 79 81 58 13**

69 - Recherche MD presses Claas Markant 40 41 50 51 52 55 60 65 constant dominant John Deere 330 332 336 342 346 349 359 456 459 Rivierre Casalis Fahr Welger - RB balles rondes.
✆ **06 74 15 73 44**

84 - Recherche remorque auto-chargeuse petites bottes, bon état, Omas 136 ou 170 bottes. Faire offre.
✆ **06 75 12 59 92**

Distribution

89 - Vds godet mélangeur distributeur ali secs - 1800 L - accrochage Teles John Cat modifiable (réf: 2802).
✆ **03 86 33 10 63**

Cave

73 - Vds égrappoir PMHOE16, tbé, peu servi, réglable haut. Cuve vinif plaf mob coude débourbeur 60 HP marque CMP 1400 E à débattre.
✆ **06 17 98 12 58**

Trav. publics

58 - Vends Bull Fiat 80 CV - Lame 3 mètres, ripper 3 dents - Bon état - Prix: 6000 € (réf: 270C).
✆ **06 31 21 47 01**

Agri. divers

01 - Vds presse Krone type pack 1250 grand pick up 2002, épareuse Rousseau type P48m rotor 1m20 ppe rotor neuve 1995, semoir engrais Amazone ouverture hydro 1200 kg - semoir maïs Carraro 5 rgs - 01 St Trivier de Courtes
✆ **06.28.32.17.48**

01 - Vds charrue bisoc reversible Huard HB0 retournement mécanique bon état 300 euros - rotavator Howard HR30 2m tbé 3200 euros - vibroflex Konskilde 9 dts 2m50 tbé 1000 euros
✆ **04.74.61.21.72**

01 - Vds cuve fuel Beiser 5000L propre - salle de traite Alfa Laval 2x4 an 91 décrochage - C15 essence an 88 en l'état prix à débattre
✆ **06.30.31.09.69**

01 - Vds épandeur HV 8T - s de t. 2x5 Boumatic - piquets clôture électrique - je livre pneu silo
✆ **06.08.05.39.35**

03 - Automoteur Evrard AH3004 3000 l 28 m 4RM 4 RD Deutz 133 cv contr 03/16 rénové 2001.
✆ **09 64 11 40 39**

10 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti + micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70**

19 - Vds round-baller AROBALE 120X120 TBE et tracteur 744 IH 5300H BE. Prix à débattre.
✆ **06 87 55 83 74**

38 - Vend pressoir cuve à vin remorque sulfateuse Berthoud 600 l charrue HB1.
✆ **06 83 15 53 27 HR**

38 - Vend ridelles foin et grains herse traînée cuve fioul, bidon lait métallique.
✆ **06 77 95 77 26**

38 - Vds pirouette Khun, 1 côté, cardant embrayage, béquille : 250 E, BE entretenu.
✆ **04 76 64 54 40 HR**

38 - Vends broyeur dragone 2m20, très bon état.
✆ **06 30 70 89 17**

38 - Vds salle de traite 2x4 avec décro., cuve fuel métallique 1000 l, bureau métallique.
✆ **06 70 24 56 64**

38 - Vds charrue trisoc case IH 165LX TBE avec pièces de rechange, élévateur à noix gm avec moteur 220, BE.
✆ **04 76 65 48 01 06 15 88 15 24**

38 - Vend tondobroyeuse en Y de 110 de largeur speial pelouse très peu servie marque CMG : 1100 E à débattre.
✆ **04 74 20 40 10 06 86 27 38 99**

38 - Donne vieux char en bois avec ridelles, pneus usé sinon BEG. Semoir Nodet à disques pour pièces petit prix.
✆ **06 70 75 01 32**

57 - Vends pulvé Caruelle 3200 28m 4 ans, 1 saison cause arrÍt, prix 27.000 euros.
✆ **06 15 36 09 99**

58 - Vends épareuse MC Connel MAG 480 - Rech Packer Kuhn 4M Gros diamètre (réf: 2704).
✆ **06 79 71 62 23**

70 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4 rgs boite plastique ferti + micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70**

70 - Achète Presse BR Claas 34-44-46-42-62, Deutz Fahr GP220 - GP230, Welger RP12 - RP200 - RP202, Krone, Carraro. Presse MD JD, MF, RC, Claas.
✆ **06 83 59 05 70**

70 - Vds Remorque BR 8.80m homologuée, Manuscopic jcb 520/4, Tonne à eau 800 et 2000 l sur roues, 4 roues complétes 11.5x15, 2 pneus neufs 750x16 et 2 x 540/70/28, Vis sur chariot, Benne Brimont 12t, Brabant 5f, Herse rotative Khun 4m avec paker et attelage ar avec ou ss semoir GC 4m, Rouleau Paker pour herse rotative 3m.
✆ **03 84 70 12 38 ou 03 84 70 02 77**

71 - Achète presse moyenne densité + R.B. 120 x 120 à rouleau + semoir à maïs Nodet.
✆ **06 38 89 86 26**

71 - Vds plateau fourrage, 7 m, 3.500 €, pique botte Faucheux 200 €, tansbordeur aliment 2,5 t, 850 €.
✆ **06 87 37 14 14**

71 - Vds autochargeuse de bottes Doucet, 150 bottes MD, tandem.
✆ **03 85 40 20 26 H.R.**

71 - Vds surélévateurs balles rondes, à pinces, adaptable sur chargeur ou 3 points, 500 € ou 800 € suivant modèle.
✆ **06 08 03 71 63 ou 03 85 74 16 43**

71 - Vds faneuses Kuhn 4,20 m et 5,80 m, Deutz Fahr 5,20 m, conditionneuse Kuhn 2,40 m, 6 disques.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - A V. Deutz agrotron 108, 120 cv, pont av. susp. et agrotron 90, avec finan, 2,68 %, sur 7 camp.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Vds Deutz Agroplus 1006 cyl., TBE, Renault 90-34 MX avec charg., Lambo 950, 95cv, 13.800 euros ht.
✆ **06 75 69 62 04**

74 - Vends cellule à grains ø 2,67 m x H1,73 m, composée de 6 panneaux, 1 tube reprise ø 200, prix 350 euros.
✆ **06 71 47 99 54**

84 - 30-Vds benne monocoque 10 T, cover-crops 18-20-22-24-28-40 dis., décompacteur 6 d. Durou, charrues nonstop 2-3-4-5 socs, semoirs 2,5-3 et 4m, vibroculteurs 3+ 5,10+6 m.
✆ **04 66 24 26 11**

84 - Vends pompe à marc, fouloir égrappoir inox, Vaslin 15 HL, cuves Brauthite 10, 15, 60 HL, remorque vendange à vis, broyeur pulseur.
✆ **06 42 55 52 83**

89 - Vds Agrotron 150 - 2007 - 2500 HR - Presse BR Deutzfahr liage ficelle + filet 2004 RB 4.60 Semoir Sulky SPL - 4 M pour combiné Herse Rot Maschio 4M (réf: 280A).
✆ **03 86 75 94 61 HR**

Elevage

21 - VENDS dessileuse pailleuse Jeulin «Alizée» : double commande électrique, bon état, - ensileuse «Mengele» semi-portée avec pick-up à herbe (réf. 2507)
✆ **06 78 75 83 87**

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds camion bétaillère Volvo F610, 10T, 385 000 km, caisse bovins 5m20 pont hydro mines OK parfait état prix 10 500 E
✆ **06.87.05.63.94**

01 - Vds camion Mercédès type 709, 280 000 km, 6T600, long de caisse 3m40 hauteur 2m (bovins, chevaux) mines OK parfait état 1ère main couché garage 12000 E
✆ **06.87.05.63.94**

21 - Vds pièces de camion Renault M 140 - Moteur boîte visible en marche (réf: 2703)
✆ **06 47 25 62 93**

71 - Vds bétaillère Renault Mildener 140, B.E., 8,5 t, cellule grain, ventilation vis.
✆ **06 71 64 05 80**

Tourisme

38 - Retr. vends Partner 26 mois 33000 km bien équipé impecc cause handicap prix argus à débattre.
✆ **04 76 65 40 88**

89 - Agriculteur vend Brak Peugeot SW Gris Alu - Toit panoramique A2007 - km 73000 - Prix: 7800 € (réf: 2801).
✆ **06 37 46 35 10**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds luzerne en bottes de 70/120 prix 120 E/tonne
✆ **06.64.66.15.50**

01 - Vds paille et foin récolte 2012 livraison possible
✆ **06.81.13.67.64. ou 03.85.38.29.36**

07 - Vds luzerne 2ème coupe balles rondes filets bonne qualité
✆ **04 75 04 09 41 ou 06 18 64 09 25**

21 - Vends foin pré 2012 - Bottes 120 très bonne qualité (réf: 280B).
✆ **03 80 96 48 75 ou 06 43 24 25 15**

26 - Vds 80 BR foin luzerne 120x120. 40 BR foin graminées. Récolte 2012
✆ **04 75 60 30 24**

38 - Vends foin récolte 2012 balle ronde ou carrée.
✆ **06 98 58 08 85**

38 - Vds paille orge blé en balles rondes.
✆ **04 74 90 35 76 06 80 45 64 29**

38 - Vends balles rondes de foin d'environ 300 kg, à venir chercher sur place, à 10 mn de Grenoble en chartreuse.
✆ **06 09 72 66 63**

38 - Vends foin bio en balles rondes (mélange fetuque de pré/trèfle violet), prix à débattre.
✆ **06 70 56 79 45**

58 - Vends enrubannage de 2011 et de 2012 prix départ chargé - livraison possible rayon 30 km (réf: 28VB0).
✆ **06 33 10 52 29**

63 - AV foin de luzerne FCS 110E/T départ champs, dispo AB poss. transp. et ration.
✆ **06 24 68 23 74**

74 - Vds foin mur récolte 2012 balles rondes 90 E tonne départ.
✆ **04 50 77 94 56**

Fourrage

26 - Vds 70 b rondes foin au champ diam 1m70 fétuque dactyle trèfle blanc. Hauterives
✆ **04 75 68 81 78**

38 - Achète paille en andain 35 E/T voir plus si quantité et qualité.
✆ **06 98 58 08 85**

ACHÈTE
PAILLE- FOURRAGE
Tous Formats
RÉGLEMENT À L'ENLÈVEMENT
STE T.N.D.
Tel. 03 80 75 89 22

69 - A votre disposition pour battage céréales sur les dpt 01/69/71. Comparez et économisez !
✆ **04 74 00 30 70**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03 84 32 30 91 ou 06 86 08 38 02**

73 - Vds foin bio.
✆ **04 79 28 70 79 HR**

Pépinière

69 - Vds plants de poireaux Bleu de Solaize GAEC Duchamp 330 rue du Rhône 69 Solaize.
✆ **06 12 34 36 01 ou 06 12 34 36 40**

Propriété

71 - Vds cse cessation bâtiments agricoles, maison à rénover, 30 ha terrain nord Bourg-en-Bresse (01), reprise possible terrains loués, cheptel allaitant, matériel, fourrage.
✆ **06 31 57 54 33**

Divers

07 - Vds barriques en chêne 225L servies vin rouge très propres livraison assurée
✆ **06 86 20 93 73**

18 - Vds 2 pneus, 700-45-22,5, état neuf - caisse bétaillère bâchée, plancher résine, sur SG2, 1.500 euros HT.
✆ **Tél. 06.14.40.22.10**

38 - Reste des places sur alpage à Gresse en Vercors pour brebis uniquement en pension, partage du coût du berger, le prix sera au prorata.
✆ **06 87 10 07 02**

42 - Vds GA 280 Khun monte bottes 9 m MB Class Compact 25 + Zx 1.6 ess. moteur refait
✆ **04 77 79 68 96**

69 - Recherche containers plastiques de 100x120 x 80 cm. ajourés.
✆ **06 82 23 64 75**

69 - Vds cuve à sulfate fibre ver B. état 80 euros + moteur trac. dues. 200 euros + 1 table et 6 chaises camp. 12 pers. 2 ral. chêne état neuf cause déc. 220 euros + tour à fer mor réglab. 600 euros.
✆ **04 74 03 15 63**

69 - Achèterai 2 anesses + AV chèvre et bouc nain + chèvre alpine pour débrousailler.
✆ **04 74 05 17 95**

Location

Autre

42 - loue studio ou F1 - St Etienne à partir de 259 € prox. fac. médecine, droit, art plastique.
✆ **06 83 22 47 42**

PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

CLAAS RÉSEAU AGRICOLE - 71020 Mâcon - Service Occasion
Marc MICHEL/Fabrice POINT : Tél : 03 85 34 66 15 - Port : 06 30 25 98 26

TRACTEURS :		MF 6255	2003	CLAAS CORTO 3100 NC	2003
CLAAS AXION 850 CEBIS	2010	MF 4345	2003	CLAAS CORTO 270 S	2002-01
CLAAS ARES 836 RZ	2006	CASE MAXXUM 100	2009	KUHN GMD 500	1994
CLAAS ARION 620 C	2009	CASE JXU 100	2003	KUHN FC 202	1991
CLAAS ARION 610 CIS	2009	CASE MAXXUM 5140	1995	VICON CM 230	2003
CLAAS ARION 420	2011	CASE IH 956 XL	1989	TARRUP 4028	2001
CLAAS ARION 410	2010			JD 1365	2002
CLAAS ARES 557 ATZ	05-07-08	**MOISSONNEUSES-BATTEUSES :**			
CLAAS ARES 547 ATX	2008	CLAAS LEXION 530 / 2 RM	2004	**ANDAINEURS :**	
CLAAS AXOS 340 CX	2011	CLAAS MEGA 350 / 2 RM	2006	KUHN GA 381 GM	1990
CLAAS CELTIS 456 RC – 446 RX	07-08-05	CLAAS TUCANO 450 / 2 RM	2009		
CLAAS CELTIS 426 RC	2005	NH TX 66 / 4 RM	2005	**FANEURS :**	
CLAAS NECTIS 247 F	2005	JD 9580 WTS / 2 RM	2002	CLAAS VOLTO 640	1999
RENAULT ATLES 936 RZ	2003	JD 1075 / 2RM	1984	KUNH GF 8501 MH	2003
RENAULT ARES 826 RZ	2003	MF 8780 ROTARY / 4RM	2000	KUHN GF 6301 MH	2000
RENAULT ARES 816 RZ	2004			KRONE KW 5.50	2002
RENAULT ARES 735 RZ	2000	**ENSILEUSES :**			
RENAULT ARES 656 RZ	2004	CLAAS J 840 / 4 RM	1998	**BROYEURS**	
RENAULT ARES 620 RX	1998			ROUSSEAU BGL 460	2007
RENAULT ARES 616 RZ	2004	**TELESCOPIQUES :**		ROUSSEAU 160 TS	1993
RENAULT ARES 550 RZ – RX	1999 – 97	MANITOU 742 HLSV	2005	LAGARDE BROMAX 340	2003
RENAULT ARES 540 RX	2001	MANITOU 725	1994	CARROY E 300/80	2009
RENAULT CELTIS 456 RX	2003	MANITOU 633	1999	BUGNOT BPE 144	2008
RENAULT CELTIS 446 RX	2004	MANITOU 628 T	2006		
RENAULT CELTIS 436 RC	2004			**SOLS**	
RENAULT CELTIS 426 RC	2004	**DESILEUSES PAILLEUSES MELANGEUSES :**		HERSE KUHN HR 4001	1996
RENAULT ERGOS 456	2006			HERSE MASCHIO DM 3000	2011
RENAULT CERES 345 X	2001	JEULIN ALIZEE	1996	CHARRUE GREGOIRE SPWZ9	1998
RENAULT CERES 85 X	1996	JEANTIL DP 3000	1997	CHARRUE GREGOIRE RY 314150	1992
RENAULT CERES 75	1995	KUHN ALTOR 7560	2006	CHARRUE GREGOIRE RWB 4	2004
RENAULT 133-54 TZ	1993	BELAIR BRICK 2298 RS	2011	CHARRUE KUHN VARIMASTER 151	2006
RENAULT 120-54 TZ	1991			COVER CROP QUIVOGNE APXRS	1996
RENAULT 77-14 TX	1989	**PRESSES A BALLES RONDES :**		COMBINE AGRAM RA + TC 3000	2000
RENAULT 851-2 S	1981	CLAAS VARIANT 280 RC	2004	COMBINE HR 3000 + NODET 21 RGTS	1995
RENAULT 751-2 S	1975	CLAAS VARIANT 180	1999		
RENAULT 551-2	1979	CLAAS QUADRANT 3400	2006	**PULVETS**	
RENAULT 651-2	1975	CLAAS QUADRANT 2200	2008	MATROT M24 D / 4RM	2005
RENAULT 681-2 S	1985	JD 550	1992	ARTEC F40 / 4 RM	2009
FORD 8830	1992	GALLIGNANI 8600	1999	TECNOMA HLE	2011
NH T 7040	2007	CASE AROBAL 1212 S	1985	EVRARD HM 3004 / 4 RM	1990
NH L 85 DT	1996			BERTHOUD MACK 1000 L	1996
FENDT 714 VARIO	2000	**FAUCHEUSES :**		HARDI MEGA LHY 1200 L	1995
FENDT 410 VARIO	2000	CLAAS DISCO 2700	2010		
FENDT 308 C	2001	CLAAS DISCO 3450	2007		

CLAAS

Offre

Emploi

18 - Exploitation polyculture/élevage cherche ouvrier agricole expérimenté, possibilité CDI, département Cher.
✆ **Tél. 06.86.56.28.83**

38 - Exploit. caprine transfo. fromag. cherche sal. polyv. suivi troupeau cdte tracteur et participe travaux fenaison, vte ferme et tournée livraison participation fabri. fromage entretien équipement, travail 1 we/2, La Ferme du Chene :
✆ **06 62 19 83 50**
06 14 25 91 15

42 - Arboriculteur rech. 1 salarié tps plein pour tous les travaux de l'exploitation - canton Pelussin
✆ **06 85 91 68 07**

58 - Exploitation agricole polyculture élevage, recherche salarié en CDD + CDI secteur Corbigny Lormes (réf: 2706).
✆ **06 87 31 57 31**

69 - Hippodromes Lyon cherche ouvrier agricole - CDI pour entretien pistes et boxes - Activité dimanche et jours fériés - Logement sur place - BAC agricole expérience agric. 5 ans - Connais. chevaux.
✆ **scl**

69 - Exploitation viticole située dans le nord du beaujolais recherche un salarié viticole sérieux et travailleur. Travail à responsabilités dans les vignes, conduite de tracteurs... Plein-temps. Contactez nous au :
✆ **06 77 84 36 85**

69 - Agriculteur Côteaux du Lyonnais recherche salarié secteur polyculture élevage laitier.
✆ **04 78 45 80 10 ou**
06 83 88 38 32

69 - Exploitat élevage VA + Viti + ETA cherche salarié polyvalent.
✆ **06 87 27 71 52**

71 - Ch. chauffeur moissonneuse-batteuse, région Charolles.
✆ **03 85 24 18 83 H.R. ou**
06 84 82 79 37

74 - Elevage lait 74 ch jeune souhaitant s'installer pour rempl. associé et création atelier.
✆ **06 19 18 19 87**

Service

38 - Nouvelle société de fabrication et réparation de vérins hydraulique(Vérin Réparation Hydraulique:VRH)devis a l'unitaire, en série ou sur mesure.
✆ **09 52 00 73 22**
ou 06 10 34 70 99

Demande

Emploi

69 - JF 21 ans motivée BAC + 3 Enil cherche travail transfo lait secteur Mt du Lyonnais + alentours Dispo à partir du 10/09.
✆ **06 80 02 90 05**

Mariage

Rencontre

89 - Agriculteur 58 ans seul, dispo. aider agricultrice travail et vie chez elle, bovins, lait, situation indifférente (réf. 2203)
✆ **03 86 47 12 81**

Animaux

Divers

73 - Mouton Hampshire élevage inscrit vds béliers agnelles garantie sanitaire poss livré.
✆ **04 79 65 63 73/**
07 70 61 84 26

Bovin

38 - Vds vaches laitières en lactation race Montbéliardes.
✆ **04 74 92 12 01 HR**

38 - A vendre génisses prêtes Holstein et vêlées.
✆ **06 85 22 49 36**

Foire concours
Aux génisses et bœufs culards maigres
Vente au cadran dès 8h30
Vendredi 27 juillet
à Moulins-Engilbert (58)
Rens.et inscrip. avant le 17/07
au **03 86 84 28 75**

42 - Vds taureaux prêts à saillir Holstein rouge et noir et Montbéliard T B . orig. , poss. location
✆ **06 89 30 04 69**

58 - Vends TB taureaux 18 mois et 2 ans HBP IND IBR TBO EARL DE BEAUMONT Alligny-en-Morvan (réf: 2607)
✆ **0670347184**

58 - Vds très bon taureau charolais, 5 ans - Cause consanguinité IBRN (réf: 270A)
✆ **03 86 22 43 27 HR**

69 - Achète broutards et vaches Charolaise pour l'engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

71 - Vds taureaux HBC bonnes origines viande et gabarit, hiverne au pré Gaec Goullard (réf: 270B)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vds T.B. taureaux charolais HBC, sans corne, 15 mois, 2 et 4 ans, TGS, IBR A, liv. possible. EARL Boiret, Palinges.
✆ **06 08 84 26 46**

71 - Vds T.B. repro. charolais 2 ans, HBC, IBR A, hivernés au pré, TGS. Dumont J-P.
✆ **06 07 57 55 40 ou**
03 85 24 24 96

71 - Vds 25 vaches charolaises suitées, IBR A, échographiées gestantes ou présumées gestantes.
✆ **06 28 28 75 47**

Caprin

07 - Vds troupeau chèvres Saanen + Alpines
✆ **06 72 92 86 75**

26 - Vds 2 chevrettes nées 18.05.2012 mère 1520KGS TP31,4 TB32,6 ICC4,4 qualité A
✆ **04 75 46 06 43**

26 - Vds 18 chèvres 1 bouc + matériels de traite et fromagerie cause déménagement
✆ **06 75 05 95 75**

26 - Vds 3 chèvres cornues en production
✆ **04 75 46 40 78 HR**

71 - Vds boucs alpins indem, CAEV.
✆ **03 85 34 84 78 ou**
06 12 10 67 10

Ovin

74 - Achète brebis pleines ou suitées, réformes, agneaux... paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

Equin

38 - Vends SF Hongre 12 ans trotteur jument 15 ans.
✆ **06 32 46 76 54**

Volaille-Lapin

26 - Vds poules pondeuses plein air de réforme. 2 euros
✆ **04 75 91 10 03 ou 06 19 31 46 50**

69 - Vend lapins 3 mois vaxi pour repr. 10 euros pièce + couples pigeons Téxan 1 ans env. repro assuré 25 euros le couple.
✆ **04 74 03 15 63**

Chien

07 - Vds chiots Border Collie mère n° 250269602744982 travail sur vaches all. père sur ovins B.O.
✆ **06 50 34 70 08**

25 - A réserver 6 chiots Border Collie lof n°250269200075355 t.b. origines nés le 13/06/12 parents visibles au travail bovins-ovins, conseils et aide au dressage possible. A vendre 1 chien mâle dressé né le 17/01/11 n°250269201041374. P. Jacquier, Fuans.
✆ **03 81 43 61 30 HR**

38 - Vds chiots mâles Ariégeois croisé petit Gascon bonnes origines sangliers.
✆ **04 74 59 87 17**

42 - Vds chiots 4 mois type Beauceron, 2 f + 2 m , tat. mère 2SNJ234 non lof
✆ **04 77 64 14 08 ou**
06 81 47 11 57

58 - Vds 6 chiots nés le 18/04/2012 - type Border Collie. Parents pure race - N° Mère: 250268500459470. Pucés, vaccinés - Parents trav ovin, bovin. Contact: Marion Michel - Luzy (réf: 2800).
✆ **06 82 18 73 68**

69 - Vds chiots Bergers Allemand F 2 mois bon berger mère 250268500176058.
✆ **04 74 26 30 71**

71 - Vds chiots Border Collier, pucés à 2 mois, mère n° 250269801293533.
✆ **06 47 26 35 35**

88 - Vends 2 chiots Border Collie LOF pucés vaccinés 2 mois tat mére 2GFJ 721 lignée de travail en ferme et champions ovin bovin.
✆ **03 29 65 68 71 -**
06 16 85 33 18

Chasse-Gibier

01 - Vds cabane en bois (à monter) 4mx4m +2,50x4 de terrasse différentes sections de bois Douglas et sapin 2 fenêtres + 1 porte - prix à débattre
✆ **04.74.22.72.31. hr**

07 - Déçu de la qualité de vos Perdrix de chasse : elles ne volent pas, maigrissent, ne s'alimentent pas...Adressez vous à un véritable élevage spécialisé en Perdrix rouges et grises
✆ **06 82 28 12 19**

Abonnement Terres de Bourgogne



Chaque vendredi dans votre boîte à lettre

☐ Je m'abonne pour 1 an à Terres de Bourgogne 95 €
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 30 €
Total.....

☐ Je m'abonne pour 2 ans à Terres de Bourgogne 185 €
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 60 €
Total.....

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom: Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit: CP: Ville:
Tél:
Fax:
Mobile:
Email: @
Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

ABO2012-1163

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je demande une facture

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

ESPACE **Affaires**

LE BON CHOIX : R.L DISTRIB80
Citernes Eau – Adblue – GNR – Engrais...
Compresseurs...
Bac de rétention...
Pompes Eau – Gasoil – Adblue, Engrais...
Containers standard, bureau, sanitaire, Phyto...
Etre le « moins disant » c'est facile...Nous préférons être le « mieux disant » !!!
80370 Maizicourt **Tél. 0 322 325 325** Fax 0 322 326 856 rldistrib80@gmail.com

La Maism de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
GROUPES DE TRANSFERT
200 - 400 - 960 LITRES
➲ Pompe 60L / Min.
➲ Pistolet automatique
➲ Transportable par fourche manuscopique

Elan ✆ 01 49 84 94 28
AFFÛTEUSE POUR CHAÎNE DE TRONÇONNEUSE
Elle permet un affûtage de précision, **sans dépose de la chaîne,** directement sur le guide, des 2 côtés, suivant des angles d'affûtages réglables.
Moteur à circuit électronique, protégé par fusible, 220 V, puissance 85 W, 2,5 A.
Livrée avec 1 meule de 4,5 mm d'épaisseur.
157 € TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 453660
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
2/4 avenue de la Cerisaie • Silic 311
94266 FRESNES CEDEX

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
453660		157,00	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles. Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EA (J) - Photos non contractuelles

ALKERN 25 ANS D'EXPÉRIENCE DANS LE DOMAINE DU STOCKAGE
ÉLÉMENTS DE STOCKAGE CE
De 1 à 5 m
FABRICANT
MUR DE BARDAGE
AUGES BÉTON
PLAQUES À SCELLER
SILOS - FUMIÈRE
LIVRAISON SUR TOUTE LA FRANCE
Dbms 80290 GAUVILLE - Tél. 03 22 38 03 42 - Fax : 03 22 38 00 10

POUR TOUTE RÉSERVATION
CONTACTEZ
VOTRE SERVICE COMMERCIAL
REUSSIR HABITUEL

La Maism de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
GRANDE CAPACITÉ !
GRANDE LARGEUR 4 M3
➲ Bâche lourde sur enrouleur
➲ Double parc repliable 2x6 entrées
➲ Transportable au 3 points ou sur fourche
➲ Débit réglable

PANELS DE CONTENTION BOVINS ET CHEVAUX
VISITEZ NOTRE NOUVEAU SITE WEB www.jourdain.fr
Les seuls de conception et fabrication française
- Barrière légère, maniable, assemblage rapide par chaîne
- Épouse le profil du terrain. Grande stabilité
- Pieds skis à chaque extrémité. Déplacement aisé
- Existe en 2,40 m - 3,00 m - 3,60 m + passage ouvrant
JOURDAIN
N°1 MONDIAL DU TUBULAIRE BOVIN
TRANSPANEL : pour le transport de 18 panels
LE VÉRITABLE RENFORT c'est l'assemblage croisé : **25% PLUS RÉSISTANT *** * Constaté par essai de rupture
EN STOCK CHEZ NOS PRINCIPAUX REVENDEURS
Z.I. - 45300 ESCRENNES - Tél.: 0238340000 - fax.: 0238340299 - contacts@jourdain.fr

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

CUMA DE LA CHAUME

à Marey-lès-Fussey
N° d'agrément : 21/84/464
RCS Dijon : 329 256 051

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la CUMA de la Chaume à Marey-lès-Fussey a procédé lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 Juin 2012 aux modifications suivantes de ses statuts :
- la mise en conformité de ses statuts selon l'arrêté du 25 mars 2009
- le transfert du siège social à : Mairie, 21700 Marey-lès-Fussey
Les actes et pièces concernant les modifications sont déposés au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.
Le Président de la Cuma
Nicolas THEVENOT

AL21288871

SALAISONS A.B.

SARL au capital de 152.500 €
Siège social : Gevrey Chambertin (21220)
12 Rue des Artisans
433 473 113 RCS Dijon

Aux termes des décisions de l'associé unique du 30 Juin 2012, l'objet social a été étendu au commerce de détail de tous produits de boucherie, charcuterie et salaisons ainsi que de tous produits d'épicerie et de droguerie. L'article 3 (OBJET) des statuts a été modifié en conséquence.
Le gérant

AL21288869

EARL FERNAND PRUDENT

Société civile au capital de 187 481.80 €
Siège social : 38 avenue du Général de Gaulle
21110 Genlis
401 008 636 RCS Dijon

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 12/06/2012, Monsieur Fernand Prudent a :
- Réduit le capital pour le ramener à 168 690€
- Démissionner de ses fonctions de gérant au 30/06/2012
- Nommé M. Fraichot Jean-Philippe, demeurant à Genlis, gérant de la société pour une durée illimitée au 01/07/2012
- Modifié la dénomination sociale en EARL DE LA NORGES au 01/07/2012
Pour avis, la gérance

AL21288844

SCEA PERRIER GABRIEL ET FILS

Société Civile
Au capital de 12 211.17 €
21700 Meuilley
391 722 613 RCS Dijon

Par une assemblée générale extraordinaire en date du 01/06/2012, la collectivité extraordinaire des associés a décidé la transformation de la SCEA en EARL, dont les nouvelles caractéristiques sont les suivantes :
Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Dénomination sociale : : EARL PERRIER GABRIEL ET FILS
Siège social : 21700 Meuilley
Capital social : 262 219.67 €
Objet social : Gestion et exploitation d'un domaine viticole
Gérant : Monsieur Perrier François, demeurant à 21700 Meuilley
Durée : 50 ans à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés
Pour avis et mention, La Gérance

AL21288816

AVIS DE CONSTITUTION

Etude de Mes Chevillon, Vetter et Vincent Notaires associés à Beaune (Côte d'Or), 3 route de Seurre

Suivant acte reçu par Me Vetter, le 25 juin 2012, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes:
La société a pour objet: l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits en question. La mise à disposition gratuite de tout ou partie des biens immobiliers appartenant à la société, le cautionnement simple ou hypothécaire au profit d'un associé.
La dénomination sociale est: "M aime N".
Le siège social est fixé à: Meursault (21190), Rue du Docteur Rolland n°12.
La société est constituée pour une durée de 99 années.
Le capital social est fixé à la somme de: mille cinq cents euros (1500,00 eur)
Les apports sont en numéraires.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Le premier gérant de la société est: M. Michel Massot et Mme Catherine Nouveau avec faculté d'agir ensemble ou séparément, demeurant Meursault 12 rue du Dr Rolland.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Pour avis, le Notaire.

AL21288878

S.C.P «Didier NOURISSAT, Hugues MISSEREY, Ivan STRIFFLING et Maël VIARD» Notaires associés 23 rue Buffon, 21000 Dijon

Suivant acte de Me Christine GARNIER, notaire à Dijon, le 02/07/2012, il a été constitué la Société Civile Immobilière dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :
Dénomination : SCI LA BUFFONNERIE
Siège : Semur en Auxois (Côte d'Or), 7 rue Buffon
Durée : 99 ans
Objet : Acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, ou toute autre opération.
Capital social : Mille Euros (1.000,00€)
Apports en numéraire : 1.000,00 €
Gérant : Mr Roger Mias, demeurant à Dijon (21000), 29 Place Saint Michel.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon
Pour avis et mention

AL21288875

Par acte S.S.P, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes:
Forme : SCI
Dénomination : LE PETIT MACONNAIS
Siège social : 2 rue d'Arsonval, 21000 Dijon
Objet : l'acquisition d'un bâtiment commercial.
Durée : 99 ans
Capital social : 1 000 euros
Gérance : Mr Joumad Karim, 2 rue d'Arsonval.
Pour avis, La gérance

AL21288873

Etude de Mes Denys Chevillon, Gérard Vetter et Eric Vincent, Notaires associés à Beaune (Côte d'Or), 3 route de Seurre.

Suivant acte reçu par Me Gérard Vetter, le 4 juillet 2012, a été constitué un groupement foncier agricole ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: "GFV Les Frionnes".
Objet: la propriété et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine.
Siège: Meursault (21190), 6 rue du 8 mai 1945.
Durée: 99 années à compter de son immatriculation au RCS de Dijon.
Capital social: Vingt-quatre mille euros (24000,00 eur).
Cession des parts: Les cessions sont soumises à agrément.
Le premier gérant est: Monsieur Vincent Latour demeurant à Meursault (21190) pour une durée indéterminée.
Pour avis,
Le Notaire

AL21288879

Aux termes d'un acte SSP en date à Quétigny du 06/07/12, il a été constitué la société ci-après :
Forme sociale: SARL
Dénomination sociale: Jungle Kid
Siège social: 11 rue des Artisans 21800 Quétigny
Objet social: L'exploitation d'un espace jeu et activités diverses pour enfants ; la vente de confiseries, crêpes et
gaufres, diverses petites restaurations et boissons non alcoolisées ainsi que la location de l'espace jeu et activités
diverses et éventuellement toute animation s'y rapportant.
Durée de la Société: 99 ans
Capital social: 30 000 euros
Gérance : Emmanuelle Dupin demeurant 7 rue de Volnay, 21800 Chevigny St Sauveur et Angélique
Fabin demeurant 22 rue du Château 21110 Magny Sur Tille
Immatriculation RCS Dijon.

AL21289285

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL BOULEY BACH

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 7 700 euros
Siège : 21250 Glanon
431 668 219 RCS Dijon

L'Assemblée Générale réunie le 2 juin 2012 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Messieurs Jean-Paul Bouley et Jean,ÀiPhilippe Bach de leurs mandats de liquidateurs, donné à ces derniers quitus de leur gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Les Liquidateurs

AL21288825

L'AGE du 28/06/2012 du GFA CLOS DU MOULIN AUX MOINES en liquidation, au capital de 1 524.49 €, siège social, Auxey Duresses, Domaine du Moulin aux Moines, 21190 Meursault, RCS Beaune 404.714.214 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 28/06/2012 et sa liquidation amiable. Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés est fixé 36 Terrasse Saint-Pierre, 59500 Douai, siège de la liquidation. Est nommé liquidateur M. Emile Hanique demeurant 36 Terrasse Saint-Pierre, 59500 Douai. L'AG de clôture de liquidation du 28/06/2012 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de la gestion et décharge du mandat de liquidateur de M. Emile Hanique et constaté la clôture de la liquidation à compter du 28/06/2012. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la dissolution et à la liquidation est effectué au Greffe du TC de Beaune. Pour avis, Le Liquidateur

AL21289283

CB FILETS SARL au capital de 38112.25 euros. D33 Pont d'Ouche 21360 Bligny-sur-Ouche . RCS Dijon 394995518 . A compter A.G.E du 31-05-2012: Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire. Liquidateur durée liquidation: Monsieur Bughin Camille, Rue du Port, 21360 Pont d' Ouche. Siège liquidation : siège social. Mention au RCS Dijon.

AL21289288

NOMINATION

SCP François-Xavier Royet et Nicolas Taiclet Notaires associés 1, rue François Mignotte 21700 Nuits Saint Georges

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DES OLIVIERS

Société Civile au capital de 13032,00 euros
Siège social: Hameau de Concoeur
21700 Nuits Saint Georges
RCS Dijon 323 035 055

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale en date du 15 mai 2012, la collectivité des associés:
- a confirmé les fonctions de gérance de Madame Chantal Olivier née Gard, demeurant à Nuits Saint Georges (21700) Hameau de Corboin, pour une durée illimitée.
- et a nommé Monsieur Christian Olivier, demeurant à Nuits Saint Georges (21700) Hameau de Corboin, en qualité de co-gérant, pour une durée illimitée à compter du 15 mai 2012.
Modification sera faite au RCS de Dijon.
Pour avis,
Le gérant.

AL21289286

CESSION

S.C.P " Didier NOURISSAT, Hugues MISSEREY, Ivan STRIFFLING et Maël VIARD" Notaires associés 23 rue Buffon, 21000 Dijon

Acte de Me Maël VIARD, notaire à Dijon du 20/06/2012, enregistré au SIE Dijon Nord le 27/06/2012 Bordereau 2012/1 411 case n° 1, contenant **cession** par l'EURL **LE GUIM'S**, au capital de 100€, siège social à Dijon, 43 Bd des Martyrs de la Résistance, RCS Dijon n° 513 535 013 au profit de l'EURL LE GUIM'S, au capital de 100€, siège social à Dijon, 43 Bd des Martyrs de la Résistance, RCS Dijon n° 751 776 691, **d'un fonds de commerce de café bar brasserie** sis et exploité à Dijon, 43 Bd des Martyrs de la Résistance.
Prix : 50.000€ dont 46.000€ pour les éléments incorporels, 4.000€ pour les éléments corporels. Entrée en jouissance le 20/06/2012.
Oppositions chez le notaire dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.
Pour Insertion.
Le notaire

AL21288874

Suivant acte sous seing privé en date à Gevrey-Chambertin du 30 Juin 2012, enregistré au SIE de Le Puy en Velay le 5 Juillet 2012 "Bordereau n°2012/906 Case n°4",
la Société SALAISONS AB, SARL au capital de 152.500 €, dont le siège est à Gevrey-Chambertin (21220), 12 Rue des Artisans, 433 473 113 RCS Dijon,
a cédé à la Société ROUX ET CIE, SA au capital de 318.800 €, dont le siège est à Gevrey-Chambertin (21220), 12 Rue des Artisans, 017 050 659 RCS Dijon,
le fonds de commerce de fabrication et vente de salaisons exploité par le vendeur à Saint Maurice de Lignon (43200), Rue Pierre Favier, et transféré et exploité par l'acquéreur à Gevrey-Chambertin (21220), 12 Rue des Artisans, pour lequel la Société SALAISONS AB est immatriculée à l'INSEE sous le n°433 473 113 00010, APE 1013A,
Moyennant le prix de 20.000 € s'appliquant exclusivement à des éléments incorporels.
L'entrée en jouissance a été fixée au 1er Juillet 2012.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales au lieu d'exploitation du fonds vendu à Saint Maurice de Lignon (43200), Rue Pierre Favier et la correspondance adressée au Cabinet d'Avocats FIDAL, 4 Rue Jeanne Barret Parc Valmy BP 57015 (21070) Dijon Cedex.

AL21289282

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

Société d'Avocat, Gilbert MARTIN 14, rue Georges Dufaud 58000 Nevers

SCM DE LA RUE DE LOURDES

Société civile de Moyens
au capital de 3.811,23 Euros
Siège social : 37, boulevard Victor Hugo
58000 Nevers
315 669 366 RCS Nevers

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale du 19 juin 2012, les mentions ci-après à publier :
Anciennes mentions :
Gérantes :
Mme Marie-Christine Mailhabiau, dt 68 bis, rue du Banlay, 58000 Nevers,
Mme Marie-Jeanne Corda, dt «Boulorges», 58640 Varennes-Vauzelles,
Mme Sophie Coudret, dt 2 bis, rue Paul Eluardn, 58640 Varennes-Vauzelles.
Siège social :
8, rue de Lourdes, 58000 Nevers(jusqu'au 31 août 2012)
Nouvelles mentions :
Gérantes :
Mme Martine Brahemscha, dt 20 rue Romain Rolland, 58000 Nevers
Mme Marie-Christine Mailhabiau, dt 68 bis, rue du Banlay, 58000 Nevers,
Mme Mireille Catier, dt 60, boulevard de la République, 58000 Nevers,
Mme Marie-Jeanne Corda, dt «Boulorges», 58640 Varennes-Vauzelles,
Mme Véronique De Souza, dt 71, rue de la Corne du Bois, 58130 Urzy,
Mme Marie-Claire Fenayon, dt 152, route de Demeurs, 58130 Urzy
Siège social :
37, boulevard Victor Hugo, 58000 Nevers (à compter du 1er septembre 2012)
Pour avis, la gérance,

AL58289296

Société d'Avocat Gilbert MARTIN 14 rue Georges Dufaud 58000 Nevers

CLIMAFROID - ETABLISSEMENTS MARILLER

SARL au capital de 10.800 €
Siège social : 171 rue Roland Brouard
58600 Garchizy
325 079 788 RCS Nevers

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale mixte du 02 juillet 2012, les mentions ci-après à publier :
Anciennes mentions
Gérant : M. Alain Mariller, dt 276, Chemin du Vernay, 58180 Marzy
Siège social : 276, Chemin du Vernay, 58180 Marzy
Nouvelles mentions
Gérant : M. Denis Mariller, dt 14 rue Georges Brassens , 58640 Varennes -Vauzelles
Siège social : 171 rue Roland Brouard, 58600 Garchizy
Pour avis, le gérant

AL58289297

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SCP J.P JACOB et C.THEVENY Notaires Associés 14 rue du Maréchal leclerc 58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Me THEVENY, Notaire à Cosne Cours sur Loire, le 27 juin 2012,
Monsieur Paul Louis Couviller, Retraité, et Madame Nelly Louisette Angèle Cordier, Retraitée et aide soignante, son épouse, demeurant ensemble à Annay (58450), " Le Crot Saulnoy",
Mariés sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de Rosny-Sous-Bois (93110), le 26 avril 1969;
Ont déclaré conjointement convenir, dans l'intérêt de leur famille, de changer entièrement de régime matrimonial et d'adopter le régime de la communauté universelle.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec avis de réception à Me Theveny, Notaire à Cosne Cours sur Loire.
Pour Insertion
Me THEVENY, Notaire

AL58289276

AVIS DE CONSTITUTION

LEGALYS CONSEILS Me Benoît MARTY 3 rue du Bengy 58640 Varennes Vauzelles

L'ATELIER FLEURI

Société à responsabilité limitée
Au capital de 15 000 euros
Siège social: 7 Place de la République
58640 Varennes Vauzelles

Par acte SSP en date du 12 juin 2012, il a été constitué une SARL dénommée:
L'ATELIER FLEURI
Objet social : l'exploitation d'un fonds de commerce de vente de fleurs, de plantes et de compositions florales pour deuil, mariage et tous types de cérémonie.
Siège social : 7 place de la République, 58640 Varennes Vauzelles
Capital : 15 000 euros
Gérance : -Madame Solange Pasdeloup, demeurant Lieudit "Beaurenard", route de Nérondes, 18320 St Hilaire de Gondilly
-Madame Aurélie Pasdeloup, demeurant Lieudit "Beaurenard", route de Nérondes, 18320 St Hilaire de Gondilly
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de
Nevers
Pour avis,
La Gérance

AL58289237

Société d'Avocat Gilbert MARTIN 14, rue Georges Dufaud 58000 Nevers

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SARL en cours

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de MONTHELIE:
5 a 57 ca - La combe danay: B-598-599
14 a 00 ca - La combe danay: B-594-595
Vigne et terre à vigne en AOC Monthelie, cépage Pinot Noir.
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 30/07/2012 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Saint-Apolinnaire, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21289289

d'immatriculation au R.C.S. de Nevers, dénommée SARL DES ANGES, au capital de 3.000 €, ayant pour objet l'exploitation de bars, brasseries et restaurants. Le siège social est 5, route Jean Duquenne, Sainte Hélène, 58400 Varennes les Narcy. La gérante est Mlle Magalie Top, dt 11 rue Pasteur, 58000 Nevers.
Pour avis,

AL58289280

Par acte SSP du 22 juin 2012, il a été constitué la SASU suivante:
- **Dénomination**: Les Galants
- **Capital**: 35000 euros
- **Siège social**: Les Galants 58310 Saint Verain
- **Objet**: accueil public, chambre d'hôtes organisation de réceptions et séminaires
- **Durée**: 99 ans
- **Président**: M. Xavier Malapert 42 rue de la Rochefoucauld 92100 Boulogne Billancourt.

Immatriculation au RCS de Nevers.

AL58289282

SCP « Jean-Paul JACOB et Christophe THEVENY »
Notaires Associés
14, rue Maréchal Leclerc 58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Maître JACOB, Notaire, le 30/06/2012, enregistré à Nevers.
Il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomation: SARL SIR PALACO
Forme : SARL
Siège Social : Donzy, 58220, 10 rue du Gl Leclerc
Durée : 99ans
Objet Social : "L'exploitation d'un fonds de commerce de bar-brasserie"
Apport en Numéraire : 7.500 Euros.
Capital: 7.500€, divisé en 750 parts de 10€ chacune numérotées de 1 à 750 attribuées aux associés en fonction de leur apport.
Gérants: Mr Pascal Plusquellec et Mme Laëtitia Duplan, son épouse, dt à Donzy, 58220, 10 rue du Gl Leclerc.
Pour avis
Maître JACOB

AL58289285

Par acte SSP du 03/07/2012, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: C.P.M.Auto
Objet social: Carrosserie et peinture à domicile, mécanique automobile, vente de véhicules, de pièces et de fournitures pour l'automobile.
Siège social: 72 bis rue Melle Bourgeois, 58000 Nevers
Capital: 5000 €
Durée: 99 ans
Gérance: M. Nicolas Martinez, demeurant 72 bis rue Melle Bourgeois, 58000 Nevers
Immatriculation au RCS de Nevers

AL58289294

➜ RECTIFICATIF

Dans l'annonce N°1163 du 27/04/2012 il était indiqué que Mr. Ludovic Mialon était nommé gérant de la sarl Bio isolation .
Cette annonce n'avait pas lieu de paraître car Mr. Mialon n'a jamais pris ces fonctions .

AL58289299

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes Vauzelles

SARL JANY CONFECTION

Société à responsabilité limitée en liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social: Impasse Jean d'Or
58200 Cosne Cours sur Loire
340 145 846 RCS Nevers

Clôture de liquidation
Les associés par décision du 31 mai 2012 ont approuvés le compte définitif de liquidation, donnés quitus à Madame Emilienne Dumont, liquidateur, de sa gestion et constatés la clôture du liquidateur au 31 mars 2012. les comptes définitifs sont déposés au greffe du T.C. de Nevers.
La société sera radiée du RCS de Nevers.
Pour avis.
La Gérance

AL58289239

SELARL AUDIBERT

Société d'Exercice Libéral
à Responsabilité Limitée
au capital de 10 000 €uros
Siège social : 26 Rue de Donzy
58200 Cosne Cours sur Loire
447 639 675 RCS Nevers
Liquidateur : Monsieur Marc Audibert

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 juin 2012, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat, puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, le liquidateur

AL58289193

LA SPEZIA

SARL au capital de 7622.45 €
Siège social :
100 Rue Melle Bourgeois, 58000 Nevers
390122851 RCS Nevers
L'AGO du 04/07/2012 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/06/2012.
Radiation au RCS de Nevers.

AL58289292

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

SCEA DE LA VERNIÈRE

Société Civile d'Exploitation Agricole
au capital de 545 904 Euros
Siège social : La Vernière
58530 Chasnay
R.C.S. Nevers D 420 393 951

Aux termes d'une délibération en date du 4 juin 2012, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de cent soixante mille cent quatre-vingt onze Euros (160 191 €) pour le porter de la somme de cinq cent quarante cinq mille neuf cent quatre Euros (545 904 €) à la somme de sept cent six mille quatre-vingt quinze Euros (706 095 €) et ce, par l'émission de mille quarante sept (1 047) nouvelles parts souscrites, libérées en numéraire à la valeur nominale de cent cinquante trois Euros (153 €) chacune.
Pour avis.
La Gérance

AL58289277

S.D.B.F DISTRIBUTION

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7 000 € porté à 25 200 €
Siège social : 43, rue des Champs Pacaud
58000 Nevers
493 150 759 RCS Nevers

Aux termes de l'AGE du 25/06/2012, le capital social a été augmenté de 18 200 € pour le porter à 25 200 €. Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis,
Le gérant

AL58289275

SCP Joël Gauthier - Emmanuel Clerget
Notaires associés
à La Charité sur Loire (58400)

GROUPEMENT FORESTIER FURSTENBERG DE MONTAUTÉ

Au capital de 1770426,60 euros
Siège social: Montauté 58800 Epiry
RCS Nevers 788 034 254

Aux termes d'un acte reçu par Me Joël Gauthier, notaire associé à La Charité sur Loire le 7 juin 2012, il a été constaté l'augmentation de capital du Groupement Forestier Furstenberg de Montauté par apport immobilier de Monsieur Rudolf, Kamillus, Maria, Hermann, Josef, Antonius, Bernhard Freiherr Von Fürstenberg, propriétaire sylviculteur et Madame Antoinette, Marguerite, Maxellende D'Esclaibes, sylvicultrice, son épouse, demeurant, savoir, Monsieur à Futrono (Chili), Fundo San Vicente Casilla 31 et Madame à Cordoba (Argentine), Bv Chacabuco 1252.
De diverses parcelles de bois sises commune de Pazy (58000) "Bois de Mouches" pour 127 hectares 61 ares et 1 centiare, évaluées 550000 euros et commune de Heuilley le Grand (52600) "Les Varennes" pour 95 hectares 73 ares 88 centiares évaluées 329000 euros.
Le capital social d'un montant initial de 1770426,60 euros a été porté à 2226376,92 euros par création de 29918 parts au nominal de 15,24 euros.
Cette décision entraîne la publication des mentions suivantes:
Ancienne mention: capital social: 1770426,60 euros
Nouvelle mention: capital social: 2226376,92 euros
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis,
Me Joël Gauthier, Notaire

AL58289281

➜ NON DISSOLUTION

DATCHA

Société à responsabilité limitée
à associée unique
au capital de 5 000 euros
Siège social : 14 rue du Lavoir 58200 Saint-Loup
N°SIREN 521 335 034 - RCS Nevers

L'associée unique, statuant conformément à l'article L 223-42 du Code de commerce, a décidé en date du 10 octobre 2011 de ne pas dissoudre la Société.
Mention sera faite au RCS de Nevers.
Pour avis,

AL58289251

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

LE TERPS

Société A Responsabilité Limitée
au capital de 8000 €
Ancien siège social: 1 bis, rue du Languedoc - 31000 Toulouse
Nouveau siège social: RN7 - "Les Coques"
58150 Pouilly sur Loire
489721936 RCS Toulouse

Aux termes d'une assemblée générale mixte 25/05/2012, les associés ont décidé à compter du même jour:
- de transférer le siège social de Toulouse (31) - 1 bis, rue du Languedoc à Pouilly sur Loire (58) - RN7 - "Les Coques", et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts,
La société sera désormais immatriculée au RCS de Nevers.
- de nommer Mr Jean-Marie Bain, dt à Cosne Cours sur Loire (58) - 148 bis, rue des Quatre Fils Doumer aux fonctions de Gérant en remplacement de Mme Yvette Adde.

Pour avis,
La Gérance

AL58289298

RÉDUCTION DE CAPITAL

BOURGOGNE TRAVAUX PUBLICS B.T.P.

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 3000 € porté à 9000 €
Siège social: Route de Bourgogne
58000 Saint Eloi
749941332 RCS Nevers

Aux termes d'une décision en date du 19 juin 2012, l'Associé Unique a décidé à compter du même jour d'augmenter le capital social d'une somme de 6000 € pour le porter de 3000 € à 9000 € par création de 600 parts nouvelles, et de modifier en conséquence les articles 6 et 7 des statuts.

AL58289300

NOMINATION

SCP AU CLOS SAINT BÉNIN CABINET INFIRMIER

Société Civile Professionnelle d'Infirmières au
capital de 120000 €
Siège social: 33 Ter, rue Saint-Bénin - 58000
Nevers
529 384 224 RCS Nevers

Aux termes des délibérations en date du 02/07/2012, l'Assemblée Générale Mixte a décidé à compter du même jour:
- de nommer Mlle Laëtitia Gagnol dt à Jouet sur l'Aubois (18) - 26 bis, rue des Petits Champs, pour une durée illimitée aux fonctions de co-gérante,
- de modifier la raison sociale, Au Clos Saint-Bénin Cabinet Infirmier Laurent-Vaillant, Decormeille, Lombard-Dufour et Vaillant, pour adopter celle de SCP Au Clos Saint Bénin - Cabinet Infirmier, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

AL58289274

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

**SCP « Jean-Paul JACOB et Christophe THEVENY »
Notaires associés
14, rue Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire**

Aux termes d'un acte reçu par Me JACOB, Notaire à Cosne Cours sur Loire le 13/06/2012, Enregistré à Nevers le 05/07 2012, bord 2012/963 case n°4, contenant cession de parts sociales de la société dénommée « EARL DES GRAVOTS», ayant son siège à Saint Amand en Puisaye (Nièvre) « Les Gravots », au capital de 127.000€, immatriculée au RCS de Nevers n°751012659;
Les associés ont nommé comme gérants de cette société Mr Philippe Rollet, Agriculteur, époux Mme Marie-Christine Hurtault, dt à Saint Amand en Puisaye (58310), "Les Gravots", Mr Raphaël Pupille, dt à Donzy (58220) 7, Impasse de la Malosse, tous deux en qualité de co-gérants, associés exploitants, sans limitation de durée.
En conséquence, ladite société sera à compter du 13/06/2012 gérée par Mr Philippe Rollet et Mr Raphaël Pupille
Pour Avis
Me JACOB.

AL58289286

GROUPEMENT FORESTIER DES USAGES

Capital 220.000 € Siège Social :
Les Bouillons, 58360 Semelay,
n° SIREN : 422 118 034

Par décision de l'AG du 26/05/12, Mme Chevallier, demeurant 9 rue du Neyrard, 69110 Ste Foy-lès-Lyon, a été nommée en qualité de nouveau gérant à compter du 1/07/12 en remplacement de Mme de Seroux.
Mention sera faite au RCS de Nevers.

AL58289295

CESSION

**SCP « Jean-Paul JACOB et Christophe THEVENY »
Notaires associés
14, rue Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire**

Suivant acte reçu par Maître THEVENY , Notaire, le 20/06/2012, enregistré à Nevers le 28/06/2012, Bord n°2012/919 case n°1 ext:1923

La Sté dénommée BOUCHERIE NIVERNAISE, société à responsabilité limitée au capital de 7622,45 eur, dont le siège est à Châteauneuf-Val-de-Bargis (58350), Le Bourg, identifiée au SIREN sous le numéro 399556307 et immatriculée au RCS de Nevers,
a vendu à
Mme Christine Yvette Carpentier, employée de magasin, demeurant à Cosne Cours sur Loire (58200) 93 Routes des Millots.
Un fonds de commerce de BOUCHERIE CHARCUTERIE exploité à Châteauneuf Val de Bargis (58350), Le Bourg, lui appartenant, connu sous le nom commercial "BOUCHERIE NIVERNAISE", et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Nevers, sous le numéro 399556307 et au Répertoire des Métiers de Nevers, sous le numéro 399556307 RM 58.
Ensemble, tous les éléments corporels et incorporels en dépendant.
Moyennant le prix principal de 18000 €
L'entrée en jouissance est fixée au 20/06/2012.
Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'étude de Maître THEVENY, Notaire ci-dessus nommé par acte extra judiciaire, dans les dix jours de la dernière en date des insertions légales.
Pour unique insertion
Maître THEVENY

AL58289287

**SCP Jean-Paul Jacob et Christophe Theveny
Notaires associés
14 rue Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire**

Suivant acte reçu par Maître Jacob, Notaire, le 02/07/2012, enregistré à Nevers le 05/07/2012, Bord n°2012/958 case n°1 ext: 2015
La Société dénommée Société d'Exploitation de l'Entreprise Duparchy Alain, Société à responsabilité limitée au capital de 7.622,45 eur, dont le siège est à Clamecy (58500), 8, Rue Marie Davy, identifiée au Siren sous le numéro 388060840 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.
A vendu à
La Société dénommée Villemin Etienne, société à responsabilité limitée au capital de 7.600,00 eur, dont le siège est à Clamecy (58500), 6-8, rue Marie Davy, identifiée au Siren sous le numéro 749853057 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.
Un fonds de commerce d'Optique Lunetterie exploité à Clamecy (Nièvre), 8, rue Marie Davy, lui appartenant, connu sous le nom commercial Optique Poulain, et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Nevers, sous le numéro 388060840.
Ensemble, tous les éléments corporels et incorporels en dépendant.
Moyennant le prix principal de 470.000 €
L'entrée en jouissance est fixée au 01/07/2012.
Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'étude de Maître Jacob, Notaire ci-dessus nommé par acte extra judiciaire, dans les dix jours de la dernière en date des insertions légales.
Pour unique insertion
Maître Jacob

AL58289291

**SCP « Jean-Paul JACOB et Christophe THEVENY »
Notaires associés
14, rue Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire**

Suivant acte reçu par Maître JACOB , Notaire, le 30/06/2012, enregistré à NEVERS le 05/07/2012, Bord n°2012/962 case n°2 ext: 2020
Monsieur Laurent Hubert SCHELL, commerçant, demeurant à Donzy (58220) 10 rue du Général Leclerc,
a vendu à
La Société dénommée SARL SIR PALACO, société à responsabilité limitée au capital de 2,00 Eur, dont le siège est à Donzy (58220), 10 Rue du Général Leclerc, en cours d'immatriculation immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers (Nièvre).
Un fonds de commerce de débit de boissons exploité à Donzy (58220), 10 Rue du Général Leclerc, lui appartenant, connu sous le nom commercial "BAR DES VERDIAUX", et pour lequel le cédant est immatriculé au RCS de Nevers (Nièvre), sous le numéro 452.278.153.00013.
Ensemble, tous les éléments corporels et incorporels en dépendant.
Moyennant le prix principal de 35.000€
L'entrée en jouissance est fixée au 01/07/2012.
Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'étude de Maître JACOB, Notaire ci-dessus nommé par acte extra judiciaire, dans les dix jours de la dernière en date des insertions légales.
Pour unique insertion
Maître JACOB

AL58289290

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce
en ligne et obtenez
votre devis instantanément

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

**Société juridique et fiscale
de champagne
19-21 rue Denis Papin, 51100 Reims
3 rue Jean Mermoz
51000 Chalons en Champagne**

P.L.V.

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : Place du Champ de Foire
89450 Vézelay
RCS Auxerre 481 441 855

Avis de changement de dénomination sociale
Aux termes d'une délibération en date du 29 février 2012, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de remplacer à compter du 29 février 2012 la dénomination sociale "P.L.V." par "RPL" et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Avis d'extension d'objet social
Aux termes de cette même délibération en date du 29 février 2012, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes :
-L'activité de traiteur
-La fabrication et la vente de plats cuisinés
et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Avis de résiliation d'un contrat de location gérance
La location-gérance consentie par la Société HOTEL DE LA POSTE ET DU LION D'OR, société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros, dont le siège social est Place du Champ de Foire, 89450 Vézelay, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le numéro 343 994 448, à la Société P.L.V., société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, dont le siège social est Place du Champ de Foire, 89450 Vézelay, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le numéro 481 441 855, suivant acte sous seings privés en date à Vézelay du 3 mars 2005, de son fonds de commerce de restaurant-bar, sis et exploité Place du Champ de Foire, 89450 Vézelay, a pris fin le 31 janvier 2012.

Avis de location gérance
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Vézelay du 31 mars 2012, enregistré au Service des Impôts d'Auxerre le 26 avril 2012, bordereau n°2012/469, case n°4 ext 1645, la Société HOTEL DE LA POSTE ET DU LION D'OR, société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros, dont le siège social est Place du Champ de Foire, 89450 Vézelay, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le numéro 343 994 448, a donné en location-gérance à la Société RPL, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, dont le siège social est Place du Champ de Foire, 89450 Vézelay, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le numéro 481 441 855, un fonds de commerce de restaurant-bar, sis et exploité Place du Champ de Foire, 89450 Vézelay, immatriculé au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre sous le numéro 343 994 448 000 11, pour une durée d'une année à compter du 1er mars 2012, renouvelable d'année en année par tacite reconduction, sauf dénonciation.
En vertu de ce contrat, la Société RPL exploitera ce fonds à ses risques et périls et sous son entière responsabilité, le loueur ne sera tenu d'aucune dette ni d'aucun des engagements contractés par le locataire-gérant et le fonds ne pourra en aucun cas être considéré comme gage des créanciers du locataire-gérant.
Pour avis

AL89289287

BORÉNOVE

SARL au capital de 4000 €
Siège social: 27 rue Valprofonde,
89500 Villeneuve sur Yonne
530659706 RCS Sens

L'AGE du 09/07/2012 a décidé de modifier la dénomination sociale de la société qui devient :
Obrénove
Modification au RCS de Sens

AL89289297

HERMANN DIFFUSION

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 31 avenue de la Tournelle
89000 Auxerre
RCS Auxerre 497 960 088

Aux termes d'une délibération en date du 31 mai 2012, la collectivité des associés a décidé de modifier la dénomination sociale qui devient H DIFFUSION et, a modifié corrélativement l'article 3 des statuts.

AL89289303

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: SARL les Terrages
Capital: 10000 euros
Siège: 28 rue des Variétés 89220 Champcevrais
Objet: Hôtel, restaurant, traiteur
Durée: 99 ans
Gérant: M. Caillaud Jean Michel 11 rue du Pressoir 89220 Champcevrais
Immatriculation au RCS de Auxerre

AL89289286

Par acte SSP du 07/05/2012, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: P.A Sens
Objet social: Restauration rapide, bar, salon de thé, déguster sur place et vente à emporter.
Siège social: Centre Commercial Porte de Bourgogne, 89100 Sens
Capital: 8000 €
Durée: 99 ans
Gérance: Mme Chen Ep Tu Huxi, demeurant au 127 Avenue Jean Jaurès 93300 Aubervilliers.
Immatriculation au RCS d'Auxerre.

AL89289282

**Etude de Maîtres Patrick Lendais et Romain Lendais,
Notaires à Villeneuve Sur Yonne (Yonne), 8 Quai du Commerce.**

Suivant acte reçu par Maître Patrick Lendais, Notaire de la Société Civile Professionnelle «Lendais & Associés», société titulaire d'un office notarial à la Résidence de Villeneuve Sur Yonne (Yonne), ayant son siège social audit lieu 8 Quai du Commerce, le 30 juin 2012, a été constituée une société civile ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits mobiliers immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits mobiliers et immobiliers en question.
La société est dénommée : Château de Villefargeau.
Le siège social est fixé à : Villefargeau (89240), 1 allée du Château.
La société est constituée pour une durée de 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Le capital social est fixé à la somme de : deux mille euros (2.000,00 eur).
Tous les apports sont en numéraires pour un montant de deux mille euros (2.000,00 eur).
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Les associés nomment pour premier gérant de la société : Monsieur Thierry Lemonnier, demeurant à Champlay (89300), 28 Grande Rue.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

AL89288868

SARL A. A. A. BESSON ROBBA (SARL D'ARCHITECTURE)

2, Rue des Prés, 89200 Avallon

Suivant acte sous seing privé en date du 1er juillet 2012, il a été constitué une société à responsabilité limitée ayant pour objet l'exercice de la profession d'Architecte.
Dénomination sociale : SARL A. A. A. BESSON, ROBBA (SARL D'ARCHITECTURE).
Durée : durée de la société est fixée à 99 années à compter de l'immatriculation de la société au registre de Commerce et des Sociétés.
Capital : le capital social est de 100 EUROS.
Siège social : le siège social est fixé au 2 rue des Prés, 89200 Avallon.
Objet : la société a pour objet l'exercice de la profession d'architecture.
Gérant : la Société est gérée et administrée par Monsieur BESSON Olivier gérant, domicilié 7, lotissement de l'Albarine, 01500 Château Gaillard et Monsieur Robba Jean Jacques cogérant domicilié 2 rue des Prés 89200 Avallon, désigné en qualité de gérant et cogérant par l'assemblée générale en date du 1juillet 2012
qui ont chacun à cet effet la signature sociale et les pouvoirs les plus étendus pour une durée indéterminée.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
Pour Avis et mention
L'un des gérants
Olivier BESSON

AL89289296

Il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: grafikncom
Capital: 500 euros
Siège: 69 rue du bois frileux 89330 St Julien du Sault
Objet: Commercialisation d'espaces publicitaires, off line et on line, pour le compte de supports tiers. Conception d'interface Web. Elaboration de solutions de communication visuelle et conception de projets graphiques
Durée: 99 ans
Gérant: M. Moine Steven 69 rue du bois frileux 89330 St Julien du Sault
Immatriculation au RCS de Sens

AL89289304

**NOMODOS
Société d'Avocats
10, Boulevard Lundy, BP 2105
51074 Reims Cedex**

Avis est donné de la constitution en date du 25 Juin 2012 par acte sous seing privé, pour une durée de 99 années, d'une Société à Responsabilité Limitée qui sera immatriculée au RCS de Sens, dénommée "MAISON MICHEL JACQUES", au capital de 1.000 €, ayant pour objet :
La Société a pour objet :
- L'achat, la détention, le stockage, la transformation et la commercialisation de vins, alcools, boissons alcooliques et de produits viti-vinicoles et fermentés,
- La commercialisation au détail ou en gros et la distribution de vins et spiritueux,
- La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance,
- ainsi que toutes opérations commerciales, industrielles, financières, immobilières se rapportant à l'objet social ainsi défini ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.
Son siège social est à Joigny(89300), 15 rue Chevalier d'Albizzi.
Son gérant est Monsieur Manuel Janisson, demeurant à Verzenay (51360), 29, rue de Mailly.
Agrément des cessionnaires : Les parts se transmettent librement, à titre gratuit ou onéreux, entre associés et au profit d'un ascendant ou d'un descendant du cédant. Elles ne peuvent être transmises à des tiers étrangers à la Société qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins la moitié des parts sociales, ces majorités étant en outre déterminées compte tenu de la personne et des parts de l'associé cédant
Pour Avis
Le gérant

AL89289305

APPORTS

**ARTS ET RANGEMENTS
Société par Actions Simplifiée
Société apporteuse
au capital de 201.000 euros
Siège social :zone industrielle
89770 Chailley
352 375 158 RCS Sens**

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
ACCOLAY - vigne
2 ha 78 a 10 ca - Fond de berthereau: ZA-40(B) - Migrennes: ZA-5-6
SAINT-BRIS-LE-VINEUX - vigne
55 a 12 ca - Cornevin: ZI-68(J)-68(K)
VERMENTON - vigne
5 ha 48 a 10 ca - Les vaux servins: ZP-82[F1]-82[F2]-83-84(A)-84(B)
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 30 juillet 2012 à
Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer, CS 30128 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL89289299

RD
Société à Responsabilité Limitée
Société bénéficiaire
au capital de 7.500 euros
Siège social : 6, impasse des Martineaux
89600 Saint Florentin
538 915 117 RCS Auxerre

Avis de projet d'apport partiel d'actif
La société ARTS ET RANGEMENTS et la société RD, sus-désignées, ont établi le 28 juin 2012, à Auxerre un projet d'apport partiel d'actif soumis au régime juridique des scissions (Articles L.236-22, L.236-23 et L. 236-24 du Code du commerce)
Aux termes de ce projet, ARTS ET RANGEMENTS ferait apport à RD de sa branche complète et autonome d'activité de négoce de meubles en kit, dont l'actif est évalué à 638.747,62 euros et le passif à 633.168,19 euros, soit un actif net apporté de 5.579,43 euros.
Il a été convenu que le passif pris en charge par RD ne serait pas garanti solidairement par ARTS ET RANGEMENTS, et ce, en usant de la faculté prévue à l'article L.236-21 du Code de commerce.
En rémunération de cet apport, il sera attribué à ARTS ET RANGEMENTS 550 titres de 10 euros nominal, crées par RD au titre d'une augmentation de capital de 5.500 euros.
Le montant prévu de la prime d'apport est de 79,43 euros.
L'ensemble des opérations actives et passives de la branche complète d'activité apportée sera pris en charge par RD et réputé accompli pour son compte depuis le 1er janvier 2012.
Les créanciers des sociétés participantes dont les créances sont antérieures au présent avis pourront former opposition dans les conditions et délais prévus aux articles L.236-14 du Code de commerce, 261 et 262 du décret du 23 mars 1967.
Le projet d'apport partiel d'actif a été déposé le 04 juillet 2012 au greffe du tribunal de commerce de Sens au nom de ARTS ET RANGEMENTS et au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre au nom de RD.
Pour avis.

AL89289291

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

EURL DU PONT

Entreprise Unipersonnelle
à Responsabilité Limitée
Au capital de 7.622,45 €
Siège social : 2 Rue Basse Pêcherie
89300 Joigny
351 080 270 RCS Sens

Le 28/06/2012, l'Associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/06/2012 et sa mise en sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires et aux articles 1832 et suivants du Code civil.
Il a nommée comme liquidateur M Jean Bourlat, demeurant 3 Rue Roger Lata 89400 Brion, pour toute la durée de la liquidation avec les pouvoirs les plus étendus suivant la loi et les usages du commerce pour mettre fin aux opérations en cours, réaliser tous les éléments d'actif, payer le passif et répartir le solde en espèces à l'associé unique.
Le siège de la liquidation est fixé 3 Rue Roger Lata 89400 Brion. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de SENS, en annexe au R.C.S.
Pour avis
Le Liquidateur

AL89289266

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

SOCIETE MIXTE DES VIANDES

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège : 10 avenue Lucien Cornet,
89100 Sens
RCS Sens 307 020 446

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 29 juin 2012 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Mme Elisette Plotin, demeurant 10 avenue Lucien Cornet 89100 Sens, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter
le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 10 avenue Lucien Cornet 89100 SENS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis Le Liquidateur

AL89289292

"La SNC Pharmacie du Centre au capital de 345000,00 € dont le siège social est sis à Moneteau (89470) 1 rue de la Commanderie au RCS d'Auxerre sous le n° 412570400.
Aux termes d'un procès verbal en date du 25/06/2012, l'assemblée générale extraordinaire a:
Décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 01/07/2012
Désigné en qualité de liquidateur: Madame Jane Maginot épouse Courtin demeurant à Brienon-Sur-Armancon (89210) 15 Avenue Joséphine Normand
Fixé le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés: au domicile du liquidateur sis à Brienon-Sur-Armancon (89210) 15 Avenue Joséphine Normand
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des sociétés d'Auxerre"

AL89289293

EURL LUDIDAC en liquidation au capital de 30000 euros. Siège: 1 rue Notre-Dame, 89700 Tronchoy. RCS Auxerre 388136004. Suite A.G.E du 09-07-2012 et à compter du 31-12-2011: Approbation des comptes de liquidation. Quitus au liquidateur, décharge de son mandat. Clôture de liquidation. Radiation de la société. Dépôt comptes de liquidation au RCS de Auxerre.

AL89289301

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
7 Rue du Perré - 77950 Rubelles

ENTRETIEN AUTO

SARL au capital de 5000 euros
Siège : 65 avenue Jean Jaurès
89100 Paron
515015519 RCS Sens

Le 29/06/2012 l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de la même date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. M. Joaquim Simao Fernandes, demeurant 19 bis rue Pasteur , 89690 Cheroy exercera les fonctions de liquidateur. Le siège
de liquidation est fixé 65 avenue Jean Jaurès, 89100 Paron.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC de Sens en annexe au RCS.

AL89289302

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

EARL DU VIGNOBLE PASCAL BOBAN

Exploitation agricole à responsabilité limitée
au capital de
8 100 euros
Siège social : Rameau
89700 Collan
449 785 898 RCS Auxerre

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 2 Juillet 2012 a décidé et réalisé:
- une augmentation du capital social de 107 550 euros par apports en numéraire
- une réduction du capital social de 85 650 euros pour pertes par l'annulation de 571 parts sociales,
ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention :
Capital social : 8 100 euros divisé en 54 parts sociales de 150 euros chacune.
Nouvelle mention :
Capital social : 30 000 euros divisé en 200 parts sociales de 150 euros chacune.
Pour avis
La gérance

AL89289285

SJFC
SOCIETE JURIDIQUE ET FISCALE DE CHAMPAGNE
Société juridique
et Fiscale de champagne
19-21 rue Denis Papin - 51100 Reims
3 rue Jean Mermoz
51000 Chalons en Champagne

BBC

Société à responsabilité limitée
au capital de 60 000 euros
porté à 896 200 euros
Siège social : 5 Route de la Gare
89600 Vergigny
487815847 RCS Auxerre

Avis d'augmentation de capital
Il résulte du procès-verbal des décisions de l'Associé unique du 12 juin 2012 que le capital social a été augmenté de 836 200 euros par voie d'apport en nature.
Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis
La Gérance

AL89289289

SJFC
SOCIETE JURIDIQUE ET FISCALE DE CHAMPAGNE
Société juridique
et Fiscale de champagne
19-21 rue Denis Papin - 51100 Reims
3 rue Jean Mermoz
51000 Chalons en Champagne

HOLDING CICHY

Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
porté à 141 300 euros
Siège social : Route de Troyes
89600 Saint Florentin
Auxerre B 426 920 187

Avis d'augmentation de capital
Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 juin 2012 que le capital social a été augmenté de 41 300 euros par voie d'apport en nature.
Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis
Le Président

AL89289290

➜ NON DISSOLUTION

TRILOGY APPLICATIONS

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 27 rue Carnot
89100 Sens
RCS Sens 500 575 832

Aux termes d'une délibération en date du 04/06/2012, l'AGE des associés, statuant en application de l'article L.223-42 du code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La gérance

AL89289294

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

JLL TRAVEL, SARL au capital de 15000 euros, ZA La Grande Corvée 89200 Avallon. RCS Auxerre 513157750. A compter A.G.E du 05-07-2012: Transfert du siège social à: 7, rue saint Vincent de Paul, 89420 Savigny en terre plaine. Statuts mis à jour. Formalités au RCS de Auxerre.

AL89289284

➜ RÉDUCTION DE CAPITAL

SJFC
SOCIETE JURIDIQUE ET FISCALE DE CHAMPAGNE
Société juridique et Fiscale
de champagne
19-21 rue Denis Papin - 51100 Reims
3 rue Jean Mermoz
51000 Chalons en Champagne

SC

Société à responsabilité limitée
au capital de 60 000 euros
porté à 896 200 euros
Siège social : 5 Route de la Gare
89600 Vergigny
485116800 RCS Auxerre

Avis d'augmentation de capital
Il résulte du procès-verbal des décisions de l'Associé unique du 12 juin 2012 que le capital social a été augmenté de 836 200 euros par voie d'apport en nature.
Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis
La Gérance

AL89289288

➜ DÉSIGNATION

LE PALAIS

SARL au capital de 7000 €
Siège social:
138 rue de la Résistance, 89100 Sens
484976543 RCS Sens

L'assemblée générale du 06/07/2012 a pris acte de la fin du mandat d'administrateur de : Mme. Khezami Chedlia.
Et a désigné en qualité d'administrateur : M LASSOUED Miloud, demeurant 196 B, Rue de la Roquette 75011 Paris
Modification au RCS de Sens

AL89289298

➜ CESSION

Suivant acte sous-seing privé du 28 juin 2012 enregistré le 29 juin 2012 au SIE de Sens,(2012/541, case n° 8, madame Sylvie Piou, 51 route des mirons, 89150 Saint Valérien
a cédé à Monsieur Ali François Namous, 13 rue Henry Collinet, 89100 Malay le Grand un fond de commerce de Produits naturels, de bien être et Alimentaire bio, sis et exploité 6 rue Paul Bert, 89100 Sens, comprenant clientèle, enseigne, achalandage. L'entrée en jouissance a été fixée au 1er juillet 2012.
La présente vente est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 9730 Euros s'appliquant aux éléments : incorporels pour 4730 Euros, corporels pour 5000 Euros.
Lieu d' oppositions, au fonds vendu (Sens)

AL89289281

Suivant acte de Me MALOCHET Notaire à Contres (41700), du 28 juin 2012, enregistré à BLOIS (41000), le 03 juillet 2012, bordereau 2012/1434 case n° 1, a été constaté la vente par Madame Emilie Guyot épouse de M Arnaud Saint Réquier demeurant « Les Ferrières » à Saint-Fargeau (89170), à vendu à La S.A.R.L "LA FERME DU CHATEAU", dont le siège social est à Saint-Fargeau (89170) au lieudit « Les Ferrières », immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre sous le n° 540.036.787.
D'un fonds de commerce de Visite de ferme et boutique de la ferme, situé et exploité à Saint-Fargeau (89170) au lieudit « Les Ferrières », connu sous le nom commercial "LA FERME DU CHATEAU".
Prix : 22 500,00 € payé par l'acquéreur, au vendeur, au moyen de l'inscription d'une créance de même montant, en compte courant d'associé, dans les comptes de la société acquéreur.
Date d'entrée en jouissance : A compter du 1er juillet 2012.
Les oppositions seront reçues au siège du fonds de commerce vendu, dans les dix jours suivant la publication de ladite vente au bulletin officiel des annonces civiles et commerciales.
Pour Insertion.
Le Notaire

AL89289295

Les offres d'emploi de l'APECITA

AM006478 - YONNE
MECANICIEN MACHINE AGRICOLE H/F
Commerce de gros de matériel agricole. Préparation, entretien et réparation du matériel agricole. Débutant accepté. CDI à temps plein. Rémunération à négocier selon profil.
AM006388 - HAUT RHIN 68
TECHNICO COMMERCIAL H/F
Importante société semencière multi-espèce. Vous assurerez la promotion de nos produits (maïs, colza) et des inoculants d'ensilage auprès des clients distributeurs et des agriculteurs de votre secteur. Vous assurerez le suivi et la récolte des essais. BTS Agri, éventuellement complété par une formation commerciale, vous avez une bonne connaissance du monde agricole. Vous disposez d'un bon sens relationnel et commercial, et vous avez le goût du contact et du terrain. CDD 6 mois à pourvoir rapidement. Salaire fixe + intéressement participation+ véhicule de fonction.
AM006277 - JURA
SALARIE POLYVALENT AGRICOLE H/F
Groupement d'employeurs. Traite, soins aux animaux, conduite. Bon contact avec les animaux, polyvalence et autonomie. Formation et expérience agricole exigées. Poste en CDI à temps plein. Salaire niveau 2, 9,73 brut horaire ou selon convention collective. Déplacements remboursés. Date d'entrée en poste : 03/09/2012.
AM002122 - CÔTE D'OR
MONITEUR EN ENSEIGNEMENT TECHNIQUE H/F
Établissement agricole privé. Enseigner l'agronomie, l'économie professionnelle, la biologie ainsi que l'encadrement d'activités pratiques. Niveau II (licence, maitrise, ingénieur) dans le domaine agricole et de l'agronomie avec expérience souhaitée. CDD jusqu'en juin 2013. Rémunération selon grille.
AM006238 - BAS-RHIN
CONSEILLER DE GESTION DANS LE DOMAINE AGRICOLE H/F
Association de gestion et de comptabilité. Réalisation de diagnostics, d'analyse de résultats, d'études économiques, (études de groupes,...) accompagnement des adhérents dans leurs projets (investissement, installation,...). Ingénieur agri/agro, IHEDREA, IAE, ou bac + 2 minimum en comptabilité et en gestion. Expérience souhaitée. CDI avec période d'essai. Entrée en fonction au plus tôt. Rémunération attractive et évolutive.
AM006256 - HAUT-RHIN
TECHNICIEN FROMAGER H/F
PME familiale, spécialisée dans la fabrication de munsters et autres spécialités alsaciennes. Fabrication et organisation des soins aux fromages. Amélioration continue. Gérer la qualité en liaison avec la Responsable Qualité. Management de l'équipe. Formation IAA bac+2/4. Expérience souhaitée en IAA. Polyvalent, autonome, rigoureux, force de proposition. CDI. Entrée dès que possible.
AM006321 – BOURGOGNE/FRANCHE COMTE/AUVERGNE
COMMERCIAL REGIONAL H/F
Société spécialisée en agrofourniture. Sera chargé de développer et de fidéliser le portefeuille clients revendeurs : LISA et commerces agricoles traditionnels environ sur 10 départements. BTA/BTS avec quelques années d'expérience terrain. Permis B. Entrée septembre.CDI avec période d'essai de 3 mois. Rémunération : fixe + commissions. Véhicule de société.
AM006437 - SAONE ET LOIRE
OUVRIER VITICOLE TRACTORISTE H/F
Exploitation viticole. Conduite enjambeur. Travaux viticoles manuels (taille blanc). Entretien courant du matériel. Expérience exigée pour ce poste. CDI à temps plein. Rémunération selon profil.
AM006444 - BAS-RHIN
CHEF D'EQUIPE ARBORICOLE H/F
Ferme fruitière. Gérer une équipe de 20 personnes. Réaliser tous les travaux liés à l'entretien et au soin des pommiers. Récolter les fruits selon les consignes de maturité et de calibrage. Débutant accepté. CDD 6 mois à temps plein. Salaire brut horaire : 10 €.
AM006336 - YONNE
TECHNICIEN BOVINS H/F
Coopérative d'élevage importante Région Bourgogne/Centre. Sur un secteur défini, vous serez un acteur majeur auprès des adhérents. Suivi d'un portefeuille adhérents, référent technico-économique en appui auprès des éleveurs, accompagnement ; estimation, commercialisation et mise en place de bovins. BTS agricole ou ingénieur. Une première expérience serait un plus, esprit d'équipe, aisance relationnelle et connaissances du milieu de l'élevage sont des qualités indispensables. Entrée dès accord. CDI. Rémunération selon convention collective et expérience. 13ème mois et intéressement aux résultats.
AM006429 - LORRAINE
FORMATEUR EN TECHNIQUES AGRICOLES H/F
Centre de formation d'apprentis et de formation pour adultes. Enseigner en BP REA, BAC PRO CGEA et BPA Productions Animales en zootechnie, conduite de la production laitière et manipulations et soins des bovins. Participer à l'organisation des formations, au suivi des stagiaires, ainsi qu'à la vie du centre. Posséder au minimum une licence. De bonnes capacités relationnelles. Expérience en exploitation agricole. Motivations pour l'enseignement. Entrée : 1er septembre 2012. CDD d'un an renouvelable. Rémunération selon diplôme et expérience dans l'enseignement (salaire brut minimum : 1600 €).
AM006415 - BAS-RHIN
RESPONSABLE SERVICE MAINTENANCE ESPACES VERTS H/F
Sté d'Espace Vert Strasbourgeoise (CA de 5M - 50 personnes). Programmer/planifier les chantiers. Encadrer une équipe de 20 personnes. Gérer environ 2 M de chiffre d affaires. Vente nouveaux chantiers. Bac+5, type ITIAPE / ENIH. Expérience de 5 ans minimum en tant que conducteur(trice) de travaux. Poste sur Strasbourg. Statut Cadr. Salaire motivant + prime indiv. + participation + intéressement + voiture de fonction.
AM006456 - ALSACE
ASSISTANT CHEF DE PRODUIT VIN (H/F)
Centrale d'achats pour 1600 magasins. Véritable expert en vin, vous assistez le chef de produit dans ses missions de développement de la gamme. Suivi fournisseurs, concurrence et attentes consommateurs. Analyse produits (qualité/packaging). Organisation de dégustations. BTS Viticole, oenologie, techniques de commercialisation des vins. Débutant ou 1ère expérience. Maîtrise parfaite de l'allemand. CDI.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

Terres de Bourgogne

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77409
21074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

Connaissez-vous l'agri-dating ?

Rendez-vous des coeurs à prendre

Le concept se développe à travers la France. De nouvelles naissent pour favoriser les rencontres à travers le pays.

Après l'Aveyron en 2011, c'est au tour du Puy-de-Dôme d'organiser son agri-dating. Le 23 juin, à Aydat, les Jeunes agriculteurs ont concocté une journée riche d'animations et de rencontres, avec à la clé, une opportunité : celle de conclure. Après « *L'amour est dans le pré* », sa saison 1,2,3… tiens, d'ailleurs, la saison 7 vient tout juste de débuter ! l'« *agri-dating* ». Le nom véhicule certes moins d'images bucoliques où fleurs des champs et petits oiseaux se partagent la vedette, mais l'objectif est le même : donner un coup de pouce aux agriculteurs célibataires dans leur quête de l'âme sœur. Le rapprochement n'ira pas plus loin. Marion Vedel, jeune agricultrice installée du côté d'Issoire et chef de file de l'agri-dating puydômois y tient. « *On part de la même idée que l'amour est dans le pré, mais ce qui me dérange dans cette émission, c'est qu'elle se sert des clichés pour faire de l'audience* ». Les clichés, justement, les jeunes agriculteurs comptent bien les battre en brèche, à l'occasion de journées, comme celle du 23 juin.



PA/MAC
Marion Vedel est chargée du groupe communication au sein des JA du Puy-de-Dôme.

« C'EST PAS UNE FOIRE ! »

À Aydat, l'objectif était de faire se rencontrer les gens, venus de toute la France (la journée de rencontres était ouverte à tous les célibataires de 18 à 45 ans de toute la France), autour d'un repas, de plusieurs activités de pleine nature et d'une soirée festive, sans pour autant tomber dans le genre « *foire aux célibataires* ». « *L'agri-dating est tout sauf un speed-dating* », comprenez rencontres amoureuses rapides et en série, insistent les JA du Puy-de-Dôme. « *Que vous soyez sportifs, gourmands, contemplateurs ou bien encore joueurs, vous trouverez votre bonheur et peut-être plus…* », voilà résumé le credo du projet, qui ne s'adresse pas aux seul(e)s agriculteurs et agricultrices. Sur les huit premiers inscrits à l'agri-dating, seuls trois exercent cette profession. Coiffeuse, commercial, animateur, artisan… ils ont pour dénominateur commun leur vie à la campagne, sans pour autant parvenir à trouver quelqu'un pour la partager.

AMENAGEMENT

La peur de l'isolement, la crainte de ne pas trouver de travail, le sentiment d'une accessibilité limitée, d'une fuite de tous les services sont autant de freins à la concrétisation de belles histoires. Et pourtant derrière les romances, il y a des unions, qui donnent souvent lieu à des naissances, qui viendront quelques années plus tard grossir les rangs des classes des écoles. L'avenir en somme, que les Jeunes agriculteurs ne veulent pas qu'on hypothèque. « *L'agri-dating c'est l'occasion aussi de montrer aux pouvoirs publics que la vie à la campagne a de l'avenir et qu'il faut parier sur nos territoires* », soutien Marion Vedel. L'image de l'agriculteur qui ne sort pas et qui gagne mal sa vie, a vécu, selon elle. « *A la campagne aussi, on peut avoir du temps pour faire des sorties, tout en bénéficiant d'un cadre de vie exceptionnel* ».

Les organisateurs des agri-dating avancent de nombreuses raisons pour montrer que les choses bougent à la campagne, en s'appuyant sur plusieurs études : bien souvent, le conjoint, notamment lorsqu'il s'agit d'une femme, exerce un métier hors cadre agricole, ce qui lui donne une autonomie financière et ce qui est considéré comme élément d'équilibre pour le couple.

D'autres enquêtes tendraient à prouver que les agriculteurs en couple ont plus tendance à se marier, et à moins divorcer que les autres catégories socioprofessionnelles. Autre bon point : les agriculteurs nouvelle génération ont une vraie nature d'entrepreneur (s'installer devient une vraie volonté, une vraie démarche choisie et non subie) et possèdent un niveau de formation et de diplôme toujours plus élevé, dans bien des cas supérieur à celui des ouvriers. Enfin, il existe un vrai appétit de retour de certains citadins vers la campagne, afin de s'installer et de vivre de façon différente par rapport à ville.

A bon entendeur ! Rendez-vous a donc été pris, le 23 juin, à Aydat.

SOPHIE GIRAUD

Célibat

Dans les années 80, un cinquième des jeunes agriculteurs étaient célibataires. Vingt ans plus tard, ce sont un tiers des JA qui se déclaraient célibataires.

UN CONCEPT DESORMAIS NATIONAL

Les inscriptions pour l'agri-dating sont ouvertes. Elles sont possibles via le site Internet www.agridating.fr ou par téléphone au 04 73 44 46 82. L'inscription est de 40 euros pour les garçons et gratuite pour les filles.



DR

Imaginé par les JA de l'Aveyron, le concept d'agri-dating est aujourd'hui diffusé dans toute la France. En 2012, il sera repris dans deux départements, celui du Puy-de-Dôme, le 23 juin à Aydat et dans l'Aveyron, le 1er septembre à Lunel.

RESPONSABILITE

Redynamiser les campagnes


REUSSIR

Au-delà des belles histoires qui peuvent naître des rencontres issues de ces rendez-vous, c'est une question de fond qui est soulevée par les jeunes agriculteurs en particulier et tout responsable ou actif du monde rural en général : repeupler les territoires ruraux pour leur insuffler une dynamique économique, sociale, culturelle… C'est aussi un moyen de lutter contre le déséquilibre démographique et les fameux déserts en tout genre (dont médicaux).

Les pouvoirs publics doivent être conscients que près de 40 % des citadins aimeraient s'installer à la campagne (études CNASEA et BVA en 2007 par exemple). Leur motivation première est la recherche d'une meilleure qualité de vie, mais ces nouvelles populations ont des attentes particulières. Ils recherchent des commerces, des services éducatifs et médicaux, de l'emploi et des loisirs. JA veut interpeller les pouvoirs publics sur ces aspects là. Il est indispensable que l'État et les collectivités aient une véritable politique pour le milieu rural. Ils doivent donner les moyens à la ruralité de répondre aux attentes de sa population (ruraux, agriculteurs, néo-ruraux,…). L'agri-dating est un moyen de démontrer que la vie à la campagne a de l'avenir et qu'il faut parier sur les territoires.

T. M.